Si cette revue de presse n'a pas la prétention d'être exhaustive, elle permet néanmoins de mesurer l'activité et la présence du SNUDI-FO 53 et de la FNEC-FP FO 53 dans le département, pour la défense des personnels, de leurs revendications et de l'École publique.

Les articles et photographies ne sont pas systématiquement classés par ordre chronologique. Vous trouverez toutefois ci-dessous un sommaire permettant de retrouver les publications par année scolaire. Les interventions à la radio et à la télévision sont également disponibles dans les rubriques « Vidéos » de notre site Internet ou sur notre chaîne YouTube.

Qu'il s'agisse des médias locaux et régionaux (Ouest-France, France 3, ICI Mayenne, Le Glob-Journal, Le Courrier de la Mayenne, Le Haut-Anjou, Oxygène Radio, Hit West, Sweet FM…) ou nationaux (Le Café pédagogique, Le Parisien, Mediapart…), l'activité du SNUDI-FO 53 et de la FNEC-FP FO 53 intéresse et fait parler d'elle.

Cette présence médiatique permet surtout de faire connaître les revendications des personnels, de mettre en lumière leurs conditions de travail, les difficultés rencontrées dans les écoles et les établissements scolaires, mais aussi de rendre compte de la situation des services publics et des mobilisations pour les défendre.

Bonne lecture !



Ouest-France · 24/11/2022

Avance de frais dans l'Éducation nationale : « inacceptable » pour le syndicat

Ouest-France
Jeudi 24 novembre 2022

Les Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) sont composés de professeurs des écoles spécialisés et psychologues de l'Éducation nationale. En Mayenne, **« ces personnels, déjà bien malmenés au regard du manque criant de moyens et du nombre, sont désormais contraints d'avancer tous les frais relatifs à l'exercice de leur mission »**, explique Snudi – FO 53, dans un communiqué.

« Certains ont déjà dû avancer près de 1 000 € pour pouvoir exercer auprès des élèves les plus fragiles. » Une situation **« inacceptable »** pour le syndicat.

Ce dernier demande que **« les enveloppes budgétaires dédiées aux déplacements de ces personnels soient promptement réabondées »**, afin que **« les sommes avancées et dues soient intégralement et immédiatement remboursées »**.

Le Glob-journal · 11/12/2022

LE GLOB-JOURNAL
Investigations, analyses, opinions, podcasts - Mayenne

En Mayenne, le Snudi-Fo vire en tête devant la FSU et l'Unsa

leglob-journal.fr 11 décembre 2022 0

En Mayenne Force ouvrière « *devient le premier syndicat des écoles publiques* » se réjouit le Snudi-FO dans un communiqué. En obtenant 269 voix, ce dernier arrive à la première place dans ce scrutin des élections professionnelles de l'Education nationale en Mayenne devançant de 11 voix le Snuipp-FSU (258). Le SE-UNSA comptabilise quant à lui 130 voix. Ce qui a rendu possible cette situation c'est « *une participation en hausse avec près de 60 %* » remarque Force Ouvrière qui gagne près de trois points par rapport à 2018 où le SE-Unsa s'était positionné en tête en Mayenne devant la FSU.

« *Ce n'est pas le SNUDI-FO 53 en tant que tel qui sort gagnant mais nos revendications !* » pavoise le Snudi-FO qui note dans ce scrutin des élections professionnelles une évolution à la hausse de la participation : « *nous passons de 175 voix (2018) à 269 (64 voix en 2014). Nous obtenons ainsi 36,7% des voix (10,59% en 2014, et 24,54% en 2018) ce qui nous permet de décrocher deux sièges en CAPD.* »

En commission administrative paritaire départementale, direction et syndicats se réunissent pour notamment y examiner l'avancement des enseignants quand cela le nécessite. Le Snuipp-FSU conserve ces deux sièges à la CAPD. Quant à l'UNSA qui en possédait deux jusque-là, il en perd un en raison de son score en retrait à ces élections. Les AESH qui sont en situation de difficultés, sous payées et enregistrent un manque de reconnaissance, auraient « voté massivement » pour Force Ouvrière

Rappelons qu'en terme de revendications le Snudi-FO s'était prononcé « *pour l'augmentation des salaires, la défense des conditions de travail, des droits, de la liberté pédagogique ; pour la préservation du statut d'enseignant, le retour des prérogatives des CAPD (promotions/mouvements), la scolarisation adaptée aux besoins des élèves, en milieu ordinaire chaque fois que c'est possible et en établissement spécialisé chaque fois que nécessaire* » . Mais aussi « *contre la territorialisation de l'école, les expérimentations Macron, le protocole PPCR (parcours professionnels, carrières, rémunérations) et son évaluation arbitraire.* » ■

2022 / 2023

Ouest-France · 08/03/2023

Ouest-France
Mercredi 8 mars 2023

19 fermetures de classe e

Mardi, le directeur académique de l'Éducation nationale a présenté la future carte scola d'une baisse de 486 élèves dans le premier degré. Toutefois, trois ouvertures de classes

Baisse des effectifs

« **Depuis 2010 en Mayenne, nous avons perdu 20,5 % des effectifs scolaires dans le premier degré** (école maternelle et élémentaire) », indiquait Denis Waleckx, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Mayenne, mardi. Par rapport aux effectifs de 2022, cela se traduit par 486 élèves de moins. « **Ces quatre dernières années,** poursuit l'inspecteur d'académie, **le département a perdu près de 9 % de ses effectifs.** » Ce qui fait 2 732 élèves de moins, dont 1 848 élèves dans le public (baisse de 8,96 % de l'effectif) et 884 élèves dans le secteur privé (-8,3 %).

Dix-neuf fermetures

Parmi les dix-neuf fermetures de classes annoncées *(voir l'infographie)*, « **trois sont accompagnées de l'affectation d'un demi-poste de titulaire qui viendra en renforcement pour favoriser la transition** », indique Denis Waleckx.

Une classe concerne Assé-le-Béranger, une autre Mée-Pommerieux et une troisième Renazé. « **Aucune de ces dix-neuf fermetures ne va générer un taux d'encadrement supérieur à 23,31 élèves par classe** » évalue le responsable académique.

Toujours selon les chiffres de l'inspection académique, ce taux d'encadrement se serait « **sensiblement amélioré** » ces dernières années, passant d'une moyenne de 22,5 élèves par classe en 2018 à 21 en 2022 (23,6 en 2014).

Trois ouvertures de classe

Trois communes bénéficient d'une classe supplémentaire : Laval (école Germaine-Tillion), Hambers et Saint-Berthevin.

Cinq fusions

Il s'agit d'un rapprochement administratif entre deux écoles, d'une école élémentaire et d'une école maternelle pour créer une école primaire ou d'un rapprochement de deux écoles maternelles ou élémentaires en vue de créer une structure plus importante.

Ces fusions concernent Argentré (école primaire de 6 classes), Entrammes (école primaire de six classes), Mayenne (fusion des écoles maternelles Charles-Perreault et l'Angellerie, soit 4 classes), Villaines-la-Juhel (école primaire de six classes) et Saint-Pierre-la-Cour (école primaire de 8 classes).

Il est prévu deux ouvertures de postes de titulaire remplaçant à la rentrée de septembre. L'un pour l'école de Thévalles à Laval, l'autre à Oisseau. Un poste de conseiller pédagogique départemental en maternelle (1) est annoncé.

Le réseau des titulaires renforcement redéployé

Ils seront maintenus à la rentrée de septembre à Laval (écoles Germaine-Tillion, Hilard, La Senelle), ainsi qu'à Grez-en-Bouère, Château-Gontier-sur-Mayenne (Jacques-Prévert), à Gorron et Mayenne (Paul-Eluard et Pierre-et-Marie-Curie). Des transferts ont aussi été annoncés : le titulaire renforcement qui était à La Baconnière sera affecté à Renazé dans le cadre du rapprochement du regroupement pédagogique intercommunal avec Mée et Pommerieux. Le titulaire renforcement qui était à l'école Pré-en-Pail ira à Charchigné. Même chose pour celui qui travaillait à l'école du Lac de Saint-Berthevin. Il ira renforcer les écoles lavalloises Louis-Pergaud et Charles-Perreault.

Les organisations syndicales contre cette carte

Un conseil départemental de l'Éducation nationale s'est tenu lundi 6 mars 2023 pour entériner la carte scolaire. « **L'ensemble des organisations syndicales (FO, FSU, CGT et Unsa) a voté contre les décisions prises** », indique le syndicat Snudi-FO de la Mayenne. Pour ce syndicat, l'argument « **systématiquement utilisé** » de la baisse démographique ne tient pas. « **La ficelle est un peu grosse. Il est désormais connu et reconnu que la France a sous-investi dans l'éducation. Le montant des dépenses par élève à l'école primaire est de 15 % inférieur à la moyenne de l'OCDE.** »

Snudi FO déplore aussi, l'absence de créations de postes Rased (réseaux d'aide aux élèves en difficulté). « **Alors que les besoins sont criants, aucun poste d'enseignant spécialisé, alors que l'inclusion à tout prix ne prend pas en compte les besoins de tous les élèves et a parfois des conséquences lourdes pour le personnel comme pour les élèves.** »

Mikaël PICHARD.

216 C'est le nombre de sites scolaires en Mayenne en 2022. C'est neuf de moins qu'en 2018, ce qui équi-

Ouest-France · 19/03/2023

Élections professionnelles 2026

FNEC FP FO

du 3 au 10 décembre

je vote

FNEC FP-FO

Retraites : le « coup de pression » des syndicats

Château-Gontier-sur-Mayenne — Une nouvelle action a eu lieu hier contre le projet de réforme des retraites. Le rendez-vous était donné devant la permanence de la députée MoDem Géraldine Bannier.

La mobilisation

Les syndicats de la Mayenne avaient gardé le mystère. Mais ils se sont bien mobilisés hier, contre la réforme des retraites. À 11 h, un rassemblement était organisé place Paul-Doumer, à Château-Gontier, devant la permanence de la députée MoDem Géraldine Bannier.

Une centaine de manifestants selon les forces de l'ordre, et 150 d'après les syndicats, étaient présents. Ils ont collé des autocollants et des affiches sur les vitres du local de la parlementaire, qui avait annoncé son intention de voter le projet de réforme des retraites.

Une centaine de personnes

Il s'agit du deuxième rassemblement organisé dans la ville du Sud-Mayenne. Le premier s'était tenu le 16 février. « **Le but aujourd'hui, devant la permanence de madame Bannier, députée de la majorité, c'est de mettre un coup de pression jusqu'à jeudi prochain,** explique Stève Gaudin, de Snudi-Fo. **Le 49.3 est un aveu de faiblesse et nous sommes déterminés à aller jusqu'au retrait. Emmanuel Macron a les cartes en main.** »

Lucille, 36 ans, et Cyril, 42 ans, tous les deux enseignants, se sont joints au mouvement. « **C'est un véritable déni de démocratie. On est ni entendus, ni écoutés,** déplore Cyril. **Ce gouvernement mise sur la division plutôt que le rassemblement.** »



Autocollants et affiches ont été collés sur les vitres de la permanence de la députée Géraldine Bannier. | Photo : Ouest-France

Un peu plus loin, Lætitia, Céline et Lætitia travaillent aussi dans l'Éducation nationale. Elles sont venues exprimer leur mécontentement face à une réforme « **passée de force. C'est inconcevable.** »

Mélissa, 19 ans, étudie à Château-Gontier-sur-Mayenne. « **Je suis là pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, comme mes parents, mes grands-parents,** confie-t-elle. **Contre la réforme des retraites, d'une part, mais surtout contre le 49.3, qui est antidémocratique. On espère une motion de censure.** »

Après plusieurs prises de parole, le cortège s'est mis en route, en chanson, à l'appel de l'Union syndicale Solidaires. Il a pris la direction de la Mayenne. Les manifestants ont bloqué le rond-point de l'avenue du Maréchal-Joffre, avant de poursuivre leur circuit et de revenir dans le centre-ville, aux alentours de 12 h 30.

Émilie GINESTOU.

2022 / 2023

Ouest France · 22/03/2023

Retraites : une opération filtrage à l'entrée de Laval

Hier, un barrage filtrant a été mis en place par des manifestants sur la RN 12, au niveau du giratoire dit Ménard, à Bonchamp. Des opérations de tractage ont aussi eu lieu contre la réforme des retraites.

La mobilisation

Matin difficile sur les routes, hier, à Laval. **« Plusieurs axes routiers sont impactés par la mise en place d'un barrage »**, indiquait la préfecture de la Mayenne, peu avant 9 h.

Dès 7 h du matin, à l'appel de l'intersyndicale et en présence de gilets jaunes, se revendiquant comme tels, des manifestants contre la réforme des retraites se sont installés sur la RN 12, au niveau du giratoire de Ménard à Laval, à proximité de la Mie câline.

« La circulation est ralentie sur les différents axes entraînant 2 km de bouchons dans chaque sens », prévient la préfecture. À 9 h, le barrage était levé.

« On sent que la population est derrière nous »

« 60-70 syndicalistes étaient sur place pour distribuer des tracts appelant notamment à manifester jeudi, à 11 h, au départ du square de Boston, à Laval », indique Stève Gaudin, de la Snudi FO.

Le secrétaire national de Snudi-FO, Frédéric Volle, présent en Mayenne pour une assemblée générale, était sur place. **« L'accueil a été excellent, meilleur que la dernière fois**, affirme Stève Gaudin. **On sent que la population est derrière nous. Comme avec le 49-3, ce qui s'est passé hier à l'Assemblée nationale a renforcé la détermination. »**

Lundi soir, un rassemblement spontané avait eu lieu devant la préfecture, après le rejet des motions de censure.

L'intersyndicale a aussi organisé, en fin de matinée, une opération de tractage à chaque feu du carrefour rue de Bretagne – boulevard du 8-Mai-1945 et Bertrand-du-Guesclin. Une opération de tractage est aussi annoncée à partie de 11 h 30, ce mercredi, mais cette fois-ci dans la ville de Mayenne.







À l'appel de l'intersyndicale, un barrage filtrant a été déployé sur la RN 12, à hauteur du giratoire de Bonchamp-lès-Laval, à proximité de Ford et de la Mie câline à Laval, hier. Un tractage a également eu lieu à chaque feu du carrefour rue de Bretagne - boulevard du 8-Mai 1945 et Bertrand-du-Guesclin, en milieu de journée. | Photo : Ouest-France

Pénurie de carburants dans plusieurs stations

Par ailleurs, plusieurs stations-service commencent à être touchées en Mayenne par des ruptures de stock, sur certains types de carburant.

Hier en début de soirée, gazole, SP98 et SP95-E10 manquaient chez Haut-Anjou Automobiles à Azé, au U Express d'Évron, et à la station Martineau-Durand à Mayenne. Pour suivre l'évolution de la situation, le site gouvernemental « Prix des carburants », met à jour régulièrement les stations agrémentées.

Léo HUMBERT, et Florence STOLLESTEINER.

Ouest France · 22/03/2023

La Mayenne en bref

Frédéric Volle, du syndicat Snudi-FO, à Laval

« C'est la première fois que je viens en Mayenne. C'est un département magnifique, où j'ai été très bien reçu, et où notre syndicat se porte bien ! » Frédéric Volle, secrétaire général (c'est-à-dire au niveau national) de Snudi-FO, était à Laval, hier.

Un syndicat qui se revendique comme **« le syndicat majoritaire des écoles en Mayenne, avec 1 professeur des écoles sur 7 étant adhérent »**, souligne Stève Gaudin, le secrétaire départemental.

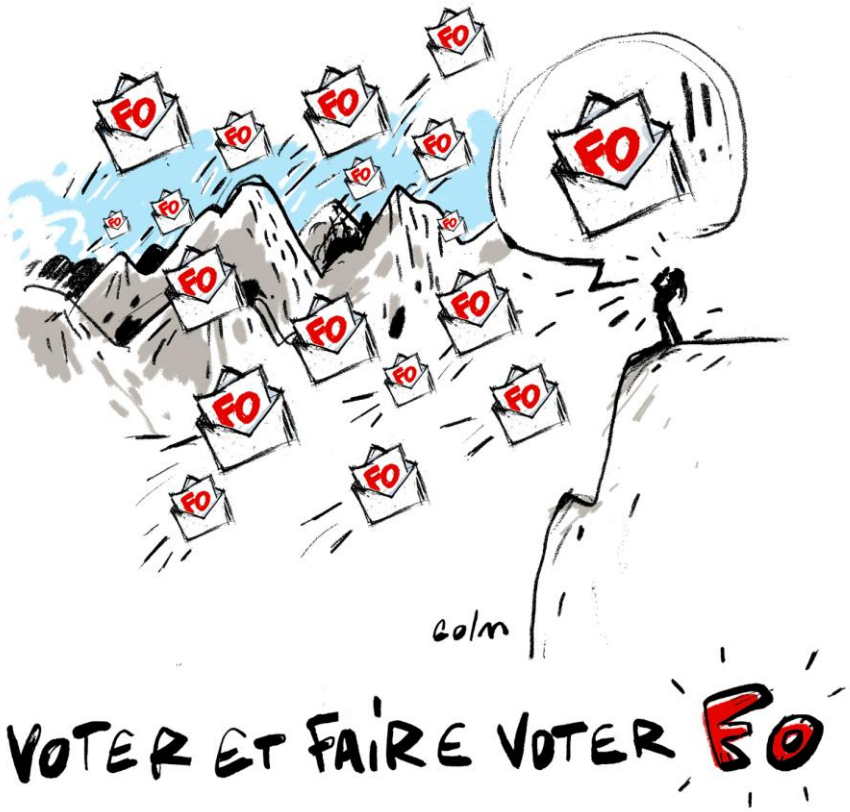
Frédéric Volle a pris part au barrage filtrant établi par des syndicalistes au giratoire dit Ménard, à Bonchamp-lès-Laval, dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des retraites, le matin ; avant de participer à l'assemblée générale départementale du syndicat, suivie par une quarantaine de professeurs des écoles et d'AESH (Accompagnateurs des élèves en situation de handicap).

L'occasion d'évoquer les salaires, la baisse du pouvoir d'achat, la fermeture à la rentrée de 19 classes en Mayenne... Ou **« les plus de 130 enfants mayennais en attente d'une place dans un Institut thérapeutique éducatif et thérapeutique (Itep) ou dans un Institut médico-éducatif (IME) »**.



Frédéric Volle (à droite), secrétaire général de Snudi-FO en Mayenne, lors de l'assemblée générale du syndicat à Laval, mardi 21 mars. | Photo : Snudi-FO

2022 / 2023



Ouest-France · 23/03/2023

Réunis contre Emmanuel Macron

Au lendemain de l'intervention du président de la République à la télévision, la rancœur était encore forte dans les rangs des manifestants. **« La tendance est loin d'être à la résignation chez les salariés. Au contraire, Macron a jeté de l'huile sur le feu en énervant pas mal de monde. C'est venu renforcer notre unité syndicale. Des syndicats qui étaient moins sur les grèves reconductibles et les barrages nous rejoignent »,** témoignent Sébastien Lardeux, de Force ouvrière, et Stève Gaudin, de Snudi-FO.



Sébastien Lardeux (à gauche) de Force ouvrière et Stève Gaudin de Snudi-FO. | OUEST-FRANCE

Ouest-France · 10/01/2023

Un CPE agressé par un lycéen à Laval

Les cours ont été perturbés, lundi, au lycée Douanier-Rousseau. Placé en garde à vue par la police, l'élève a reconnu les faits.

Lundi, jour de rentrée scolaire après les vacances de Noël, les cours ont été perturbés au lycée Douanier-Rousseau de Laval. Un conseiller principal d'éducation (CPE) de l'établissement a été agressé par un élève en début de matinée. Le mineur, âgé de 17 ans, a été interpellé. Les cours de l'établissement public ont été suspendus pendant au moins une heure, jusqu'à 11 h.

Exclusion temporaire

L'agression s'est produite **« en dehors des cours et a aussitôt conduit à l'intervention de la police et au placement en garde à vue du mineur »**, révèle, hier, la procureure de la République, Anne-Lyse Jarthon. L'individu a reconnu les faits lors de son audition et a **« indiqué qu'il les regrettait »**, précise le parquet.

« Il n'a jamais été condamné par la justice et a fait l'objet d'une exclusion temporaire de l'établissement scolaire », ajoute le ministère public. Le lycéen est convoqué ultérieurement devant le juge des enfants. Du côté du rectorat et de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, on se dit **« attentif à ce qu'il se passe dans les établissements scolaires. Et à la situation du CPE. Il peut bénéficier s'il le souhaite d'un accompagnement médical et de la protection fonctionnelle. C'est-à-dire de l'aide de personnels de l'Éducation nationale. »**

« J'ai été mis au courant de cette agression, assez violente. Ce n'est malheureusement pas un cas isolé. C'est une situation qui arrive encore trop souvent, du fait d'un manque de ressources, que nous dénonçons depuis un moment. Il manque des moyens au niveau de la vie scolaire pour prévenir ce type d'événement », déplore Stève Gaudin, coprésident Snudi-FO 53, syndicat majoritaire des écoles publiques.

« S'il faut faire un signalement danger grave et imminent pour permettre aux collègues d'exercer leur droit de retrait, on le fera », ajoute-t-il.

Alix DEMAISON-PLAÇAIS, Maurane SPERONI *et* Brice ROCHER.

Élèves handicapés : « de la maltraitance »

Snudi-FO, syndicat des écoles publiques dénonce un malaise lié à l'inclusion indifférenciée des élèves en situation de handicap.



Fabien Orain, secrétaire départemental Fnec FRP-FO, et les cosecrétaires départementaux, Frédéric Gayssot, Emilie Angot, et Stève Gaudin (de gauche à droite). | PHOTO : OUEST-FRANCE

Force ouvrière des écoles publiques (Snudi-FO) Mayenne pointe **« le malaise dans les écoles »**, lié selon le syndicat à la systématisation de l'inscription des élèves en situation de handicap, dans le système éducatif ordinaire.

« Nous sommes pour le droit des élèves à avoir un enseignement adapté à leurs besoins », explique Stève Gaudin. Le cosecrétaire départemental reste favorable à **« l'inclusion scolaire, lorsqu'elle est possible »**.

Pour assurer une éducation inclusive, **« la priorité serait de reconnaître le manque d'accompagnants des élèves en situation de handicap, en leur donnant un vrai salaire »**, ajoute Fabien Orain, secrétaire départemental de la Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle. En Mayenne, **« 120 à 130 élèves attendent de pouvoir rentrer dans un Institut médico-éducatif et 160 en Service d'accompagnement des enfants en situation de handicap »**.

« L'Éducation nationale ne suit pas les recommandations de la Maison départementale des personnes handicapées », ce qui génère des **« conditions de travail dégradées pour les personnels médico-sociaux et les enseignants »**, ajoute Stève Gaudin.

L'un des témoignages anonymes recueillis par FO décrit les conséquences de ce manque de moyens. ***« Même avec les auxiliaires de vie scolaire [...], le groupe de classe est très régulièrement perturbé par des violences verbales, physiques. »***

« École inclusive » : appel au retrait de l'acte 2

Le syndicat appelle au retrait de l'acte 2 de l'école inclusive, présenté par Emmanuel Macron en avril 2023. Pour Fabien Orain, son application conduit à **« détruire un peu plus le système médico-social et les structures d'enseignement spécialisées, en partie due à la mutualisation des soins apportés aux élèves scolarisés en milieu ordinaire »**.

Marie PROVOT.

France Bleu Mayenne · 06/09/2023

ici PAR FRANCE BLEU ET FRANCE 3 | Le média de la vie locale

Uniforme à l'école : "une diversion, un écran de fumée" dénonce Stève Gaudin du SNUDI-FO Mayenne

L'uniforme va faire son retour en France. Sous quelle forme? et bien Gabriel Attal, le Ministre de l'éducation nationale en dira plus cet automne.

Mayenne

De Stéphanie Denevault, Germain Treille

Mardi 5 septembre 2023 à 8:58



Emmanuel Macron parle d'une tenue unique comme **un jean, un t-shirt et une veste,** pour des raison de laïcité, pour **éviter des tenues "trop excentriques, qui provoquent". Stève Gaudin est le représentant en Mayenne du syndicat de l'éducation nationale SNUDI FO. Il était l'invité du 6/9 de France Bleu Mayenne ce mardi 5 septembre :** *"chacun aura compris que ce débat sur l'uniforme est ni plus ni moins une mesure de diversion, un écran de fumée, ou encore l'arbre qui cache la forêt car le vrai débat de cette rentrée ce sont tous les problèmes auxquels sont confrontés nos collègues et qui impactent l'accueil des enfants et des familles dans les écoles"*

19 classes fermées en Mayenne

Cette rentrée en Mayenne a été marquée par la fermeture de 19 classes dans le département. Une décision de l'Inspection d'académie face à la baisse des effectifs dans les écoles. Des classes fermées, et la conséquence ce sont des classes parfois surchargées, alerte le maire de Laval Florian Bercault et le député Guillaume Garot. Il sont préoccupés par la situation dans 4 écoles, Le Petit Prince, Michelet, Badinter et Thévalles. Ils ont saisi l'Inspecteur d'académie. Mais il n'y a pas qu'à Laval qu'il y a des problèmes, souligne Stève Gaudin *"à Cossé le Vivien, on a fermé une classe, on se retrouve avec les mêmes effectifs qu'en 2022, mais avec un enseignant et une classe en moins!"*

Le Courrier de la Mayenne · 07/09/2023

Snudi-FO vote contre la proposition du Dasen



Snudi-FO prend ses marques dans ses nouveaux locaux, rue Souchu-Servinière.

Ce mardi 5 septembre, lendemain de rentrée, le CSASD (Comité social d'administration spécial départemental) a acté l'ouverture de quatre classes en Mayenne, dans les écoles Thévalles et Louis-Pergault à Laval, à Jean-de-La-Fontaine à Saint-Fort et à l'école Marcel-Aymé à Bierné-les-Villages. « *C'est positif, mais nous avons voté contre la proposition du Dasen (Directeur académique des services de l'Éducation nationale)* », déclare Steve Gaudin, du syndicat Snudi-FO, majoritaire dans les écoles publiques du département.
En effet, certaines écoles restent dans « *une situation alarmante* » : Michelet, Hilard et Le Petit-Prince (lire page 13) à Laval, ou encore Jean-Jaurès à Cossé-le-Vivien. « *Nous n'en resterons pas là. Nous avons demandé à être reçus par le Dasen pour aborder cette question et d'autres points* », poursuit Steve Gaudin.
Parmi ces autres sujets, Snudi-FO pointe du doigt la tentative de débat impulsée par le ministre de l'Éducation Gabriel Attal au sujet du port de l'abaya. « *C'est une mesure de diversion pour éviter les vrais problèmes de rentrée, et notamment le manque criant de moyens* », rappelle Fabien Orain, trésorier adjoint. « *On nous dit qu'il faut faire bloc contre l'inégalité. OK, mais sans moyens c'est compliqué ! En Mayenne, avec 19 fermetures de classes dans le 1er degré, c'est schizophrène* », développe Steve Gaudin. Le syndicat réclame également une augmentation immédiate des salaires d'au moins 10 % pour contrer l'inflation, ou encore l'abandon des évaluations d'écoles.

Thomas Blond

2023 / 2024

Le Glob-journal · 07/09/2023

LEGLOB-JOURNAL
Investigations, analyses, opinions, podcasts - Mayenne

Le Dasen part à la retraite, FO reste au front – par Thomas H.

leglob-journal.fr 7 septembre 2023 0



■ Recevez la newsletter leglob-journal.fr ▶
Entrez votre adresse mail ici

Email

RECEVEZ LA LETTRE D'INFOS

■ Podcasts et vidéos

leglob-audio



LEGLOB-JOURNAL
Investigations, analyses, opinions, podcasts - Mayenne

S'ABONNER | LA UNE | MAYENNE | CULTURES | SOCIÉTÉ | EDITO | PLUS | LEGLOB-AUDIO | ABONNÉ-ES

Avec l'aimable autorisation LeGlob-Journal

Le Dasen part à la retraite, FO reste au front – par Thomas H.

leglob-journal.fr 7 septembre 20230



L'éducation au cœur de cette rentrée scolaire… La dernière en Mayenne pour Denis Waleckx après un mandat de sept années passées à la tête de la Direction académique des services de l'Education nationale dans le département. Le DASEN fait valoir ses droits à la retraite et quittera sa fonction le 1er novembre. Entre le « tout va pour le mieux » de l'administration et le « rien ne va plus ou presque » du principal syndicat enseignant en Mayenne, il y a au moins, c'est certain, un marronnier, cet arbre qui fleuri dans la plupart des cours de récréation et fait la Une régulièrement en septembre…

« *J'ai reçu la lettre du député… cela n'a pas eu vraiment d'influence sur mes décisions…* » relate celui qu'on appelait encore il n'y a pas si longtemps « inspecteur d'académie ». Le député PS (Nupes) de la Mayenne, Guillaume Garot avait en effet saisi le directeur académique des services de l'éducation nationale en Mayenne « *pour relayer la demande d'ouverture de classes supplémentaires formulée par les équipes pédagogiques et les parents d'élèves concernés* » nous avait-t-il fait savoir dans un communiqué envoyé à leglob-journal.fr.

Le député de la Mayenne ajoutait : « *L'école maternelle* Le Petit Prince *compte deux classes de 27 et 28 élèves, auxquels s'ajoutent les élèves en situation de handicap, qui seront régulièrement en inclusion au sein des 2 classes. Il en va de même pour les écoles Michelet, Badinter et Thévalles qui comptent également des effectifs par classe trop importants. C'est la réalité de nos écoles, alors même que le ministre de l'Education nationale proclame un effectif de 24 élèves maximum par classe en grande section* » . Mais comme le dit un membre du bureau du Snudi-FO, « *les moyennes statistiques sont les négations des spécificités…* » Autrement dit, il s'agit d'une « *gouvernance par les nombres* » .

Le Globe-journal · 07/09/2023 · p. 2/3



L'équipe autour du Dasen lors de la conférence de presse à la cité administrative – © leglob-journal.fr

2000 suppressions de postes ont été réalisé en France selon le syndicat enseignant, qui est passé en tête devant le SNU-Ipp, aux dernières élections professionnelles. 19 suppressions de postes en Mayenne, mais le Dasen ajoute aussitôt qu'il a été opéré sept ouvertures dont quatre à la rentrée. 137 postes supprimés en Mayenne, au total, a comptabilisé FO Education en Mayenne depuis 2017 pour « *seulement* » 37 ouvertures. L'administration rétorque qu'il faut bien compter avec les dotations rectorales en poste et la baisse de la démographie dans le département.

« *En cette rentrée, en Mayenne, comme partout en France, l'Ecole publique manque de tout : d'enseignants, de personnels administratifs, d'AESH, de médecins scolaires, d'infirmières scolaires…* » énumère le Snudi-FO qui est le seul à faire une conférence de presse de rentrée sur l'école.

« *Les effectifs vont à nouveau exploser et le ministre Attal prétend régler le problème des absences non-remplacées avec le «Pacte» quasi unanimement rejeté par les enseignants ; une nouvelle attaque contre les statuts pour mettre au pas les personnels. En Mayenne, à titre d'exemple à peine 5% des Professeurs des Ecoles se sont portés volontaires début fin juin!* » . « *Massivement rejeté* » selon Stève Gaudin le patron du Snudi-FO en Mayenne, « *comme sont rejetées toutes les mesures de destruction de l'Ecole* » ajoute-t-il..



Stève Gaudin le secrétaire départemental du SNUDI-FO 53 et une partie de son bureau lors de la conférence de presse – © leglob-journal.fr

Coté salaires, pour qu'ils soient « *convenables*« , il faudrait revenir, selon ce dernier, sur l'inflation de ces vingt dernières années, « *soit une augmentation de 28 % ce qui est considérable!*« …

Le Globe-journal · 07/09/2023 · p. 3/3

Cette rentrée, selon le syndicat, « *c'est aussi le manque de postes statutaires et de professeurs des écoles pour pallier les absences non-remplacées, pour que les RASED puissent répondre à tous les besoins, pour permettre l'accueil des élèves en situation de handicap en attente d'une place en IME ou en ITEP* (Plus d'une centaine d'élèves sont sur liste d'attente). Stève Gaudin et son bureau composé d'enseignants et responsables d'écoles regrettent que « *des décrets* [d'application aient été] *passés en catimini pendant les congés* [plaçant] *désormais les directeurs et directrices d'écoles en position de supérieurs hiérarchiques…* » Un glissement selon lui vers une autonomie des écoles qui permettra à terme de profiler les enseignants en se démarquant de plus en plus du « mouvement académique »…



La cours de récréation avec le panneau pour rencontrer la « direction » de l'école à Hilard, un quartier populaire de Laval – © leglob-journal.fr

Le port de l'abaya : un « enfumage » ?

Le syndicat n'est pas dupe, Il écrit dans un communiqué : « *Après la provocation du président Macron qui estime qu'il faudrait que les élèves en difficulté, et que les enseignants reprennent le 20 août, l'annonce du ministre Attal d'interdire le port de l'abaya est une mesure de diversion et de division pour détourner l'attention des vrais problèmes de la rentrée et du chaos organisé par le gouvernement. Ce contre-feu risque de déclencher des conflits et de placer les personnels, en particulier de direction, en grande difficulté.* » Vous entendrez Denis Waleckx s'exprimer sur la question dans la vidéo ci-dessous et nous révéler que plusieurs réunions ont eu lieu en préfecture.

Le Snudi-FO de la Mayenne rappelle que « *la Laïcité, c'est avant tout le respect de la loi de 1905 qui assure la liberté de conscience et la neutralité de l'Etat, lequel ne reconnait, ne salarie et ne subventionne aucun culte. Cela passe par l'abrogation des lois anti-laïques, l'arrêt des mesures de territorialisation et de privatisation de l'Ecole*« . il rajoute, en clair que les autorités devraient appliquer la loi et rien que la loi et rappelle : « *Fonds publics à l'école publique, fonds privés à l'école privée !* » ■

Cette rentrée, « l'école publique manque de tout »

Manque de moyens, dysfonctionnement dans la prise en charge d'élèves en situation de handicap : en Mayenne, ce syndicat d'enseignants ne dresse pas le même constat que le directeur académique.

Repères

« Ne pas détourner l'attention des vrais problèmes »
Au lendemain de l'ajustement de la carte scolaire, Snudi-FO 53, syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne, livre un bilan **« plus contrasté »** sur cette rentrée, **« que celui du gouvernement ou du directeur académique de la Mayenne ».**

Premier constat : **« L'abaya ou l'uniforme ne doivent pas détourner l'attention des vrais problèmes »**, lance d'emblée Stève Gaudin, co-président. Le nouveau bureau entend **« évoquer la réalité du terrain ». « L'école publique manque de tout en cette rentrée. »**

Un manque de créations de postes
Elle manque de moyens. **« Le nouveau "pacte" mis en place, qui permet à des enseignants de faire des missions supplémentaires, pour du soutien en 6e ou des remplacements, dédouane le gouvernement du manque de créations de postes »**, estime Fabien Orain, membre du bureau, également secrétaire départemental à la Fédération nationale de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle Force ouvrière.

Depuis 2017, « 127 classes ont fermé »
« En Mayenne, depuis 2017, 127 classes ont fermé, pour 37 ouvertures », souligne Stève Gaudin qui invite aussi à regarder les suppressions dans d'autres catégories de personnels d'éducation, comme les titulaires remplaçants, les enseignants référents ou spécialisés. **« La médecine scolaire est dans un état pas possible aussi. »**

Des manques pour le suivi des élèves en situation de handicap
Le syndicat évoque également l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap dans les classes. **« On est à plus de 27 %, entre 2019 et 2023, en Mayenne »**, précise Stève Gaudin. Si le département va bénéficier de 44 postes en plus chez les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), il y a toujours autant d'élèves en attente. **« Ils étaient 155 juste avant la rentrée 2022. »**

Avec la mutualisation des notifications, il est plus difficile de quantifier leur nombre aujourd'hui. Concrètement, **« un AESH peut avoir plusieurs enfants »**, regrette Hélène Colnot, enseignante à Ballots. **« Ce n'est confortable pour personne. »** Des élèves sont toujours en attente de leur signification. **« On sait qu'il y aura un AESH. En attendant, on s'adapte. »**



Le nouveau bureau du syndicat Snufi-FO, majoritaire dans les écoles publiques de la Mayenne. Emilie Angot, Hélène Colnot, Sébastien Touzé, Cécile Pichon, Frédéric Gayssot, Stève Gaudin et Fabien Orain. PHOTO : OUEST-FRANCE

« Un autre projet d'école est nécessaire »

La CGT Éduc'action 53 livre également son retour sur cette rentrée scolaire. Elle **« tient à souligner que si les ouvertures de classe sont évidemment souhaitables, elles se font à moyens constants et au détriment du service de remplacement, grâce à des redéploiements des titulaires remplaçants ».** Le syndicat **« estime qu'un autre projet d'école est possible et nécessaire ».** Il indique dans un communiqué qu'il **« faut faire le choix courageux de profiter de la baisse démographique non pas pour baisser les moyens dans une logique purement comptable, mais pour baisser les effectifs en classe. Cela permettrait incontestablement de faciliter les apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels de l'éducation. »**

En dehors des écoles, il y a aussi les élèves en attente d'une entrée en Institut médico éducatifs (Ime) ou en Instituts thérapeutique, éducatifs et pédagogiques (Itep). Ils étaient 103 en juillet. **« En attendant, ils sont scolarisés en milieu ordinaire, par défaut ou, pire, non scolarisés »**, dénonce Stève Gaudin.

Des classes surchargées
Le syndicat reste particulièrement vigilant face à la situation de plusieurs écoles, à Laval ou encore à Cossé-le-Vivien, avec des classes surchargées et **« des conditions qui ne sont pas tenables ».**

Alix DEMAISON-PLAÇAIS.

REVUE DE PRESSE | SNUDI-FO 53 · FNEC-FP FO 53 | 2023-2026

2023 / 2024

Le Courrier de la Mayenne · 23/11/2023


le Courrier DE LA MAYENN

HANDICAP

Les limites de l'inclusion scolaire

« DE LA SOUFFRANCE »

« Une équipe en souffrance, des parents en colère et des professionnels donnant des conseils qu'on ne peut pas honorer » ; « Je doute sur le fait de poursuivre dans ce métier, sur mes capacités d'enseigner dans les années à venir » ; « La situation génère une méfiance de la part des parents »…

Le syndicat FNEC FP-FO ne manque pas de témoignages alarmants. *« Voici les conséquences de la non-prise en compte des besoins des élèves. On parle d'inclusion à marche forcée »*, martèle Stève Gaudin, cosecrétaire Snudi-FO53. Quand un élève a besoin de soins, il est orienté par la Maison départementale de l'autonomie (MDA) vers une structure ou accompagné par un AESH. *« Mais les notifications de la MDA ne sont pas prises en compte, alors les élèves atterrissent en milieu ordinaire »*, poursuit-il. Résultat : *« Parents, enseignants, enfants et autres élèves sont en souffrance. »*

Stève Gaudin poursuit : *« La formation des enseignants ne peut répondre à des problèmes qui relèvent du soin. Malheureusement, il existe de moins en moins de structures spécialisées, et il y a de plus en plus d'inclusion. »*

En Mayenne, 130 enfants des 1er et 2nd degrés attendent une place en IME (institut médico-éducatif) ou en ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique). *« Ces enfants sont soit déscolarisés, soit scolarisés en milieu ordinaire. On tire la sonnette d'alarme. On en arrive parfois à avoir l'impression d'être maltraitant »*, insiste Stève Gaudin.

Le CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) de la Mayenne s'est réuni le 16 novembre. Le vœu qui en a découlé demande l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive travaillé par le ministère de l'Éducation nationale. Le syndicat appelle à se rendre à la manifestation organisée le jeudi 25 janvier à Paris.

Ouest-France · 24/11/2023

Mayenne
Laval · Château-Gontier · Mayenne

ouest france

Élèves handicapés : « de la maltraitance »

Snudi-FO, syndicat des écoles publiques dénonce un malaise lié à l'inclusion indifférenciée des élèves en situation de handicap.



Fabien Orain, secrétaire départemental Fnec FRP-FO, et les cosecrétaires départementaux, Frédéric Gayssot, Emilie Angot, et Stève Gaudin (de gauche à droite). | PHOTO : OUEST-FRANCE

Force ouvrière des écoles publiques (Snudi-FO) Mayenne pointe « **le malaise dans les écoles** », lié selon le syndicat à la systématisation de l'inscription des élèves en situation de handicap, dans le système éducatif ordinaire.

« **Nous sommes pour le droit des élèves à avoir un enseignement adapté à leurs besoins** », explique Stève Gaudin. Le cosecrétaire départemental reste favorable à « **l'inclusion scolaire, lorsqu'elle est possible** ».

Pour assurer une éducation inclusive, « **la priorité serait de reconnaître le manque d'accompagnants des élèves en situation de handicap, en leur donnant un vrai salaire** », ajoute Fabien Orain, secrétaire départemental de la Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle. En Mayenne, « **120 à 130 élèves attendent de pouvoir rentrer dans un Institut médico-éducatif et 160 en Service d'accompagnement des enfants en situation de handicap** ».

« L'Éducation nationale ne suit pas **les recommandations de la Maison départementale des personnes handicapées** », ce qui génère des « **conditions de travail dégradées pour les personnels médico-sociaux et les enseignants** », ajoute Stève Gaudin.

L'un des témoignages anonymes recueillis par FO décrit les conséquences de ce manque de moyens. ***« Même avec les auxiliaires de vie scolaire [...], le groupe de classe est très régulièrement perturbé par des violences verbales, physiques. »***

« École inclusive » : appel au retrait de l'acte 2

Le syndicat appelle au retrait de l'acte 2 de l'école inclusive, présenté par Emmanuel Macron en avril 2023. Pour Fabien Orain, son application conduit à « **détruire un peu plus le système médico-social et les structures d'enseignement spécialisées, en partie due à la mutualisation des soins apportés aux élèves scolarisés en milieu ordinaire** ».

Marie PROVOT.

2023 / 2024

Ouest France · 23/12/2023

Ouest-France

La Mayenne en bref

23-24 décembre - 25 décembre 2023

Snudi-FO 53 demande la semaine de 4 jours partout

« Près de 80 % des communes mayennaises disposant d'au moins une école publique fonctionnent sur un rythme de 4 jours », assure le Snudi-FO 53. Le syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne a écrit aux maires de Laval, Mayenne, Château-Gontier-sur-Mayenne et Saint-Berthevin pour leur demander un retour aux quatre jours hebdomadaire d'école partout.

« Au niveau national, 90 % des écoles connaissent cette organisation en septembre 2023, et 93 % des communes. Ces chiffres témoignent d'un constat : l'immense majorité des enseignants, des parents et des municipalités plébiscite ce rythme de 4 jours, poursuit le syndicat. **Rappelons qu'en 2013, dans les écoles du département, les personnels des écoles étaient massivement en grève pour exiger l'abrogation du décret Peillon sur les rythmes scolaires. »**

Ouest-France · 26/12/2023

La Mayenne en bref

Force ouvrière appelle à « défendre l'enseignement spécialisé et adapté »

La Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force ouvrière (FNEC FP-FO 53) a déposé un préavis de grève, à compter du 25 janvier, **« dans le cadre d'une mobilisation nationale contre l'inclusion scolaire systématique et forcée ».**

Dans le même temps, les syndicats FO de l'éducation, de la santé et de la fonction publique appellent à se rendre à Paris, le 25 janvier, au ministère de l'Éducation nationale **« pour défendre l'enseignement spécialisé et adapté »** et notamment **« obtenir un vrai statut et un vrai salaire pour les accompagnants des élèves en situation de handicap », « la création de places dans les établissements médico-sociaux ».**

Des cars seront mis à disposition (sur inscription) au départ de Laval et du péage de Vaiges pour aller manifester.



Fabien Orain, secrétaire départemental FNEC FP-FO. | Photo : Archive Ouest France

Ouest-France · 12/04/2024

Ouest-France
13-14 avril 2024

École : ils réclament le retour à la semaine de 4 jours

Château-Gontier-sur-Mayenne – 40 professeurs des écoles ont signé une motion pour le retour de la semaine de quatre jours. Le Snudi-Fo, syndicat majoritaire, appelle à un rassemblement le mardi 14 mai.

Le débat

L'épineuse question des rythmes scolaires est remise sur le tapis à Château-Gontier-sur-Mayenne. Sur les 55 professeurs des écoles que compte la ville, 40 se sont positionnés, dans une motion, en faveur du retour à la semaine de quatre jours (trois se sont prononcés contre et sept se sont abstenus).

« Pas aux maires de décider de l'organisation scolaire »

Le Snudi-Fo, syndicat majoritaire des écoles publiques, par la voix de Stève Gaudin, a rencontré, jeudi, le maire de la commune, Philippe Henry, pour échanger sur le sujet. **« Nous n'acceptons pas que ce soit les maires qui décident de l'organisation scolaire. La loi prévoit un cadre dérogatoire »,** affirme Stève Gaudin.

Pour rappel, la semaine de quatre jours et demi avait été remise en place en 2013 après l'élection de François Hollande. Depuis 2017, le choix de repasser à quatre jours est laissé aux municipalités. Château-Gontier-sur-Mayenne, comme Mayenne ville ou Laval, ont décidé de rester sur un rythme à quatre jours et demi.

« Un temps d'accueil périscolaire de qualité »

Philippe Henry, le maire, explique cette orientation : **« Nous avons mis les moyens pour permettre aux enfants de bénéficier de Temps d'accueil périscolaire de qualité. Ils sont bien en place. De plus, tous les chronobiologistes insistent sur le fait qu'il est plus bénéfique, pour les enfants, de travailler sur cinq matinées d'affilée sans coupure ».**



La majorité des professeurs des écoles de la ville veulent revenir à la semaine de quatre jours. Ce n'est pas du goût de Philippe Henry, le maire. | Photo : Archives Ouest France

À l'échelle du département, 70 % des écoles publiques ont fait le choix contraire. **« Aucune de nos écoles n'a le même rythme,** souligne Stève Gaudin. **Nous voulons un cadre unique pour tous. Notons, de plus, que les écoles privées de Château-Gontier sont à la semaine des quatre jours. »**

Philippe Henry voit les choses autrement. **« Ce qui doit toujours primer, c'est le bien-être des enfants. Dans le cadre de familles monoparentales, par exemple, comment vont s'organiser les parents si on leur demande de garder leurs enfants le mercredi ? »** Il soulève également le fait que le passage à la semaine de quatre jours et demi a permis à plusieurs agents de la commune (AESH notamment) de passer à temps plein.

Le syndicat Snudi-Fo entend faire entendre sa voix et aller **« jusqu'au bout »** de sa démarche. Un rassemblement, à l'appel du syndicat, est d'ailleurs prévu le 14 mai, à 18 h, devant la mairie de Château-Gontier.

Camille PINEAU.

2023 / 2024 C

Ouest-France · 18/04/2024

Professeurs non remplacés : l'alerte des parents d'élèves



Quinze millions. C'est le nombre d'heures de cours perdues, chaque année, pour cause d'absences non remplacées. En Mayenne, des collégiens ont passé plusieurs mois sans professeur de français. En Île-de-France, des parents d'élèves ont fait condamner l'État. | Photo : Archives David Adèmas, Ouest-France | Page 4

Ouest-France · 18/04/2024

Professeurs non remplacés : « Un fossé se creuse »

Des collégiens privés de cours et des parents qui s'inquiètent. Le non-remplacement des profs crée des inégalités. Exemple en Mayenne, où certains n'ont pas eu cours de français depuis novembre.

Reportage

C'est une nouvelle qui était attendue depuis le mois de novembre, au collège Alfred-Jarry de Renazé, en Mayenne. Une professeure de français est enfin arrivée dans l'établissement ce mercredi. Depuis plus de quatre mois, soixante élèves de trois classes de quatrième n'avaient plus de cours de cette matière. **Les assistants d'éducation leur faisaient cours sur les heures d'étude. Il s'agissait d'exercices fournis par une autre enseignante, que cette dernière corrigeait ,** expose Isabelle Courné, vice-présidente de l'association de parents d'élèves. Sa fille Malicia est concernée. Par chance, **elle aime beaucoup lire ».** L'adolescente, de son côté, reconnaît être **un peu inquiète pour le brevet ».** Sa mère s'interroge : « **Comment le programme sera-t-il rattrapé ? Les vacances arrivent vendredi. Tout ne pourra pas être vu en si peu de temps. »**



Sortie des cours au collège Paul-Émile-Victor, à Château-Gontier-sur-Mayenne (Mayenne). | Photo : David Adèmas, Ouest-France

« On ne peut pas compenser »

L'association de parents s'est mobilisée durant des mois : courriers à l'inspection académique et aux parlementaires locaux, pétition en ligne… Sandrine Bréhin, la présidente, salue l'arrivée d'une professeure. Mais elle alerte : « **Un fossé s'est creusé entre les élèves. Des parents ont payé des plateformes pour des cours de soutien en ligne. Ça crée une inégalité entre les enfants de notre commune rurale, où certains ont de faibles moyens. »**

Une inquiétude partagée à Château-Gontier-sur-Mayenne. Dans le sud du département, deux établissements publics sont eux aussi concernés par le manque de professeurs de français. Au collège Jean-Rostand, une enseignante est partie plusieurs mois en congé maternité, sans être remplacée. Un professeur d'une des classes concernées, qui souhaite rester anonyme, remarque avec amertume : « **Les élèves se sont retrouvés en permanence pendant toute la durée du congé, sans bénéficier d'autres activités à la place.** » La titulaire est revenue de congé maternité.

Au collège Paul-Émile-Victor, en revanche, le poste reste vacant. Valérie Maucourt, mère d'une élève de quatrième, déplore : « **Ma fille n'a pas eu cours normalement depuis le début de l'année.** » Depuis la Toussaint, une professeure vacataire a pris en charge deux classes sans enseignant, une de cinquième et une de quatrième, deux heures par semaine, au lieu de quatre. Ce n'est pas satisfaisant pour les parents, qui ont organisé, en février, une manifestation. Depuis, rien n'a changé, faute de candidats.

Pour Marie Pelaingre, secrétaire départementale du syndicat enseignant SNFOLC, la situation ne devrait pas s'améliorer. « **On a demandé la création d'un poste de titulaire remplaçant au rectorat, en vain. L'an prochain, une seule création de poste de professeur de lettres est prévue, alors qu'on devra mettre en place des groupes de niveau.** » Elle regrette aussi le manque d'attractivité du métier. « **Des suppléants arrêtent ou bien ne veulent plus revenir après une mauvaise expérience. On ne peut pas, nous, professeurs titulaires, compenser toutes ces situations.** »

Camille PINEAU
et Mathieu BLARD.

2023 / 2024

Ouest-France · 04/07/2024

Ces parents demandent une ouverture de classe

Chailland — Des parents d'élèves ont bloqué l'école Au fil de l'eau, hier matin. Ils souhaitent un poste d'enseignant supplémentaire pour éviter des classes chargées en effectif à la prochaine rentrée.

La mobilisation

Des parents d'élèves ont bloqué l'école Au fil de l'eau, hier. Ils demandent l'ouverture d'une classe afin d'assurer une année sereine aux élèves de CP à la rentrée 2024-2025. **« Nous bloquons l'école pour faire entendre notre voix et montrer notre mécontentement »**, indique Charline Morin, représentante des parents.

L'école comptera 45 élèves inscrits et accueillera 4 enfants de toute petite section en janvier 2025. **« Parmi ces 45 élèves, nous aurons une grosse cohorte de CP, 16 élèves, soit presque le tiers de l'effectif. »**

« Les emplois du temps avec 5 niveaux sont intenables »

Avec deux classes, ces élèves se retrouveraient dans une classe de 37 élèves avec les TPS, les PS, MS et Grande Section ou alors dans une classe de 28 élèves avec les CE1, CE2, CM1, CM2. La demande d'un demi-poste supplémentaire, pour décloisonner les classes le matin, a été refusée. **« Les emplois du temps avec cinq niveaux sont intenables. Nous, les parents, nous refusons ça. Nous demandons, pour une année, un poste supplémentaire. »**

Évelyne Le Fellic, du syndicat des enseignants du primaire, le Snudi FO 53, explique **« soutenir nos collègues qui vont avoir des conditions d'enseignement très dégradées. Nous demandons que les ouvertures soient annoncées dès maintenant et qu'il n'y ait pas de fermeture. Déjà 20 fermetures ont été annoncées en février et il pourrait y en avoir 5 de plus ».**



Le blocage de l'école Au fil de l'eau, mercredi. Les parents ont empêché l'accès à l'école et à la garderie pour les enfants de l'école publique. | Photo : Ouest-France

Le maire en soutien

Le maire Bruno Darras était présent dès 7 h du matin pour la mise en place du blocage. **« Je les soutiens à 100 %. Je pense qu'il faut donner des moyens aux enseignantes, il n'est pas possible d'avoir 16 CP dans une classe à plusieurs niveaux et de faire une bonne éducation. »**

La prochaine échéance est l'établissement de la carte scolaire pendant l'été. Les parents sont prêts à bloquer à nouveau l'école, le 2 septembre à la rentrée, s'ils n'ont rien obtenu. Ils ont déjà écrit à diverses instances comme l'inspection académique, des élus. Une pétition est en cours, disponible à la supérette. Le maire a déjà signé la pétition et envisage d'écrire au rectorat. **« La municipalité travaille en étroite collaboration avec les enseignantes et les parents d'élèves. »**

Ouest-France · 18/04/2024 · Éducation nationale / écoles

La fin de l'école le mercredi matin fait débat

Château-Gontier-sur-Mayenne — La FCPE, Fédération qui représente des parents d'élèves, souhaite le maintien aux 4,5 jours de classe. Tandis que les professeurs des écoles vantent le retour à 4 jours.

Le débat

Le sujet n'a pas fini de faire parler. La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) a réagi hier à la motion prise par une majorité d'enseignants, la semaine dernière. Ces derniers réclament le retour à la semaine de quatre jours à Château-Gontier-sur-Mayenne.

Dans un communiqué, la Fédération s'oppose fermement à ce retour en arrière. **« La recherche a largement démontré que cinq matinées d'apprentissages fondamentaux sont préférables, notamment pour l'apprentissage de la lecture en CP »**, avance-t-elle.

« Avec la semaine de quatre jours, de nombreuses familles sont tout de même contraintes d'emmener leurs enfants en centre de loisirs le mercredi », argue par ailleurs la fédération.

Ses représentants de parents ont une pensée pour les mères de famille. **« Nous ne sommes pas favorables à des mesures qui contraindraient les parents d'élèves, et spécifiquement les femmes, à recourir à plus de temps partiel contraint et à davantage de précarité. »**



L'école du Bout-du-Monde, située au centre-ville, est une des quatre écoles de Château-Gontier-sur-Mayenne. | Photo : Ouest-France

Un cadre identique partout en Mayenne ?

De leur côté, les enseignants, représentés par Stève Gaudin, du Snudi-FO, syndicat majoritaire des écoles publiques, ont mis en avant devant le maire, Philippe Henry, lors d'un entretien, l'argument que **« 70 % des écoles de Mayenne ont fait le choix du retour à la semaine des quatre jours ».**

Ils souhaitent un cadre identique dans tout le département. **« Ce n'est pas aux maires de décider de l'organisation scolaire »**, ajoutait Stève Gaudin dans nos colonnes, vendredi 12 avril, au lendemain de son entretien avec le maire. Une manifestation d'enseignants est programmée le 14 mai, en soirée, devant l'hôtel de ville de Château-Gontier-sur-Mayenne pour réclamer gain de cause.

La semaine de 4,5 jours est en vigueur en France depuis 2014 avec une dérogation possible, depuis 2017. La FCPE, de son côté, s'interroge : **« Est-il raisonnable que la dérogation devienne la règle ? »**

Camille PINEAU.



2023 / 2024

Ouest-France · 18/04/2024

Le retour à la semaine de quatre jours d'école divise

Lassay-les-Châteaux — Les élus ont validé un retour à la semaine de quatre jours pour les deux écoles. Le conseil d'école doit délibérer avant la décision finale de l'Éducation nationale.

Le débat

Dix ans après avoir adopté la semaine de 4,5 jours de classe, en 2014, les deux écoles publique et privée pourraient retrouver la semaine de quatre jours. Les élus, réunis en conseil municipal lundi 15 avril, ont validé ce retour à partir de la rentrée de septembre.

Avec cette organisation, les élèves n'auraient plus cours le mercredi, mais seulement les lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 16 h 30. **« Il y aura le même temps d'enseignement mais réparti différemment,** indique Soizick Soulard, première adjointe au maire, notamment déléguée au scolaire. **Il n'y aurait plus les une heure et demie de Temps d'activités périscolaires (Tap), de 15 h à 16 h 30 dans le public et de 15 h 30 à 17 h dans le privé. »**



Les enfants de l'école vont peut-être changer de rythme scolaire. | Photo : Ouest-France

Le maire vote contre et dénonce un « échec »

Si douze élus ont voté pour ce retour, deux ont voté contre : Benoit Gautier, conseiller municipal, et Jean Raillard, le maire. En visioconférence, Benoit Gautier s'est dit **« catastrophé ». « Je trouve que c'est un échec. C'est renier les choses que l'on a mis en place au niveau des Tap. Les parents privilégient leurs soucis, ça ne sert pas l'intérêt de l'enfant. »**

Le maire, qui n'a **« pas l'habitude de voter contre »,** le rejoint : **« La loi dit 4,5 jours et je n'arrive pas à comprendre les dérogations. Dans la semaine de quatre jours, le rythme de l'enfant n'est pas respecté. Le matin, ils sont beaucoup plus captifs. L'après-midi, c'est pour le temps libre. On avait travaillé sur des Tap de qualité. Oui, il y a une notion d'échec. »**

Les parents d'élèves favorables

Soizick Soulard rappelle les résultats d'un sondage réalisé auprès de parents d'élèves, en octobre 2023 : 73 % étaient en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours dans le public (87 % de participation) et 67 % dans le privé (88 % de participation).

Elle ajoute que le conseil d'école - composé de la directrice, de l'équipe enseignante, de représentants des parents d'élèves et d'élus - va délibérer à son tour. La décision finale sera prise par la directrice des services de l'Éducation nationale de la Mayenne, Brigitte Lacoste. **« L'école privée sera libre de suivre la décision, ou pas »,** note Soizick Soulard.

Moins de travail pour les agents

En cas de réorganisation, le maire annonce **« une diminution des contrats »** des agents municipaux, puisqu'il y aura **« moins de besoins »** au niveau des Tap. **« Il y aura six à huit heures par semaine en moins pour certains agents »,** précise Soizick Soulard, qui annonce une **« refonte du temps de travail ».**

Un comité de pilotage va par ailleurs réfléchir à des animations pour le mercredi.

Martin BOISSEREAU.

Courrier de la Mayenne · 20/06/2024

CM 20/06/24.

Manifestation pour l'école à quatre jours : « Tout le monde doit être logé à la même enseigne »

Mercredi 13 juin, les syndicats de FO se sont rassemblés devant la DSEN à Laval pour demander un cadre national de l'école à quatre jours par semaine.

Mercredi 12 juin, des syndicats Snudi-FO, des enseignants et parents d'élèves se sont rassemblés à Laval, devant la DSEN, pour revendiquer un cadre national de l'école primaire à quatre jours par semaine. *« C'est déjà le cas pour 80 % des écoles primaire en Mayenne, mais il reste 20 % où le rythme scolaire est toujours à 4,5 jours. C'est une inégalité de traitement,* affirme Frédéric Gayssot, co-secrétaire départemental de FO. *Il y a une vraie demande de la part des collègues, d'établir un rythme national pour tous. »* Propos que confirme une enseignante à Changé, qui travaille depuis de nombreuses années dans son établissement qui est déjà passé aux quatre jours par semaine.

« Je viens pour soutenir les collègues. J'ai vu la différence quand on est passés à quatre jours, on peut mieux organiser les activités, et la gestion avec le périscolaire est beaucoup mieux. »

Un combat que mènent quatre enseignantes qui travaillent à Laval, ville où les écoles sont toujours à 4,5 jours par semaine. *« On espère que le maire va changer d'avis et avant la fin de son mandat ! Il faut qu'on soit logés tous à la même enseigne. C'est fatigant de devoir s'organiser différemment, on a moins de temps l'après-midi pour faire des sorties ou des activités quand il faut terminer à 16 heures. Et c'est de l'organisation en plus de se déplacer une demi-journée pour les personnes qui prennent en charge les enfants en situation de handicap »,* confie une professeure avec son drapeau à la main.



Une trentaine de personnes se sont mobilisées mercredi 12 juin à Laval pour demander l'école à quatre jours pour tous.

Communes concernées :

Ambrières-les-Vallées, RPI Le Buret-Beaumont Pied de Bœuf, Bierné, Chailland, Château-Gontier, RPI Chéméré-Saulges-Thorigné, Commer, Coudray, Forcé, Fougerolles-du-Plessis, Houssay, La Chapelle-Anthenaise, Loigné, Laval, L'Huisserie, Mayenne, Nuillé-sur-Vicoin, Saint-Berthevin.

SNUDI FO Mayenne — REVUE DE PRESSE



REVUE DE PRESSE | SNUDI-FO 53 · FNEC-FP FO 53 | 2023-2026

2024 / 2025

France 3



Accueil Menu Grands formats Enquêtes Vrai ou faux Vagues de chaleur et canicules Intoxications à l'E.coli dans l'Aisne Guerre au Proche-Orient

3 pays de la loire changer de région accueil replay menu

Accueil / Pays de la Loire / Sarthe / Le Mans

Canicule. "Le bâti scolaire n'est pas adapté", des écoles maternelles seront fermées l'après-midi

Les rideaux ont été tirés et un ventilateur fonctionne en continue dans cette salle de classe • © MIKAEL ANISSET / MAXPPP

Écrit par Fabienne Even

Publié le 29/06/2025 à 17h25

copier le lien

Face à la vague de chaleur qui s'installe pour plusieurs jours en France, certains maires ont d'ores et déjà décidé la fermeture d'écoles, comme à Ecommoy dans la Sarthe. Le syndicat FO de l'Education de Mayenne demande la fermeture des classes l'après-midi. Le ministère de l'Education nationale rappelle les consignes.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par

France 3

À lire aussi :

Les Pays de la Loire en alerte orange canicule à partir de ce dimanche 29 juin

En Mayenne, le syndicat FO de l'Education FO a envoyé un courrier aux autorités pour demander, "*a minima l'après-midi*", la fermeture des écoles qui ne disposent pas d'un système de climatisation, rapporte nos confrères d'ici Mayenne. "*Vendredi 20 juin, quelques élèves du collège Volney à Craon avaient fait des malaises à cause des fortes chaleurs.*"

20 Minutes - national



20minutes

nt Sport Tempo High-Tech Planète Vie Pro Conso Guide d'achat Jeux Services

Actualité · Société

« Neutralité » à l'école : Des élèves de Mayenne arrosés de tracts de l'eurodéputée Valérie Hayer

PROPAGANDE · Des élèves de Mayenne se sont vu remettre des tracts de l'eurodéputée macroniste Valérie Hayer, lors d'une sortie scolaire. « L'école doit demeurer un lieu neutre », assure le directeur académique des services de l'Education nationale

Ouest-France · 05/09/2024

La Mayenne en bref

Deux ouvertures de classe à Gennes-Longuefuye et Beaulieu-sur-Oudon

Lors du comité social d'administration sur la carte scolaire la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Mayenne a ouvert la porte à deux ouvertures de classe dans le département, mardi.

« **On a eu une instance très sereine** », raconte Brigitte Lacoste, directrice académique. Et cela malgré le départ du syndicat Force ouvrière de la table de négociations, dénonçant un « **gouvernement illégitime** ».

Le comité a donc décidé l'ouverture de deux postes et des classes qui vont avec pour toute l'année, à Beaulieu-sur-Oudon et Gennes-Longuefuye. « **Ce sont des moyens provisoires qui seront actés en conseil départemental de l'Éducation nationale la semaine prochaine** », explique Brigitte Lacoste.

En février dernier l'Académie avait décidé de fermer une classe à Beaulieu-sur-Oudon, « **mais on ne le fait pas par plaisir** », précise Brigitte Lacoste.

Un autre poste à mi-temps est aussi rajouté « **en appui** » à l'école maternelle Badinter de Laval.

SNUDI-FO reproche cependant le fait que ces nouveaux moyens sont pris dans les effectifs des remplaçants plutôt que de réelles créations.

2024 / 2025

Ouest-France · 06/09/2024

Snudi-FO : « L'école n'est pas accessible à tous »

Le syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne pointe une école qui n'est pas accessible à tous, manquant de place pour les élèves en situation de handicap, mais aussi d'enseignants.

Ce mercredi, le syndicat majoritaire des écoles publiques du département, Snudi-FO 53, a fait le point sur cette rentrée scolaire. Au-delà de la situation nationale, avec l'absence de gouvernement, qui a poussé l'organisation à quitter le comité social d'administration de la carte scolaire, d'autres points noirs sont mis en avant.

Avec en premier lieu, le manque d'effectif. « **Depuis 2017, on a presque 100 suppressions de postes. Ce qui se traduit par des fermetures de classes ou de dispositifs, et d'écoles. Tout ça est lié à une rigueur budgétaire** », explique Stève Gaudin, secrétaire départemental. Ces suppressions de postes se traduisent selon lui par un manque de remplaçants. « **On a 1 500 jours de travail non remplacé sur tout le département en 2023-2024. Il faudrait 10 % d'enseignants remplaçants pour avoir un effectif normal. Et il y a seulement 80 remplaçants pour 1 200 professeurs des écoles** », souligne Stève Gaudin. Snudi-FO résume en indiquant qu'il manque « **50 postes pour que l'école fonctionne correctement** ».



Snudi-FO, syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne, fait sa rentrée avec bon nombre de revendications.

| Photo : Ouest-France

> « 400 élèves en attente d'une place »

Ces absences d'enseignants spécialisés ont des répercussions. « **En Mayenne, on a plus de 400 élèves qui sont en attente d'une place. Ils sont soit en milieu ordinaire sans moyens adaptés à leur besoin de soins, soit déscolarisés. C'est honteux. L'école n'est pas accessible à tous. La situation s'est aggravée depuis l'année dernière** », pointe Stève Gaudin.

Le syndicat reproche également la situation précaire des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). FO note que le nombre d'enfants non accompagnés alors qu'ils en ont le droit est difficile à définir à cause « **d'un tour de passe-passe. L'administration considère que si on accompagne 2, 3, 6 heures un enfant alors qu'on prévoit qu'il ait 24 heures d'accompagnement, il a un AESH** ».

FO demande le recrutement de 70 AESH, la création d'un vrai statut avec un « **vrai salaire** ».

Une revalorisation salariale que le syndicat espère également pour les enseignants puisqu'avec « **l'inflation galopante et les gels successifs du point d'indice, on a une perte de 29 % de pouvoir d'achat depuis les années 2000** », souffle Stève Gaudin.

Autre revendication, la généralisation à tout le département de la semaine de quatre jours dans les écoles, alors qu'elle est encore à 4,5 jours à Château-Gontier, Laval et Mayenne. « **On est prêt à repartir à la bagarre** », lance Stève Gaudin sans donner plus de détails. « **L'éducation est nationale, on doit assurer les mêmes conditions partout** », ajoute Jennifer Guihal, membre du bureau.

Brice ROCHER.

Ouest-France · 24/09/2024

La nomination de la ministre de l'Éducation mal reçue par ce syndicat

Le Snudi-FO ne se réjouit pas de la nomination d'Anne Genetet au poste de ministre de l'Éducation nationale. Selon le syndicat d'enseignants majoritaire en Mayenne, l'ancienne députée macroniste « **n'a aucune compétence ni aucune expertise en matière d'enseignement** ».

Avant de rappeler qu'en tant que parlementaire, « **elle n'a participé à aucune commission liée à l'Éducation nationale. Cela confirme qu'elle n'aura qu'un rôle de représentation et que les mêmes décisions continueront d'être appliquées par la haute administration de l'Éducation nationale, dans la droite ligne de celles arrêtées ces dernières années** ».

Le syndicat mayennais pointe la déclaration de la membre du gouvernement de Michel Barnier lors de la passation de pouvoir : « **Le navire ne changera pas de cap** ». Tout est dit, la nouvelle ministre sait ce qu'elle a à faire : poursuivre la feuille de route de ses prédécesseurs, maintenir le cap de la casse de l'école publique, continuer à démanteler ».

Le Snudi-FO 53 estime « **ne rien avoir à attendre de ces nouveaux ministres et réaffirme l'intégralité de ses revendications** ».

Ouest-France · 11/11/2024

Le corps enseignant prêt à faire grève

Selon le syndicat Snudi FO, plusieurs dizaines de membres du corps enseignant du primaire se disent prêts à faire grève.



Jours de carences ; salaires ; effectifs... En Mayenne, plusieurs dizaines de membres du corps enseignant du primaire se disent prêts à faire grève sur plusieurs jours (Illustration).

| Photo : Archives Ouest-France

La mobilisation

« **Nous sommes 87 professeurs des écoles, accompagnants d'élèves en situation de handicap et psychologues de l'Éducation nationale de la Mayenne et nous estimons que la situation est grave** », indique les signataires de la motion du syndicat Snudi FO 53. Ces membres du corps enseignant évoquent entre autres, des « **salaires bloqués depuis des années et des conditions de travail difficiles, avec chaque année, son lot de suppressions de classes et d'absences non remplacées** ».

> Une centaine de classes en Mayenne sur la sellette

Ils disent refuser les « **4 000 suppressions de postes d'enseignants en 2025. Ce qui pourrait amener mécaniquement à la fermeture d'une centaine de classes dans le département de la Mayenne** ». Ils refusent aussi les trois jours de carence en cas de maladie pour les fonctionnaires voulus par le Gouvernement.

Ainsi que la baisse de l'indemnisation de leurs congés maladie. Parmi leurs revendications : l'augmentation des salaires ; la prise en charge à 100 % des congés maladie sans aucun jour de carence. Ainsi que l'abandon du projet des 4 000 suppressions de postes pour la rentrée 2025.

Selon le Snudi FO 53, les signataires de la motion se disent « **prêts à la grève sur plusieurs jours pour obtenir gain de cause sur leurs revendications** ».

M. P.

Éducation

Vers des grèves longues dans les écoles à partir du mois de décembre ?

Le syndicat Snudi-FO 53 veut rentrer dans un rapport de force avec le gouvernement en manifestant dans la rue pour sauver une Éducation nationale dans un état « chaotique ».

Ces dernières années, les mouvements de grève ont fait la part belle à des mouvements concentrés sur une journée. Un mode opératoire que le Snudi-FO de la Mayenne veut changer dans une motion votée par 87 professeurs des écoles du département vendredi 8 novembre. *« Les journées de grève isolées ne permettent pas de nous faire entendre. Les ministres successifs ne répondent pas. Les collègues souffrent de cette indifférence à des revendications qui sont légitimes »*, explique le secrétaire départemental Stève Gaudin qui estime que l'état de l'Éducation nationale est aujourd'hui *« chaotique »*. Le Snudi-FO 53 compte bien s'atteler aux revendications syndicales d'autres secteurs comme le transport ferroviaire pour faire progresser leurs demandes. Première étape le jeudi 21 novembre avec une *« grève d'avertissement »* avant de rentrer dans le dur avec une grève illimitée à partir du mardi 10 décembre. *« Il faut rentrer dans un rapport de force qui permet de se faire entendre notamment par la grève. On espère que nos collègues suivent le mouvement de ces 87 professeurs »*, décrit Stève Gaudin qui se projette dans un bras de fer de longue haleine.



Stève Gaudin remet en cause les journées de grève isolées et veut faire pression sur le gouvernement.

Une goutte d'eau qui fait déborder le vase

La goutte d'eau qui fait déborder le vase est celui de la suppression des trois jours de carence des fonctionnaires. *« Le statut des fonctionnaires est avant tout pour garantir l'égalité de traitement des usagers : école, système de soin, entretien des voiries... »* Le Snudi-FO 53 s'insurge également contre le gel des salaires et les suppressions de postes dans l'Éducation nationale. À l'échelon local, *« les relations avec la direction académique sont cordiales et bonnes : il y a une écoute mais là ça dépasse l'échelon départemental »*, souligne le secrétaire départemental.

« Comme si on nous crachait à la figure »

Vendredi 8 novembre, l'ex-président de la République, Nicolas Sarkozy a critiqué les fonctionnaires au cours d'une conférence dans le Var estimant que les professeurs travaillent *« 24h par semaine [...] six mois de l'année, entre les vacances et les week-ends [...] Je sais que c'est difficile d'être enseignant. Nous n'avons pas les moyens d'avoir un million d'enseignants. »*

Pour le secrétaire départemental Snudi-FO de la Mayenne, Stève Gaudin les propos de l'ancien président sont outrageants. *« Plus que la tristesse ou l'exaspération, la colère commence à prendre le dessus : c'est comme si on nous crachait à la figure. Les propos de Nicolas Sarkozy sont insupportables et indignes. »*



Un appel à mobilisation syndicale lancé

Mardi 12 novembre, Force Ouvrière 53 Fonction publique se mobilise pour contrer les mesures du gouvernement sur l'allongement des jours de carence. *« À 3 jours de carence, FO propose 3 jours de grève reconductible ! »* précise le syndicat qui contacte les autres syndicats pour préparer le rapport de force. *« Les prochains jours seront décisifs ! »* Il souhaite une grève reconductible *« dans l'unité la plus large. Ne sous-estimons pas notre capacité à nous faire entendre, bloquer le pays, la grève jusqu'à satisfaction »*.



Mobilisés pour des places en instituts spécialisés

À l'appel du syndicat FNEC-FP FO Enseignement 53 et FO Santé, 50 personnes se sont rassemblées devant la Bourse du travail pour dénoncer le manque de places dans les établissements spécialisés.

La mobilisation

Soixante-dix personnes se sont réunies devant la Bourse du travail, à Laval, hier. Le syndicat FNEC-FP FO Enseignement 53 et FO Santé, qui rassemble sous la bannière de Force ouvrière les directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, psychologues et les AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap), a choisi la Journée internationale des droits de l'enfant pour dénoncer, entre autres, le manque de places dans les établissements spécialisés, type IME (Institut médico-éducatif) ou Itep (Institut thérapeutique éducatif et pédagogique).



Hier, les manifestants se sont rassemblés devant la Bourse du travail, à Laval. | Photo : Ouest-France

170 places demandées en établissements

Le syndicat réclame la création de 170 places en IME et en Itep, le recrutement de 100 AESH supplémentaires ainsi qu'un vrai statut et un vrai salaire pour ces professionnels. **« La pédagogie ne peut pas se substituer aux soins. Deux cents enfants sont en attente de place en établissement spécialisé**, signale Stève Gaudin, secrétaire départemental Snudi FO 53. **On assiste à un glissement des publics. »** Le responsable syndical se défend d'être contre l'inclusion scolaire. **« Évidemment qu'on est pour l'inclusion. Mais elle doit être faite dans le respect des besoins spécifiques des enfants. »**

Les militants se sont retrouvés ensuite sur la place des Droits-de l'Homme pour la rebaptiser, symboliquement, en place des Droits-de l'Enfant. Dans la foulée de ce rassemblement, une délégation a été reçue à la préfecture par Marie-Aimée Gaspari, préfète de la Mayenne. **« Elle a été très à l'écoute et a pris comme engagement de faire remonter toutes ces revendications auprès de l'Éducation nationale, de l'ARS et des différents ministères concernés »**, conclut Stève Gaudin.

Benoit BACLET.

Sécurité sociale : une centaine de manifestants à Laval



Une centaine de personnes a répondu à l'appel à manifester de l'intersyndicale contre le projet de budget de la Sécurité sociale, porté par le gouvernement Barnier, depuis censuré. | Photo : Ouest-France

Hier, à 11 h 30, une centaine de personnes a répondu à l'appel à manifester de l'intersyndicale (CGT, FO, Solidaires, FSU et Sud) devant le théâtre de Laval (Mayenne), contre le projet de budget de la sécurité sociale porté par le gouvernement Barnier depuis censuré.

« Cette censure est le résultat des politiques antisociales du président Macron, a pointé Sébastien Lardeux, représentant départemental de Force ouvrière en Mayenne. **Pas d'illusion sur le prochain gouvernement qui devrait continuer dans le même sens. »**

Le syndicaliste a rappelé que cette année dans les Pays de la Loire, **« 25 plans sociaux ont eu lieu et une quinzaine est en cours ».**

Depuis le parvis du Théâtre de Laval, Sébastien Lardeux a eu **« un mot pour Christelle Morançais »** au sujet des coupes budgétaires annoncées par la présidente du conseil régional des Pays de la Loire, qui touchent particulièrement le milieu de la culture. **« Elle applique, selon l'intersyndicale, une idéologie en s'attaquant à ce qu'elle appelle des associations politisées. La culture, ce n'est pas seulement le Puy du Fou et les écoles confessionnelles. »**

Un nouveau rassemblement est prévu jeudi 12 décembre, à 10 h 30, devant l'hôpital de Laval.

Ouest-France · 13/12/2024

120 manifestants devant l'hôpital de Laval

Trois syndicats appelaient à la mobilisation, hier. À 10 h 30, une manifestation s'est déroulée devant l'hôpital de Laval.



Trois syndicats (Force ouvrière (FO), CGT et FSU) appelaient à la mobilisation, hier, à Laval. | Photo : Ouest France

La mobilisation

« Ce n'est pas aux travailleurs, aux salariés, aux retraités... de payer ! » 120 personnes, selon la police, se sont mobilisées hier, en fin de matinée à Laval. Elles voulaient dénoncer la **« politique d'austérité de l'État, défendre les emplois et les services publics »**, et lutter **« contre la casse industrielle et les plans sociaux »**.

Des plans sociaux en hausse dans la région

Trois syndicats (Force ouvrière (FO), CGT et FSU) avaient appelé à un rassemblement devant l'hôpital, **« qui est un symbole des services publics détruits »**, lâche Sébastien Lardeux, secrétaire général de FO en Mayenne. **« Et un symbole fort, puisque là, on touche à la santé et à la vie des gens »**, abonde Stève Gaudin, secrétaire départemental de Snudi-FO 53.

« Alors que de l'argent il y en a, il faut juste le partager », grince Sébastien Lardeux.

Cette mobilisation (qui devait être suivie par une manifestation dans les rues, qui a finalement été annulée faute de monde) a aussi été l'occasion de mettre l'accent sur les différents plans sociaux en cours. **« Dans les Pays de la Loire, on en a eu 15 en 2023, et 25 en 2024 ! »** s'alarme Sébastien Lardeux. Qui, avec Stève Gaudin, prévient d'emblée : **« Il n'y aura pas de trêve de Noël pour nos revendications ! Notre motion de censure à nous, c'est la grève. »**

La nomination d'un nouveau Premier ministre ne pourrait pas tout changer ? **« S'il mène la même politique qu'actuellement, on sera toujours dans la rue »**, tranche Franck Elie, secrétaire général de la CGT en Mayenne.

Florence STOLLESTEINER.

Ouest-France · 21/12/2024

Classes fermées : un « passage en force » ?

Un syndicat dénonce les méthodes de l'Éducation nationale pour « passer en force » des fusions ou fermetures d'écoles.

Une méthode **« au caractère complètement déloyal »** : dans un courrier envoyé aux élus municipaux et parents d'élèves daté du 17 décembre, Stève Gaudin, secrétaire départemental du syndicat Snudi FO, s'insurge contre les services de l'Éducation nationale en Mayenne.

Ils emploieraient **« des méthodes plus que discutables pour vraisemblablement tenter de passer en force sur des fusions d'écoles, des fermetures d'écoles et de classes. Sur certains secteurs du département, on laisse entendre par exemple que des réorganisations seraient "inévitables" au regard de la baisse démographique »**, affirme l'élu syndical, qui rappelle **« qu'il est illégal de laisser croire à des décisions déjà prises »**.

« Pas de décision, mais de la sensibilisation »

La directrice académique Brigitte Lacoste reconnaît avoir utilisé le terme **« inévitable, car c'est un fait, la démographie baisse : c'est moins 1 200 élèves en trois ans pour le premier degré »**. Mais elle réfute le terme **« passage en force »**. **« J'ai rencontré les élus. Je leur ai demandé de prendre conscience de certaines évolutions, de réfléchir à des RPI** (regroupements pédagogiques intercommunaux), **car c'est mon travail d'anticiper. »**

Brigitte Lacoste assure **« qu'il n'y a pas de prise de décision à ce stade, mais de la sensibilisation, car ils m'en voudraient de faire une annonce brutale. Avec notre démographie, on ne pourra pas maintenir le même nombre d'enseignants. Je sais que les syndicats aimeraient améliorer la prise en charge des élèves en maintenant ce nombre, mais ce sont des choix politiques qui ne sont pas de ma compétence. Moi j'essaye juste, avec les moyens que nous donne le ministère, de les répartir de la façon la plus juste possible. »**

Florence STOLLESTEINER.

2024 / 2025

France Bleu Mayenne · 24/12/2024

Nouveau gouvernement : pour un syndicat de la Mayenne, Emmanuel Macron "racle les fonds de poubelles"

La composition du nouveau gouvernement formé ce lundi soir par le Premier ministre François Bayrou s'attire les critiques de plusieurs syndicats de la Mayenne. Pour le SNUDI-FO, les futurs ministres auront pour seule feuille de route de démanteler un peu plus les services publics.

Mayenne

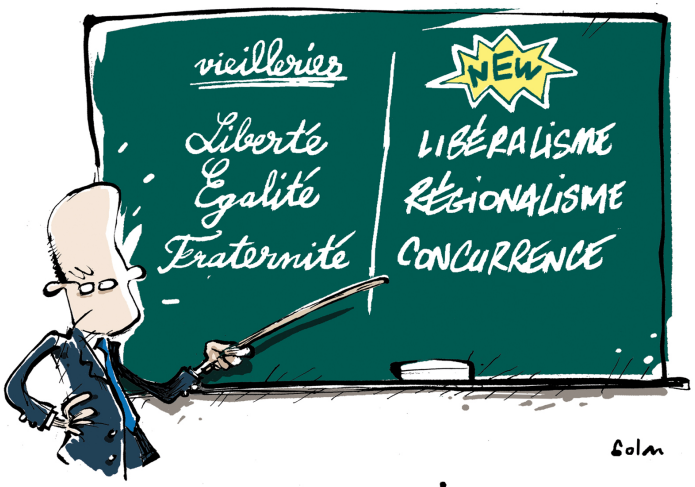
De Martin Cotta

Mardi 24 décembre 2024 à 13:31

Par ici Mayenne



Élisabeth Borne est la nouvelle ministre de l'Éducation nationale © Maxppp - TERESA SUAREZ



Ouest-France · 27/03/2025

Retraites : « Ce conclave est un piège »

Force ouvrière claque la porte au premier jour des négociations, en colère contre le nouveau cadrage financier de François Bayrou.

Entretien

Michel Beaugas, négociateur Force ouvrière sur les retraites.



| Photo : Paoloni Jeremy. ABACA via Reuters Connect

Pourquoi Force ouvrière, le troisième syndicat français, quitte-t-il la négociation sur les retraites ?

Parce que ce conclave est un piège tendu par François Bayrou. Le courrier qu'il nous a adressé mercredi soir, la veille de l'ouverture des discussions, ferme toutes les portes. Jusqu'à présent, le Premier ministre demandait que la négociation ne conduise pas à une dégradation des comptes. Et désormais, il réclame un retour à l'équilibre dès 2030. C'est-à-dire que nous devons trouver en plus six milliards d'euros d'économie. Cette exigence rend impossible le retour à 62 ans, que réclament la plupart des syndicats, dont FO.

Quelles sont alors les marges de manœuvre des syndicats ?

Nous sommes insérés dans un carcan. Le gouvernement veut contraindre les partenaires sociaux à n'avoir comme seule perspective que la retraite à 64 ans, voire 65, 66, pour se conformer aux prévisions financières de la Cour des comptes. Le courrier dit aussi qu'on ne peut pas augmenter le coût du travail. Ce qui signifie : pas de hausse de cotisation, alors que les entreprises bénéficient cette année de 173 milliards d'aides et d'exonérations. Et on voudrait faire payer le déficit aux salariés ! C'est inadmissible.

Quel est le but de François Bayrou selon vous ?

Le conclave lui a permis d'échapper à la censure. Et si les discussions échouent, il pourra toujours renvoyer la responsabilité sur les partenaires sociaux. Tout en oubliant de préciser que les conditions fixées ont rendu impossible d'aboutir au moindre accord.

Est-ce pour vous une façon de gagner du temps ?

Oui, je le pense.

Recueilli par
Jacques SAYAGH.

Ouest-France · 28/03/2025

Edition du 28/02/2025

Et si le transport scolaire était gratuit ?

Le tarif voté fin décembre par la Région – 170 € par élève et par an – a fait réagir FO lors du conseil de l'Éducation nationale en Mayenne.

« Plus 15 € par an d'abonnement, ça fait beaucoup chez nous. En Mayenne, on est un département rural. Pour des parents confrontés à des fermetures de classe et obligés d'utiliser les transports scolaires, ça fait une double peine. En six ans, les tarifs ont doublé. » Ce coup de gueule contre la nouvelle tarification régionale des bus scolaire 2025-2026, c'est Steve Gaudin, représentant FO Éducation en Mayenne, qui le pousse. **« Nous n'étions pas au courant des nouveaux tarifs jusqu'à ce CDEN** [Conseil départemental de l'Éducation nationale]. **On l'a appris lors de la réunion du 6 février. »**

Gratuit en Occitanie

La pilule n'est pas passée : Steve Gaudin rappelle qu'en **« 2019, on payait 80 € par an. À compter de la rentrée 2025, les parents paieront 170 €. On émet le vœu d'une gratuité des transports scolaires. Il y a des régions qui l'appliquent, comme l'Occitanie. »** Ce vœu a été suivi par les représentants au CDEN 53 de la CGT, de la FSU et de la FCPE. L'Unsa a préféré s'abstenir.

Les nouveaux tarifs ont été votés lors de la session du conseil régional, les 19 et 20 décembre. Roch Brancour, vice-président en charge des transports, expliquait alors que l'augmentation à hauteur de 170 € avait été décidée **« après consultation du Comité régional des partenaires et des Conseils départementaux de l'Éducation nationale »**

La Région ajoute que **« le coût réel du transport est de 1 285 € par an. La prise en charge de la Région est donc de 87 %. Cette hausse est due à l'augmentation des coûts. »** Sachant que 138 000 élèves sont transportés chaque jour, l'augmentation de 15 € de l'abonnement n'est pas anodine pour le budget régional.

De son côté, le groupe des élus L'Écologie ensemble à la Région regrettait, à l'époque du vote, **« une nouvelle hausse des tarifs des transports bien au-delà de l'inflation : c'est au pouvoir de vivre des Ligériens que va s'attaquer la majorité. »**

Éric de GRANDMAISON.

Ouest-France · 01/04/2025

Laval en bref

Ils s'opposent à la suppression d'un poste d'infirmière

« Face à la situation alarmante de la santé mentale des jeunes, la rectrice n'a rien trouvé de mieux que de supprimer un poste d'infirmière scolaire en Mayenne pour la rentrée prochaine », s'inquiètent les syndicats enseignants FNEC-FP FO 53 et CGT Educ'action 53. **« La rectrice plaide pour un rééquilibrage au nom d'une baisse des effectifs en Mayenne »,** poursuit l'intersyndicale dans son communiqué. Les syndicats s'inquiètent du **« gel »** du poste d'infirmière scolaire au lycée Réaumur de Laval à la rentrée de septembre. L'actuelle titulaire part à la retraite. L'intersyndicale enseignante demande **« l'abandon du projet de suppression »**. Et demande au contraire, une augmentation du nombre de postes dans les secteurs sociaux et médicaux. **« Jusqu'ou ira cette dégradation du service public ? »** s'inquiètent et s'interrogent les syndicats.



2024 / 2025

Ouest-France · 07/05/2025

550 à 600 manifestants pour le 1er-Mai

Jeudi 1er mai, jour de la fête du Travail, un cortège de manifestants a défilé à Laval entre la mairie et la préfecture.



La manifestation du 1er-Mai à Laval a été suivie avec 550 à 600 personnes qui ont défilé à l'appel de plusieurs syndicats. | Photo : Ouest-France

La mobilisation

Mieux qu'en 2024 avec ses 440 manifestants. Et nettement moins bien que 2023 et son 1er-Mai record à près de 6 000 personnes réunies dans les rues de Laval contre la réforme des retraites. Ce jeudi 1er mai, avec 550 manifestants selon la police et 600 selon les organisations syndicales, est donc conforme aux attentes. **« C'est pas mal avec le pont et le beau temps. Ce n'était pas gagné »**, confie un manifestant. C'est également l'avis de Mélanie Allain, responsable de la CFDT 53, venue marcher **« pour plus de justice sociale »**. Elle poursuit : **« En Mayenne, nous voyons un chômage des jeunes qui augmente. Et parallèlement, nous avons dans la région Christelle Morançais** (la présidente des Pays-de-la-Loire N.D.L.R.) **qui coupe les subventions aux missions locales. Que vont faire les jeunes ? Ils vont errer dans la rue. »**

« La retraite avant l'arthrite »

Tous ceux qui marchent en cette journée de fête du Travail, parfois du muguet dans les mains, reprennent les slogans qui demandent **« la retraite à 60 »**, notamment, **« la retraite avant l'arthrite »**. Ils militent aussi pour la défense des services publics au son de **« y en a ras le bol de ces guignols qui ferment nos usines, nos hôpitaux et nos écoles »**.

Des touristes de Hong Kong prennent des photos

Cécile Pichon, déléguée du personnel chez Snudi-FO53 explique : **« Nous refusons toute économie de guerre. L'époque est noire sur le plan social et ce sont les services publics qui sont visés par les coupes. On fait des économies sur des besoins vitaux. En Mayenne, l'accès aux soins n'est pas garanti. Et chaque année, dans les villages, des classes sont fermées. »**

Après être parti de l'hôtel de ville, le cortège s'étire le long de la Mayenne puis traverse le Vieux-Pont, le Vieux-Château en arrière-plan. La carte postale est belle et séduit des touristes venus de Hong Kong qui, sur leur trajet entre la Bretagne et Amboise (Indre-et-Loire), se sont arrêtés visiter la ville. Ils prennent des photos de la manifestation. **« Chez nous, nous n'avons pas des manifestations de ce genre,** sourit l'un d'eux. **Notre économie va bien. »** D'importantes manifestations pro démocratie avaient eu lieu dans le pays en 2019 et s'étaient terminées avec l'arrestation des principaux leaders.

N. G.

Ouest-France · 08/05/2025

Ils n'oublient pas ces Français retenus en Iran

Trois ans après l'arrestation de Cécile Kohler et son compagnon, Jacques Paris en Iran, une quarantaine de personnes se sont réunies devant la mairie pour soutenir ces otages français.

La mobilisation

C'est un triste anniversaire. Cela fait trois ans jour pour jour que Cécile Kohler et Jacques Paris sont emprisonnés dans les geôles iraniennes. Sur les marches de l'hôtel de ville, hier, une quarantaine de personnes tiennent des portraits des deux otages. Ils ont répondu à l'appel du comité national « Liberté pour Cécile », comme une quarantaine d'autres villes en France.

Accusés d'espionnage

À Laval, c'est le syndicat Force ouvrière, en lien avec l'association Liberté pour Cécile qui relaie et organise. **« Mais sans les couleurs de nos organisations. Nous ne sommes pas là pour ça, mais bien pour soutenir les deux enseignants »**, explique Sébastien Lardeux. Ils ont été arrêtés le 7 mai 2022, alors qu'ils étaient en vacances. Accusés d'espionnage par le régime de Téhéran, ils croupissent dans l'une des pires prisons d'Iran.

« Les conditions de détention de Cécile et Jacques demeurent extrêmement alarmantes : enfermés dans une cellule exiguë, éclairée en continu, sans lit ni mobilier, ils dorment sur des couvertures. Leur accès à la lumière du jour est strictement limité à deux ou trois sorties hebdomadaires de trente minutes dans une cour étroite », s'alarment les manifestants, qui auraient aimé être rejoints par les élus, invités au rassemblement. **« Même s'il n'a pas pu venir, seul Guillaume Garot a répondu à notre mail d'invitation. C'est un peu décevant »**, se désole Sébastien Lardeux.

B. B.



À Laval, près de quarante personnes ont demandé la libération de Cécile Kohler et Jacques Paris, otages en Iran depuis trois ans. | Photo : Ouest-France

A votre service

Assainissement

Levrard NUISIBLES

Rats/Souris - Frelons/Guêpes - Punaises de lit - Cafards/Blattes - Chenilles
Débouchage - Caméra et détection de canalisations - Recherche de fuites - Vidange toutes fosses et bac à graisse - Neutralisation cuve à fioul - Curage d'égouts - Nettoyage de puits et forages. Depuis + de 25 ans ! Intervention en Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne et Orne.
contact@levrard-groupe.fr



2024 / 2025

Ouest-France · 14/05/2025

« Entre 4 jours et 4,5 jours, j'ai vu la différence » : en Mayenne, les parents mobilisés

Alors que des rassemblements se préparent devant les mairies de Laval, Château-Gontier et Mayenne le 22 mai 2025, le Snudi-FO 53 a tenu une conférence de presse ce mardi 13 mai pour dévoiler les résultats de l'enquête départementale du comité pour le retour à quatre jours dans les écoles de la Mayenne. L'occasion pour des mamans de témoigner.



Des rassemblements auront lieu contre la semaine de 4,5 jours le 22 mai 2025. (photo d'illustration) | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Nicolas GOINARD.

Publié le 14/05/2025 à 07h30

Newsletter La Matinale

Chaque matin, l'actualité du jour sélectionnée par **Ouest-France**

Ils poursuivent leur mobilisation pour un retour à la semaine de quatre jours dans les écoles de la Mayenne. Le 22 mai 2025, cela se concrétisera par des rassemblements devant les mairies de Laval, Château-Gontier et Mayenne.

Mardi 13 mai, le Snudi-FO a dévoilé les résultats d'une enquête menée par le comité départemental pour le retour à quatre jours dans les écoles de la Mayenne dans laquelle il est notamment dit : **« L'école maternelle semble particulièrement inadaptée à ce rythme de 4,5 jours. Des collègues relèvent de l'absentéisme élevé l'énervement plus important le jeudi. »** Une enseignante confie appeler cette journée **« le jeudi de l'horreur »**. Et d'ajouter : **« Et le vendredi, ils n'ont plus d'énergie. »** La conséquence selon eux de la semaine de 4,5 jours et de ces heures de classe le mercredi matin.

Lire aussi : « Se reposer le mercredi » : en Mayenne, la semaine des quatre jours plébiscitée par nos lecteurs

Profitez-vous de vos avantages abonné(e)s ?

Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace J'y vais

Amélie Gilles, parent d'élèves installée à Laval, note : **« Où on habitait avant, ils étaient à 4 jours. En arrivant à Laval, on a vu la différence avec plus de fatigue. Les mardis soir étaient plus détendus avant. Maintenant, il y a les devoirs à faire et le mercredi matin, il faut se lever à 7 heures et se dépêcher. »**

« On ne souhaite pas que ces décisions dépendent des élus »

Ouest-France · 14/05/2025

Selon le syndicat Snudi-FO en Mayenne, 70 % des écoles publiques sont à quatre jours et 78 % des écoles privées. **« À Château-Gontier, des parents choisissent de mettre leurs enfants dans le privé pour avoir des semaines de 4 jours alors que les écoles publiques de la ville sont à 4,5 »**, avance Stève Gaudin, secrétaire du Snudi-FO. Il continue : **« Pour les personnels, cette demi-journée c'est comme une cinquième journée. »**



Amélie Gilles a vu la différence entre la semaine de 4 jours et la semaine de 4,5 jours depuis son installation à Laval. | OUEST-FRANCE

Jennifer Guihal, une autre maman, considère que **« tous les élèves ne sont pas traités de la même manière alors qu'ils vont à l'école de la République »**. Stève Gaudin reprend : **« On ne souhaite pas que ces décisions dépendent des élus. »** Raison pour laquelle le syndicat demande l'abrogation des décrets permettant de déroger à la règle nationale.

Dans un communiqué, la fédération de parents d'élèves, la FCPE de la Mayenne, s'est dite **« toujours favorable à une semaine de 4,5 jours à l'école »** qui **« favorise l'apprentissage et l'ouverture culturelle des élèves, et notamment des plus défavorisés »**. La FCPE dit aussi : **« Cette mesure a permis à de nombreuses femmes, notamment dans les milieux populaires, de retrouver du travail à temps plein en libérant leur mercredi. »**

2024 / 2025

Ouest-France · 16/05/2025

Ouest-France
Vendredi 16 mai 2025

Pays de la Loire / Mayenne

« Entre 4 jours et 4,5 jours, j'ai vu la différence »

Alors que des rassemblements se préparent, le Snudi-FO 53 a dévoilé les résultats de l'enquête départementale du comité pour le retour à quatre jours. L'occasion pour des mamans de témoigner.

Le débat

Ils poursuivent leur mobilisation pour un retour à la semaine de quatre jours dans les écoles de la Mayenne. Le 22 mai, cela se concrétisera par des rassemblements devant les mairies de Laval, Château-Gontier et Mayenne.

Mardi 13 mai, le Snudi-FO a dévoilé les résultats d'une enquête menée par le comité départemental pour le retour à quatre jours dans les écoles de la Mayenne dans laquelle il est notamment dit : **« L'école maternelle semble particulièrement inadaptée à ce rythme de quatre jours et demi. Des collègues relèvent de l'absentéisme élevé, l'énervement plus important le jeudi. »** Une enseignante confie appeler cette journée **« le jeudi de l'horreur »**. Et d'ajouter : **« Et le vendredi, ils n'ont plus d'énergie. »** La conséquence selon eux de la semaine de 4,5 jours et de ces heures de classe le mercredi matin.

« Ces décisions ne doivent pas dépendre des élus »

Amélie Gilles, parent d'élèves installée à Laval, note : **« Où on habitait avant, ils étaient à 4 jours. En arrivant à Laval, on a vu la différence avec plus de fatigue. Les mardis soir étaient plus détendus avant. Maintenant, il y a les devoirs à faire et le mercredi matin, il faut se lever à 7 heures et se dépêcher. »**

Selon le syndicat Snudi-FO en Mayenne, 70 % des écoles publiques sont à quatre jours et 78 % des écoles privées. **« À Château-Gontier, des parents choisissent de mettre leurs enfants dans le privé pour avoir des semaines de 4 jours alors que les écoles publiques de la ville sont à 4,5 »**, avance Stève Gaudin, secrétaire du Snudi-FO. Il continue : **« Pour les personnels, cette demi-journée c'est comme une cinquième journée. »**



Des rassemblements auront lieu contre la semaine de 4,5 jours le 22 mai. (photo d'illustration) | Photo : Archives Ouest-France

Jennifer Guihal, une autre maman, considère que **« tous les élèves ne sont pas traités de la même manière alors qu'ils vont à l'école de la République »**. Stève Gaudin reprend : **« On ne souhaite pas que ces décisions dépendent des élus. »** Raison pour laquelle le syndicat demande l'abrogation des décrets permettant de déroger à la règle nationale.

Dans un communiqué, la fédération de parents d'élèves, la FCPE de la Mayenne, s'est dite **« toujours favorable à une semaine de 4,5 jours à l'école »** qui **« favorise l'apprentissage et l'ouverture culturelle des élèves, et notamment des plus défavorisés »**. La FCPE dit aussi : **« Cette mesure a permis à de nombreuses femmes, notamment dans les milieux populaires, de retrouver du travail à temps plein en libérant leur mercredi. »**

N. G.

Le Haut Anjou · 22/05/2025

Château-Gontier. Rythmes scolaires : appel à rassemblement pour le retour à la semaine de 4 jours

Actualités. À l'appel du syndicat enseignant Snudi-FO 53 et du Comité pour la semaine de 4 jours, un rassemblement est prévu jeudi 22 mai à 18h devant la mairie de Château-Gontier. Objectif : réclamer un retour à la semaine de 4 jours dans les écoles publiques, afin d'aligner les rythmes scolaires avec ceux de l'enseignement privé et de la majorité des communes du département.

Publié le 20/05/2025 à 16h30, mis à jour le 20/05/2025 à 17h46 - Par Clémentine Marié



Le syndicat Snudi-FO 53 et le Comité pour la semaine de 4 jours appellent à un rassemblement jeudi 22 mai à 18h devant la mairie. - HA



2024 / 2025

Ouest-France · 23/05/2025

Ils réclament la semaine de 4 jours à l'école

Trois rassemblements ont eu lieu hier devant les mairies de Laval, Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne pour défendre la semaine de quatre jours dans le département.

La mobilisation

« Nous ne voulons plus des 5 jours d'école. 4 jours pour tous. » C'était le mot d'ordre des rassemblements lancés par le syndicat d'enseignants Snudi-FO 53 en Mayenne, devant les mairies des trois principales villes du département où la semaine de 4,5 jours est de rigueur.

Une quarantaine de personnes a suivi le mouvement à Laval à 18 h, hier. Ils étaient une dizaine de manifestants à Mayenne, une quinzaine à Château-Gontier-sur-Mayenne. Ce mouvement national s'inscrit en réaction à l'annonce par Emmanuel Macron du lancement d'une « convention citoyenne » sur les rythmes scolaires.



Une quarantaine de manifestants étaient présents à Laval contre la semaine de 4,5 jours en vigueur dans les trois principales villes de la Mayenne. | Photo : Ouest-France

Les enfants de maternelle plus fatigués

Le syndicat, qui relayait le message du comité départemental mobilisé en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours, estime qu'un tel rythme scolaire **« dégrade les conditions de travail et crée une inéquité de traitement entre les personnels ».**

Snudi-FO estime que **« plus de 90 % des communes au niveau national sont revenues à un rythme de 4 jours et dérogent à la règle. Quand une loi est si peu appliquée, il est temps de s'interroger sur sa pertinence ».**

« Beaucoup d'enseignants nous font remonter une plus grande fatigabilité des élèves, en grande partie en maternelle, et c'est flagrant le jeudi, constate Stève Gaudin, à la tête du syndicat mayennais. **La semaine de 4 jours et demi a surtout une incidence sur les conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale dans les écoles. Ce sont plus de frais, de temps de travail bénévole car on travaille sur 5 jours. On a des collègues qui sont en arrêt maladie à cause de ce rythme scolaire. »**

Demander ce qu'en pensent les parents d'élèves

La semaine de 4,5 jours s'ajoute à des conditions déjà dégradées selon Frédéric Gayssot, secrétaire adjoint départemental Snudi-FO et directeur de l'école élémentaire Manuela-Montebrun à Saint-Denis-d'Anjou, présent à Château-Gontier : **« On a des enfants en attente de places dans des établissements spécialisés. Ils sont actuellement scolarisés en milieu ordinaire, sont en souffrance et, pour beaucoup, causent des difficultés aux enseignants ».**

Pour Antoine Blanchet, professeur des écoles, qui a manifesté à Mayenne, le retour à 4 jours est **« dans l'intérêt des personnels et des enfants car si on veut que l'école publique prenne soin des élèves qui lui sont confiés, il faut aussi prendre soin des personnels qui en ont la charge ».**

À Laval, une délégation a été reçue en mairie par le premier adjoint au maire Bruno Bertier et l'adjointe à l'éducation, Marie-Laure Le Mée-Clavreul. Un référendum auprès des parents d'élèves lavallois a été demandé en vain.

À Château-Gontier aussi, une délégation devait être reçue par la maire déléguée d'Azé, Nolwen Guérin et son adjointe à la jeunesse Bénédicte Ferry. Là encore, un sondage des familles concernées a été demandé.

Mathieu CHARRIER.

Flashez ce QR code avec votre smartphone pour voir la vidéo.

Le Haut Anjou · 26/05/2025

Château-Gontier. Polémique après la distribution d'objets politiques à des élèves de CM2 lors d'une sortie scolaire

Actualités. Vendredi 23 mai, lors d'une sortie scolaire, des CM2 d'écoles de Château-Gontier (Mayenne) ont reçu des sacs contenant des objets à l'effigie d'un groupe politique européen.

Publié le 26/05/2025 à 16h08, mis à jour le 27/05/2025 à 11h23 - Par Clémentine Marié

Le Haut Anjou · 26/05/2025

À l'issue de la journée du 23 mai, censée promouvoir les valeurs civiques et l'engagement citoyen, chaque élève de CM2 d'écoles publiques de **Château-Gontier-sur-Mayenne** s'est vu remettre un sac en cadeau. Mais le contenu de ces sacs a rapidement soulevé l'indignation de plusieurs enseignants et parents d'élèves : loin de documents à vocation pédagogique, ils contenaient des "goodies" estampillés "Renew Europe", un groupe politique européen auquel sont affiliés plusieurs partis français - notamment Renaissance, Horizons, le Mouvement démocrate, l'UDI.

SNUDI-FO 53 dénonce une atteinte à la neutralité de l'école publique



2024 / 2025

Le Haut Anjou · 26/05/2025

Le syndicat **SNUDI-FO 53** a vivement réagi en dénonçant ce qu'il considère "*comme une atteinte grave au principe de neutralité de l'école publique*". Dans un communiqué transmis aux autorités académiques, il questionne : "*Comment peut-on ainsi ignorer la neutralité de l'école publique et la loi qui s'impose à tous ?*" Le syndicat s'interroge également sur l'éventuelle implication du **maire** dans cette initiative, rappelant qu'en tant qu'élu, mais aussi président de la communauté de communes et vice-président du conseil régional des Pays de la Loire, il se doit "*de respecter scrupuleusement les règles de **laïcité** et de neutralité politique dans l'espace scolaire*". "*Nous ne pouvons croire qu'il puisse en être à l'initiative. En tout état de cause, ni les élus locaux ni les 'clubs' philanthropiques ne peuvent être au-dessus des lois*", insiste le syndicat dans sa lettre ouverte.

Le Haut Anjou · 26/05/2025

En réponse à ces accusations, Philippe Henry soutien ne pas être à l'origine de cette distribution de goodies. "*J'ai été injustement cité et nommé. Je ne suis pas l'organisateur de cette journée et donc injustement mis en cause par le syndicat qui tente de me faire porter la responsabilité de cette distribution. Il y a eu une maladresse, mais il s'agit d'articles neutres (crayons, goodies, sac) et non pas d'un programme politique*", répond le maire de Château-Gontier-sur-Mayenne et président du Pays de Château-Gontier.

Ouest-France · 27/05/2025

Sud-Mayenne

Un sac offert à des écoliers fait polémique

Château-Gontier-sur-Mayenne — Vendredi, des élèves de CM2 ont reçu des sacs contenant de la propagande politique de la députée du groupe Renew Europe Valérie Hayer. Cela fait réagir.

La polémique

A-t-on le droit de distribuer des documents à l'effigie d'un groupe politique à des élèves d'une école publique ? Vendredi, plusieurs classes de CM2 ont participé à une sortie scolaire, intitulée « journée citoyenne », organisée par le Lions Club.

Toujours selon ce même syndicat, à l'issue de la journée, des sacs ont été distribués à chacun des élèves. **« Chacun aurait pu penser qu'il s'agissait d'objets pédagogiques, en lien avec cette journée. Eh bien non ! »**, indique le syndicat dans un communiqué.

Ce sac contenait des goodies et autres objets de propagande politique à l'effigie de Renew Europe. Mais qu'est-ce que c'est ? Selon leur propre site internet, il s'agit d'un groupe politique du Parlement européen constitué en juin 2019, et destiné à étendre le groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe aux partis qui ne souhaitent pas la mention du libéralisme dans leur nom.

À l'intérieur, on y trouve aussi des documents de la Mayennaise Valérie Hayer, députée européenne et présidente de Renew Europe.



Vendredi, des sacs contenant de goodies à l'effigie du parti Renew Europe ont été offerts à des élèves de CM2, à l'initiative de la députée européenne du même groupe, Valérie Hayer. | Photo : SNUDI - FO

« Je n'étais pas au courant »

Alors la question est de savoir si Philippe Henry, maire de Château-Gontier-sur-Mayenne, était informé de la distribution de propagande de son groupe et parti politique à des élèves des écoles publiques de la ville ?

Contacté par *Ouest-France*, le maire répond : **« Je ne suis pas du tout au courant ! L'organisateur c'est le Lions club, il faut voir avec eux. Mais il doit y avoir un principe de neutralité. L'école doit être préservée de tout cela. Je ne comprends pas, car même ceux qui ont effectué la distribution auraient dû être interpellés. »**

Le Lions club n'a pas distribué ces documents

Du côté du Lions club, Pierre Sourty, président du Lions club de Château-Gontier se dit étonné de cette distribution. **« Dans cette journée, nous avions différents ateliers allant de la déchetterie au service des eaux. Nous avions la mairie et des élus comme le sénateur Guillaume Chevrollier ou encore Géraldine Bannier, députée, et la députée européenne, Valérie Hayer. Toutes les classes tournaient sur ces stands. Mais ce n'est pas le Lions Club qui a distribué ces sacs. »**

Alors pour avoir la réponse, il faut taper à la porte du cabinet de Valérie Hayer. Et effectivement, c'est ici que 31 sacs contenant des goodies ont été remis à deux classes et à leurs enseignants qui sont passés sur le stand de l'élue mayennaise.

« La distribution au niveau du Parlement européen est très réglementée et se fait avec autorisation. Lors de cette journée citoyenne, le but n'était pas de faire de la propagande, mais de la pédagogie. Nous voulions aussi présenter la mission européenne de Valérie Hayer », indique Quentin Lanvierge, assistant parlementaire. **« Le choix a été fait, avec l'accord de l'enseignant, de distribuer aux élèves de CM2. En aucun cas, il y a eu une collusion avec Philippe Henry. C'est une initiative personnelle qui s'est déjà réalisée dans d'autres écoles. Cela n'a jamais posé de problème »**, précise Quentin Lanvierge.

Le SNUDI-FO 53 a saisi le directeur académique et la préfète.

Maël FABRE.

2024 / 2025 Coup

Ouest-France · 05/06/2025

La mobilisation contre la réforme des retraites a réuni une cinquantaine de personnes ce jeudi 5 juin 2025, devant la préfecture de la Mayenne.

Ouest-France
Nicolas GOINARD
Publié le 05/06/2025 à 14h02

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Laval
Chaque matin, recevez toute l'information de Laval et de ses environs avec Ouest-France

Un rassemblement a été organisé ce jeudi 5 juin 2025 midi devant la préfecture de la Mayenne, à Laval (Mayenne) à l'appel de l'intersyndicale CGT et FSU. Une cinquantaine de personnes a répondu à cet appel dénonçant la **« concertation dite conclave [qui] se poursuit en quasi secret »**.

Vote à l'assemblée nationale

Une faible mobilisation néanmoins dopée par le vote symbolique de l'assemblée nationale contre la réforme des retraites. **« Cela montre que s'il y avait eu un vote, cette réforme n'aurait pas été adoptée »,** estime Laurent Thoraval, secrétaire départemental de la FSU.

Les autres syndicats selon la CGT et la FSU sont dans l'attente.

Ouest-France · 07/06/2025

MENU ouest france

Propagande politique distribuée à des élèves mayennais : le directeur académique réagit

Des sacs contenant des documents de propagande politique de la députée européenne Valérie Hayer avaient été distribués à des élèves de Château-Gontier-sur-Mayenne lors d'une sortie scolaire, vendredi 23 mai 2025. Le Snudi-FO 53 a interpellé le directeur académique sur cet incident. Ce dernier assure avoir pris des mesures.

Ouest-France · 18/06/2025

Un rassemblement pour soutenir une enseignante



Une quarantaine de personnes ont pris part au rassemblement. | PHOTO : FNEC-FP FO 58

Hier, une quarantaine de personnes s'est rassemblée devant la mairie, à l'appel des syndicats FNEC-FP FO 53, FSU 53 et SUD éducation 53. Les manifestants étaient présents pour soutenir l'enseignante de Sens (Yonne), qui avait été suspendue après avoir observé une minute de silence en hommage aux victimes de Gaza, le 26 mars. **« C'est aberrant cette situation,** déplore Stève Gaudin, secrétaire départemental FO. **Cette minute de silence était à la demande d'élèves. Avant de la mettre en place, elle a proposé à ceux qui voulaient sortir de la classe de le faire. »** La version du rectorat diffère et indique que cette minute de silence était à l'initiative de l'enseignante. La professeure de physique chimie a été réintégrée, mais a écopé d'un blâme, pour manquement au devoir de neutralité qui s'applique à tous les enseignants. **« Nous exigeons que cette sanction soit purement et simplement retirée »**, conclut Stève Gaudin.

France Bleu Mayenne · 28/06/2025

ici Télévisic

cations dans l'Aisne | Thématiques | Services | Radio musicale | Partir en week-end

Mayenne

En Mayenne, un syndicat de l'Education demande la fermeture des écoles sans climatisation "a minima l'après-midi"



En Mayenne, le syndicat FO demande la fermeture l'après-midi des écoles sans climatisation © Maxppp

Germain Treille

Publié le samedi 28 juin 2025 à 22:34

France Bleu Mayenne · 28/06/2025

Mayenne, le syndicat FO de l'Education a écrit à la préfecture de prendre les mesures nécessaires pour protéger les enfants et le personnel, demandant la fermeture des écoles sans climatisation, au moins l'après-midi.

Les températures vont grimper au-delà des 35° en Mayenne dans les prochains jours, battant peut-être des records localement. Le département, comme beaucoup d'autres partout en France, est placé à partir de ce dimanche midi en vigilance orange canicule. C'est en une semaine la deuxième vague de grosse chaleur qui s'abat sur le pays.

Dans ce contexte, le syndicat Force Ouvrière de l'Éducation demande à la préfecture de prendre **des mesures en urgence pour protéger les enfants et le personnel** lors de la dernière semaine de l'année scolaire avant les grandes vacances.

FO a envoyé un courrier aux autorités pour demander, "*a minima l'après-midi*", la fermeture des écoles qui ne disposent pas d'un système de climatisation : "*Les personnels nous font état de températures atteignant et même dépassant les 30° dans les locaux. Dans les établissements scolaires et administratifs, lorsqu'il y a eu mise à disposition de ventilateur, ce qui n'est pas le cas partout, cela n'a eu aucun effet sur la température insupportable des locaux*" peut-on lire dans cette lettre.

Des salles de classe à 36 °C

À midi, les températures relevées par des enseignants dans les classes du département ont atteint jusqu'à 36 °C, selon le Snudi-FO 53, principal syndicat des écoles publiques mayennaises. Samedi 28 juin, il avait appelé la préfète à fermer les établissements scolaires lors des après-midi du début de semaine. **« La seule réponse a été de conseiller la fermeture… des administrations »,** indique le Snudi-FO 53 qui s'est adressé, ce lundi midi, au directeur académique pour lui faire l'état de la situation.



Ouest-France · 29/06/2025

Canicule : un syndicat inquiet des conditions de travail

Ils sont inquiets et veulent des mesures. Alors que les températures ne cessent de grimper en Mayenne, le syndicat FNEC-FP FO 53 s'alarme des conséquences de cette canicule sur les élèves et leurs professeurs.

« Depuis le début de cette vague de chaleur, les personnels de l'Éducation nationale nous font état de températures atteignant et même dépassant les 30 °C dans les locaux scolaires », alerte le syndicat.

D'après lui, **« des enseignants ont fait des malaises dans les salles surchauffées, y compris lors de la passation des examens. On nous a aussi fait part de malaises des élèves (nausées, saignements de nez et maux de tête), à l'instar des élèves du collège de Craon vendredi dernier. »**

Dans une lettre ouverte à la préfète, le syndicat rappelle le décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur. Un décret qui stipule que **« si les mesures sont insuffisantes au regard des conditions climatiques, l'arrêt de l'activité est décidé ».**

La FNEC-FP FO 53 demande donc **« la fermeture, a minima l'après-midi, des établissements scolaires et administratifs qui ne bénéficient pas d'un système de climatisation »,** car les ventilateurs **« n'ont aucun effet sur la température insupportable des locaux ».**



Le Glob-journal

LEGLOB-JOURNAL
Investigations, analyses, opinions, podcasts et vidéos - Mayenne

S'ABONNER | LA UNE | MAYENNE | CULTURES | SOCIÉTÉ | EDITO | PLUS | LEGLOB-AUDIO | ABONNÉ-ES

A LIRE AUSSI :: Un déploiement de caméras qui ne fait pas sourire les syndicats

Un déploiement de caméras qui ne fait pas sourire les syndicats

leglob-journal.fr 18 janvier 2026 0



Pour continuer à lire ce qu'on ne lit pas ailleurs
S'abonner ici
leglob-journal

Podcasts et vidéos

Le Globe-journal

Le président du département de la Mayenne Olivier Richefou a provoqué une onde de choc syndicale dans l'éducation nationale avec son « plan pour la sécurisation des collèges mayennais » annoncé sur la radio locale Ici Mayenne (13 janvier 2026) consistant à déployer l'installation de 128 caméras, pour filmer les entrées des établissements scolaires d'ici la rentrée 2026. En Mayenne, FO a dégainé le premier, suivi du SNES-FSU puis de Sud Éducation. Verbatim

Tribunes

Par le **SNFOLC** – « Nous avons saisi la rectrice et la CNIL »

Cette décision, prise de manière unilatérale par le président du Conseil départemental, Olivier Richefou, s'inscrit dans un contexte national marqué par une surenchère sécuritaire : annonces gouvernementales répétées, interventions des forces de l'ordre dans les établissements, fouilles de sacs à l'entrée des collèges et des lycées.

2025 / 2026

Le Glob-journal

Les élèves évoluent déjà dans un climat anxiogène avant même d'entrer en classe. Ils seront désormais filmés et surveillés par des dispositifs de vidéosurveillance opérés par des agents « accrédités », sous l'égide des forces de l'ordre. Les jeunes ont besoin de sérénité et de moyens pour étudier, non d'un contrôle permanent par des caméras ou de fouilles policières. La mission de surveillance relève déjà des assistants d'éducation (AED), dont les effectifs sont notoirement insuffisants et dont les conditions de travail et salariales sont particulièrement précaires. Nous condamnons cette décision autoritaire et unilatérale du Conseil départemental, qui ne répond en rien aux besoins urgents des établissements scolaires, et constitue une nouvelle atteinte aux libertés.

Le président du Conseil départemental lui-même reconnaît qu'« *il n'y a pas d'élément déclencheur ou de problème de sécurité* » ayant motivé cette décision. Cette orientation sécuritaire aura pourtant un coût démesuré : 450 000 euros sont prévus pour le déploiement de ces caméras, sans compter le visionnage et l'analyse des images.

Dans le même temps, tous les collèges mayennais sont concernés par la présence d'amiante (un danger mortel pour les adultes comme pour les élèves), le parc informatique est largement insuffisamment financé et trop souvent obsolète, et des travaux d'isolation sont indispensables pour éviter que les salles de classe ne deviennent des étuves lors des épisodes de canicule.

Nous tenons à rappeler également que l'installation de dispositifs de vidéosurveillance n'a fait l'objet d'aucune consultation des conseils d'administration des collèges. Or, la CNIL précise que « *dans un collège ou un lycée, la mise en place de caméras relève d'une décision du chef d'établissement, après délibération du conseil d'administration* ». Nous tenons à dénoncer une réponse sécuritaire inefficace et anxiogène, qui ne répond ni aux besoins des personnels ni à ceux des élèves. Ce dispositif de surveillance ne fera en réalité qu'aggraver un climat déjà dégradé par une escalade autoritaire.

Aussi nous nous opposons à l'installation de caméras aux abords des collèges et interpellons la Rectrice ainsi que la CNIL sur cette dérive préoccupante, tout en poursuivant notre combat contre la réduction des crédits de fonctionnement et les suppressions de postes annoncées par le ministère, dans un contexte d'austérité budgétaire que le projet de loi de finances 2026 ne fera qu'aggraver. » ■

leglob-journal

Investigations, analyses, opinions, podcasts et vidéos – Mayenne

Le portrait de trop selon FO – Par leglob-journal.fr

leglob-journal.fr11 octobre 2025



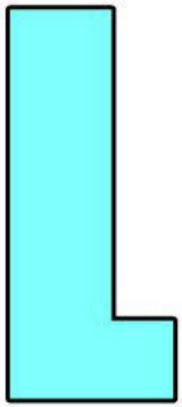
Dans une des salles de réunion, en début d'année 2025 – © leglob-journal.fr

Une récente lettre ouverte du syndicat Force Ouvrière 53 de l'Éducation nationale interpelle le Directeur des services académiques de l'Éducation nationale en

2025 / 2026

Le Glob-journal

Mayenne. La présence du portrait officiel du Président de la République dans des salles de l'Inspection académique à Laval ont ému des enseignants en formation.



Le syndicat demande à Fabien Audy, nouvel inspecteur d'académie de la Mayenne, « *le retrait de tous les portraits du président de la République actuellement affichés dans les salles de réunion de la Direction des services sépartementaux de l'Éducation nationale de la Mayenne (DSDEN).* […] *Dans un souci de neutralité, d'impartialité et d'égalité de traitement, nous vous demandons en conséquence de faire retirer immédiatement ces portraits du président de la République* » . dit le FNEC-FP FO 53. Force Ouvrière écrit notamment : « *les instances départementales représentatives des personnels, les structures de consultation, les actions de formation doivent se tenir dans un cadre neutre, dégagé de toute symbolique politique, et n'ont pas à se réunir sous les hospices du président de la République.*

Le Glob-journal

Les agents de la Fonction publique d'État ne sont pas au service d'un gouvernement ni d'un président de la République, mais au service de l'État et de la nation, dans le strict respect du principe de neutralité et des droits garantis par leur statut.«

D'autant que rien n'existe dans la loi concernant cette obligation. Le portrait du chef de l'État photographié, c'est plus une tradition républicaine, depuis Adolphe Thiers, président de la République de 1871 à 1873, mais la législation n'exige pas la pose obligatoire de portraits. Alerté par leglob-journal.fr sur cette absence de texte juridique, alors que depuis 2023 certains titres de presse et bien des personnes considéraient la chose comme acquise, FO a rectifié son communiqué de presse par cet erratum en renvoyant un second communiqué : « *Bien que l'Assemblée nationale ait adopté en première lecture, en 2023, un texte visant à rendre obligatoires plusieurs symboles républicains dans les mairies — notamment le portrait officiel du Président de la République —, aucune obligation légale n'est actuellement en vigueur. En tout état de cause, rien ne justifie un tel affichage dans les autres établissements ou services publics de l'État, tels que les DSDEN.* »

Une « petite loi » restée lettre morte

Pas d'obligation, en effet, dans un sens ou dans l'autre. Certes, le Sénat a bien reçu la « petite loi », votée le 10 mai 2023, issue d'une proposition de loi déposée en mars 2023 par le député Mathieu Lefèvre (Renaissance) mais depuis, le texte n'a pas été étudié en commission, ni voté. Aucun décret n'a donc pu être rédigé pour son application. La loi est restée lettre morte.

Le portrait du Président trône pourtant depuis plusieurs années dans l'enceinte de l'Inspection d'académie en Mayenne dont les locaux gérés par la Direction départementale des finances publiques appartiennent à l'état. C'est d'ailleurs une institution déconcentrée de l'État. D'où cette présence actuellement controversée, car l'Éducation est nationale… Un peu comme un crucifie dans une école confessionnelle. Cette présence est aussi avérée dans la grande salle du rez-de-chaussé où par exemple chaque année une trentaine de jeunes volontaires

2025 / 2026

Le Glob-journal

en service civique reçoivent des formations avant d'être dispatchés dans des associations où ils vont évoluer, comme on peut le constater sur la photo ci-dessous.



Lors d'une conférence de presse début 2025 dans une salle de l'inspection académique où se tient notamment des formations en direction des Jeunes volontaires en service civique. Ici avec avec le Dasen par intérim, le secrétaire général Marc Vauléon (A droite sur la photo) – © leglob-journal.fr

Personne à notre connaissance n'avait jamais eu rien à redire officiellement jusque-là sur cette présence du portrait d'Emmanuel Macron, relevée à notre connaissance depuis au moins le 14 mars 2019. Comme en atteste leglob-journal.fr qui avait utilisé cette photo de Une pour illustrer l'article relatif au prédécesseur de l'actuel Dasen, Denis Waleckx quand il nous avait déclaré : « il y aura encore, hélas, des fermetures de classes et de sites… » en Mayenne.

Il faut dire qu'en raison de la crise politique que connait la France depuis la dissolution décidée par le chef de l'État, les esprits de certains enseignants se sont

Le Glob-journal

échauffés… D'où les « *remontées* » au syndicat Force Ouvrière… Mais ce dernier avait déjà eu des enseignants par le passé qui s'étaient émus de cette présence que l'on pourrait qualifier de « tutélaire » du Président dans les salles de formations. Des enseignants qui « *se sont sentis gênés* » .

« *C'est une question de principe*, nous dit Stève Gaudin le secrétaire départemental de la FNEC-FP FO 53, *et peu importe le Président !… Ce n'est pas la question. Je ne me souviens pas avoir vu le portrait de François Hollande à l'époque… Je pense que c'est le prédécesseur de Fabien Audy, Denis Waleckx qui a instauré cette présence du portrait qui trônait, c'est son choix, dans son bureau …* » . On ne sait pas ce que va décider Fabien Audy, le nouveau Dasen en poste en Mayenne depuis mars 2025…

LEGLOB-JOURNAL

Investigations, analyses, opinions, podcasts - Mayenne

2025 / 2026

Le Haut Anjou 23 Janvier 2026

Accueil › Communes

Santé. Un poste d'infirmière scolaire supprimé à Grez-en-Bouère, FO alerte sur le risque pour les élèves

Communes. La Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle - Section de la Mayenne (FO 53) dénonce la suppression d'un poste d'infirmière scolaire au collège public Le Grand Champ à Grez-en-Bouère. Une décision jugée "brutale et dangereuse pour la santé des élèves" dans un département déjà en grande difficulté médicale.

Publié le 23/01/2026 à 11h18, mis à jour le 23/01/2026 à 11h25 - Par Clémentine Marié



Un poste d'infirmière scolaire supprimé en Mayenne : FO refuse les " réorganisations " et annonce des actions. - Pixabay



Le Haut Anjou

La Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle - Section de la Mayenne (FO 53) s'oppose fermement à la suppression d'un poste d'infirmière scolaire (INFENES) implanté au collège public de **Grez-en-Bouère**. Une mesure présentée comme une " *réorganisation* ", mais qui constitue selon le syndicat " *en réalité [...] une infirmière déplacée et un poste supprimé au niveau départemental* ". *"La décision, prise lors du comité social d'administration du 18 mars 2025, a été mise en œuvre par le directeur académique, Fabien Audy*", affirme FO dans un communiqué de presse. L'infirmière concernée aurait appris " *brutalement la suppression de son poste, sans aucun ménagement* ", lors d'une réunion départementale le 19 janvier, et " *sans que les organisations syndicales représentatives des personnels en soient informées* ". FO refuse ce " *nouveau passage en force* " et interroge la cohérence des politiques publiques : " *Pour le président Macron, la santé mentale est une grande cause nationale ; vraiment ?* ". Le syndicat décrit une situation déjà " *extrêmement tendue* ", marquée par " *un manque criant de moyens humains* " dans la médecine scolaire et le secteur médico-social.

Troisième désert médical en France

La Mayenne est rappelée comme " *le troisième désert médical de France* ", où " *une personne sur trois n'a pas de médecin traitant . Dans ce contexte, certains de nos élèves n'ont pour seuls contacts avec un personnel médical que ceux qu'ils ont avec leur infirmière scolaire* ". La suppression du poste impacterait " *au moins 9 écoles, leurs personnels, leurs élèves et leurs familles* ". Refusant la " *novlangue technocratique* " des " redéploiements ", FO 53 annonce engager des actions syndicales pour obtenir " *l'abandon de la suppression de poste* ", " *l'augmentation du nombre de postes d'INFENES* " et le maintien du statut des infirmiers scolaires.

2025 / 2026

ICI Mayenne

Château-Gontier-sur-Mayenne

La direction académique de la Mayenne ne diffusera plus un formulaire jugé par un syndicat "contraire à la laïcité"



La fédération FO de l'éducation en Mayenne dénonce l'envoi d'un formulaire "qui dépasse le cadre qui s'impose en matiè...

ICI Mayenne

Un formulaire sur un service d'aumônerie a été envoyé aux parents d'élèves du collège public Paul-Émile Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne. La fédération FO de l'enseignement en Mayenne a dénoncé récemment "un document qui dépasse le cadre de la laïcité". Le document ne sera plus diffusé.

Un formulaire qui fait **beaucoup parler**. La fédération Force Ouvrière de l'enseignement en Mayenne a dénoncé dans un communiqué, publié le 17 mai 2026, la diffusion d'un document destiné aux parents d'élèves du collège Paul-Émile-Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne. Ce formulaire propose un service d'aumônerie de l'enseignement public pour les élèves catholiques. Pour le syndicat, *"ce document dépasse le cadre qui s'impose en matière de laïcité et de neutralité de l'école publique*". On lit également dans ce document des explications sur le fonctionnement de l'aumônerie, ce qui s'apparente pour le syndicat à du prosélytisme, *"contraire au principe de laïcité*".



2025 / 2026

ICI Mayenne

"Il y a clairement une propagande assumée"

Pour la fédération, l'inquiétude porte autant sur le fond que sur la forme du document. Selon Stève Gaudin, le secrétaire départemental de la fédération FO de l'enseignement en Mayenne, les familles ne sont pas informées, elles sont **incitées** à participer à l'aumônerie catholique. *"Il y a clairement une propagande assumée, un discours religieux puisqu'il est question de la Bible, de la question de Dieu, des questions existentielles, qui n'ont pas leur place dans l'école publique"*, explique Stève Gaudin.

Sur le formulaire, que nous avons consulté, plusieurs en-têtes apparaissent : ceux du ministère de l'Éducation nationale, de l'Académie de Nantes, du collège Paul-Émile Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne et du service diocésain de l'aumônerie de l'enseignement public. C'est ce qui interroge la fédération. *"On ne sait pas si c'est une initiative du rectorat, du directeur académique, ou alors, plus grave encore, si c'est vraiment l'Église qui a une certaine influence sur ce cadre-là, et là, ce serait encore plus grave."*

Le diocèse, que nous avons contacté, explique qu'il n'est **en aucun cas responsable** de cette diffusion faite par l'établissement. Le formulaire est partagé aux parents depuis des années, sans que ça n'interroge jusque-là. Sauf que cette fois-ci, des parents d'élèves ont alerté la fédération FO de l'éducation en Mayenne. Cette dernière demande que cette pratique cesse. *"De notre point de vue, il s'agit d'une forme de prosélytisme, l'école publique doit garantir les principes, les fondamentaux en matière de laïcité, elle doit garantir la neutralité de l'école."*

ICI Mayenne

Le document ne sera plus diffusé

Contactée, la direction académique répond ce jeudi à ICI Mayenne que *"un point a été fait avec le collège Paul-Émile Victor ainsi qu'avec la cellule académique laïcité concernant cette communication"* et il en ressort que, *"en l'état, le document produit par l'établissement ne sera plus diffusé"*. La direction académique rappelle également que *"dans un collège, un service d'aumônerie peut être mis en place à la demande des parents d'élèves et sur autorisation de la Rectrice, sa création suppose donc une demande préalable et une instruction par les services rectoraux avant toute mise en œuvre. Dans ce cadre, l'information des familles sur l'existence d'une aumônerie autorisée par le rectorat peut être assurée, dans le respect du principe de laïcité et de l'obligation de neutralité du service public d'éducation"*.



2025 / 2026

Ouest-France · 03/09/2025

Il n'y aura finalement pas deux fermetures de classe supplémentaires en Mayenne cette rentrée 2025

Manque d'enseignants, fermeture de classes, puis revirement de l'académie… Le syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne, Snudi-FO 53, déplore une nouvelle rentrée des classes sous tension, ce mardi 2 septembre 2025.

Ouest-France
Mathieu CHARRIER.
Publié le 02/09/2025 à 19h45



Les représentants des syndicats d'enseignants Snudi-FO et SNFOLC ont invité la presse pour faire le point sur cette rentrée scolaire de septembre 2025. | OUEST-FRANCE

« C'est inédit », déplore le Snudi-FO 53, le syndicat majoritaire des enseignants et des personnels de l'Éducation nationale en Mayenne. Au lendemain de la rentrée des classes, le syndicat a découvert ce mardi 2 septembre 2025 que deux classes supplémentaires allaient être fermées dans le département.

Une première à l'école publique d'Ambrières-les-Vallées et une seconde à Château-Gontier-sur-Mayenne, à l'école maternelle Chant d'Oiseau. L'annonce a été faite aux syndicats, dans la matinée, par la direction académique des services de l'Éducation nationale. La carte scolaire 2025 présentée en février dernier prévoyait déjà la fermeture de 7 classes.

Un revirement sur les fermetures de classes

« Une décision brutale, selon Stève Gaudin, secrétaire départemental du Snudi-FO, en conférence de presse. **Ces fermetures n'étaient pas actées il y a quelques mois. La rentrée des classes a été préparée par les enseignants qui vont devoir prévenir les parents et les élèves qu'ils ne seront plus là demain. À Ambrières, les effectifs ont chuté. Mais à Azé (commune déléguée de Château-Gontier-sur-Mayenne), l'effectif est le même qu'en juin. »**

Ouest-France · 03/09/2025

En fin d'après-midi, la direction académique est finalement revenue sur sa décision d'ajouter ces deux classes sur sa liste. **« Il n'y aura pas de fermeture en cette rentrée qui se passera de façon sereine »,** promet le directeur académique mayennais, Fabien Audy. Contacté par *Ouest-France*, il explique que cette volte-face est le fruit **« d'échanges dans la journée ». « Tant mieux,** se réjouit Stève Gaudin, de Snudi-FO. **C'est une victoire, on s'en félicite. »**

Le syndicat majoritaire appelle à l'annulation **« de toutes les fermetures de classes »** et réclame **« des créations de postes partout où des besoins sont identifiés ».** Ce mardimatin, **« nous avons obtenu cinq moyens supplémentaires »**, apprécie le représentant syndical. Il s'agit de **« demi-postes qui prennent des moyens sur la brigade de remplacement »,** bientôt positionnés dans les écoles publiques de Cosmes, Saint-Germain-de-Coulamer, du Bourgneuf-la-Forêt, de Gennes-Longuefuye et de Cossé-le-Vivien. **« En Mayenne, il manque au moins 50 postes pour que l'école fonctionne correctement »,** pointe le Snudi-FO.

Des recrutements qui « prennent du temps »

Les premières remontées de terrain dans l'enseignement secondaire font état **« de manques de professeurs à Bais, Renazé, Château-Gontier, Laval,** regrette Sophie Mallard, cosecrétaire du SNFOLC, la branche du syndicat d'enseignant dans le second degré. **Des élèves risquent de se retrouver sans professeur de français ou de maths pendant une bonne partie de l'année. Les recrutements peuvent prendre du temps. Il y a un problème d'attractivité lié à nos conditions de travail. »**

« Cette rentrée est marquée par une situation sociale inédite dans le pays, assure Stève Gaudin. **On a pris le pouls dans les écoles depuis vendredi. Le budget d'austérité du gouvernement Bayrou cristallise les colères. »** Le syndicat majoritaire n'a pas encore décidé de participer ou non au mouvement de blocage du pays annoncé le mercredi 10 septembre. Une réunion est programmée ce mercredi à 18 h 30 pour trancher la question.

2025 / 2026

Ouest-France · 10/10/2025

Les portraits d'Emmanuel Macron gênent selon FO 53

« Il est grand temps d'enlever ces portraits qui n'ont rien à faire là », estime Stève Gaudin, secrétaire départemental de la FNEC-FP FO 53. Jeudi 9 octobre, la fédération Force ouvrière de l'Éducation nationale en Mayenne a envoyé un courrier au directeur académique de l'Éducation nationale, Fabien Audy. FO lui demande de faire retirer tous les portraits du président de la République Emmanuel Macron, actuellement affichés dans les salles de réunion de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Mayenne (DSDEN).

« Plusieurs collègues du premier degré, en formation hier (le 8 octobre, N.D.L.R) **à la DSDEN, nous ont fait part de leur étonnement et de leur malaise face à cette exposition,** assure la fédération. **Pour Force ouvrière, les instances départementales représentatives des personnels, les structures de consultation, les actions de formation doivent se tenir dans un cadre neutre, dégagé de toute symbolique politique. Et elles n'ont pas à se réunir sous les auspices du président de la République. »**

Contactée, la DSDEN de la Mayenne indique que **« la cité administrative** (là où se trouvent leurs locaux, N.D.L.R) **est une propriété de l'État, et la direction régionale des finances publiques assure la gestion foncière du patrimoine immobilier de l'État ».**

En clair, la direction de l'Éducation nationale en Mayenne ne serait pas compétente pour répondre à la demande de FO.

Ouest-France · 13/10/2025 · p. 1/2

MENU ouest france

Faute de place dans un centre, un enfant de 8 ans sème le trouble dans une école de Château-Gontier

Les parents d'une classe CE2-CM1 d'une école de Château-Gontier n'en peuvent plus. Depuis la rentrée, un enfant de 8 ans, qui présente des troubles du comportement et ne bénéficie pas de place dans une structure adaptée, insulterait et agresserait ses camarades de classe. L'inspectrice académique se rend en urgence dans l'école, pour tenter d'apporter une solution.

Ouest-France
Maël FABRE
Publié le 13/10/2025 à 17h46

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter Château-Gontier
Chaque matin, recevez toute l'information de Château-Gontier et de



Selon des parents d'élèves d'une école d'Azé, commune déléguée de Château-Gontier, en Mayenne, un enfant présentant des troubles du comportement serait violent avec camarades. | OUEST-FRANCE

Depuis plusieurs semaines, cette école primaire d'Azé, commune déléguée de Château-Gontier-sur-Mayenne, fait face à une situation préoccupante. Dans une classe de CE2-CM1, un élève de 8 ans, qui présente des troubles du comportement, multiplie les crises de violence, menace, insulte et frappe ses camarades, provoquant l'inquiétude des parents d'élèves.

Selon plusieurs témoignages, l'enfant aurait, à plusieurs reprises, menacé ses camarades et les adultes, parfois avec des objets dangereux. Cris, insultes, gestes agressifs : le climat en classe serait devenu particulièrement tendu. **« Nos enfants ont peur d'aller à l'école » ,** confie une mère, visiblement épuisée par la situation.

2025 / 2026

Ouest-France · 13/10/2025 · p. 2/2

Cette dernière, qui souhaite garder l'anonymat, nous explique : **« Malgré sa situation psychologique, il sème la terreur dans la classe de mon fils. Il menace de mort, menace de jeter un parpaing sur les enfants, enchaîne les grossièretés, donne des coups et menace avec des ciseaux. Voilà le quotidien des enfants depuis le 1er septembre. »** Elle souhaite que la situation cesse rapidement, **« pour la sécurité de nos enfants et du personnel éducatif » .**

Une situation préoccupante

Pour le syndicat Snudi-FO, cette situation est loin d'être isolée. **« Il y en a des dizaines dans le département. Cet élève attend une place dans le médico-social, pour une orientation Itep, correspondant à ses troubles, adaptée à son besoin et à son handicap. En Mayenne, deux cents enfants comme cet élève sont aujourd'hui scolarisés en milieu ordinaire ou sont déscolarisés. On condamne depuis longtemps cette situation, parce qu'elle met en souffrance l'élève, les autres élèves, l'équipe enseignante et les familles » ,** indique Stève Gaudin, secrétaire du syndicat d'enseignants Force ouvrière en Mayenne.

Du côté de l'inspection académique, la prudence reste de mise. **« Nous sommes informés de la situation et travaillons avec l'établissement, pour assurer la sécurité de tous et trouver une solution qui est en cours de traitement » ,** indique le cabinet de Fabien Audy, directeur académique de la Mayenne.

L'inspectrice académique doit se rendre en urgence, mercredi 15 octobre 2025, en fin de journée, à l'école d'Azé et devrait rapidement apporter une réponse aux parents d'élèves.

Ouest-France · 20/11/2025

MENU ouest france

Accueil > Pays de la Loire > Mayenne

Le secrétaire général du syndicat Force ouvrière de passage en Mayenne

Frédéric Souillot, secrétaire général de la confédération Force ouvrière (FO), était en Mayenne, jeudi 20 novembre 2025. Il a assisté au 25e congrès statutaire de l'union départementale du syndicat.

Ouest-France
Florence STOLLESTEINER.
Publié le 20/11/2025 à 17h28

Lire le journal

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter La Matinale
Chaque matin, l'actualité du jour sélectionnée par **Ouest-France**

[redacted] OK



Lors du 25e congrès statutaire de l'union départementale de Force ouvrière en Mayenne (UD FO 53). De gauche à droite : Frédéric Souillot, Sébastien Lardeux et Alain Gilardi, le trésorier de l'UD FO 53. | OUEST-FRANCE

Frédéric Souillot, secrétaire général de la confédération Force ouvrière (FO), était à Laval (Mayenne), jeudi 20 novembre 2025. Il a assisté au 25e congrès statutaire de l'union départementale du syndicat, qui s'est tenue au Palindrome, toute la journée. Au total, 240 personnes étaient présentes.

2025 / 2026

Ouest-France · 22/11/2025



ouest france

Actualité Nos parutions Communes Sport Annonces Shopping

Accueil › Éducation › Enseignement

Réservé aux abonnés

« Tout le monde est pour l'inclusion scolaire mais quand elle est possible », estime ce syndicat mayennais

En Mayenne, près de 200 enfants sont en attente d'une place dans un établissement spécialisé. Selon Force ouvrière, une inclusion scolaire réussie ne peut se faire sans des moyens humains et financiers suffisants. La direction des services de l'Éducation nationale en Mayenne estime mettre les moyens adéquats.



De gauche à droite, du premier au second plan : Caroline Huet AESH représentante SNUDI-FO, Sylvain Bihel infirmier représentant FO santé. Jennifer Guihal, professeure des écoles, représentante SNUDI-FO, Stève Gaudin professeur des écoles, secrétaire départemental FNEC-FP FO, Sophie Mallard, enseignante collège, co-secrétaire départementale SNFOLC et Charlène Cognard, FO territoriaux Laval. | OUEST-FRANCE

Oui à l'inclusion scolaire en milieu ordinaire. Mais pas à marche forcée, ni à n'importe quel prix. Voilà, en substance, le message que veut faire passer le syndicat enseignement Force ouvrière (FO) de la Mayenne auprès des pouvoirs publics.

Ouest-France · 22/11/2025

Stève Gaudin, secrétaire départemental de FO pour l'enseignement, pose plusieurs chiffres. **« En Mayenne, près de 200 enfants ont une orientation IME** (institut médico-éducatif) **ou Itep** (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) **et sont en attente d'une place. »** Par ailleurs, **« 186 élèves notifiés pour un accompagnement en Mayenne n'ont pas d'AESH** (accompagnants d'élèves en situation de handicap) **»**.



FO estime que la situation est **« catastrophique. Cette inclusion scolaire se fait de manière indifférenciée, sans prendre en compte les besoins des élèves en situation de handicap. C'est un problème de moyens financiers. »** Faute de place en milieu adapté, les élèves restent scolarisés en milieu ordinaire. Ce qui peut générer de la **« souffrance »** pour ces derniers. Et du désarroi pour le milieu enseignement **« démuni »** face à de telles situations.

Scolarisé « une heure par jour »

« Au collège de Laval, où j'enseigne, un élève attend une place en Itep depuis trois ans, commente Sophie Mallard. **Il est scolarisé une heure par jour. »** Caroline Huet est AESH et maman d'une fille touchée par l'autisme. Elle parle de situations où **« la scolarité est de plus en plus compromise ».** Selon Stève Gaudin, le temps d'attente pour qu'un enfant intègre un institut pédagogique varie en moyenne **« de 4 à 5 ans ».** Ainsi, un enfant en CP n'accéderait à un institut pédagogique qu'en 6e.

2025 / 2026

Ouest-France · 22/11/2025

« Au nom de l'inclusion, on génère de l'exclusion »

Selon Force ouvrière, toutes les écoles mayennaises auraient des enfants en attente de placement dans un établissement spécialisé. **« Le parcours de soins étant un peu un parcours du combattant, certaines familles laissent tomber et ne font pas de dossiers de notification »,** souligne Sophie Mallard. Charlène Cognard, secrétaire départementale FO territoriaux Laval, évoque aussi la difficulté des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les Atsem, face à l'absence d'AESH. **« Accompagner des enfants en situation de handicap est un métier. Il faut être formé. »** Pour Stève Gaudin, **« on arrive à un paradoxe hallucinant. Au nom de l'inclusion on génère de l'exclusion. »**

« L'Éducation nationale a des moyens pour l'inclusion »

Fabien Audy est le directeur académique de l'Éducation nationale en Mayenne (Dasen). Il rencontre, mardi 25 novembre 2025, les représentants FO de l'enseignement. **« S'agissant des 200 enfants en attente d'une place en Itep ou en IME, nous y travaillons avec l'Agence régionale de santé »,** indique le directeur académique.

Des pôles d'appui à la scolarité

S'agissant des 186 élèves qui devraient avoir un(e) AESH mais n'en ont pas, Fabien Audy assure que le chiffre est **« un peu en deçà ».** Le directeur académique met par ailleurs en exergue les deux pôles d'appui à la scolarité mis en place pour cette rentrée scolaire 2025 sur le secteur de Laval et d'Évron. Ils visent à aider et soutenir les élèves qui rencontrent des difficultés d'accès aux savoirs.

Fabien Audy évoque aussi l'ouverture, à la rentrée, d'une unité d'enseignement pour enfants autistes et la création d'un **« demi-poste de professeur ressources sur les troubles du neurodéveloppement ».**

Le Dasen évoque aussi des moyens alloués au lycée professionnel Pierre-et-Marie-Curie, à Château-Gontier, en vue d'ouvrir une coordination Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire). **« L'Éducation nationale a des moyens pour l'inclusion scolaire en Mayenne pour répondre au besoin de l'enfant »,** assure Fabien Audy.

Le Café pédagogique · 09/12/2025



Prev



« A court terme, toutes les écoles rurales sont menacées ! » Lundi 8 décembre, le SNUDI-FO 53, syndicat majoritaire des écoles publiques en Mayenne, était aux côtés des parents d'élèves du RPI Saint-Georges-sur-Erve / Assé-le-Bérenger, mobilisés pour défendre leurs écoles menacées de fermeture. Les deux communes, chacune dotée d'une classe unique (maternelle/CP/CE1 d'un côté, CE2/CM1/CM2 de l'autre), fonctionnent pourtant avec des effectifs stables – voire en hausse – grâce aux nouveaux logements en construction. Les familles comme les enseignants soulignent que les classes multi-niveaux offrent un cadre d'apprentissage de qualité : autonomie, coopération, suivi individualisé.

Recevez la newsletter tous les matins !
S'INSCRIRE
Téléchargez l'application du Café pédagogique
le Blog des conférences Terrains Innovants

Le Café pédagogique · 09/12/2025



Prev

Un projet annoncé brutalement : « Nous attendions un dialogue, pas une fermeture »

Il y a quinze jours, lors d'une réunion organisée par l'inspection de circonscription, les élus et les parents ont appris qu'un projet de fermeture des deux écoles était désormais envisagé, les élèves devant être envoyés vers une école du secteur à Voutré.

Cette école pourrait absorber les effectifs, mais cela se traduirait par des classes plus chargées et une rupture pour les familles et les enfants.

La déception est forte : « *Ce n'est pas acceptable. Nous ne laisserons pas fermer nos écoles* », affirme Cécile Pinchot pour le Snudi-FO53.

Pressions budgétaires : des maires sommés d'accompagner les suppressions de postes

Pour le SNUDI-FO 53, la situation est révélatrice d'une politique nationale : l'État impose aux communes rurales les conséquences de ses restrictions budgétaires.

Les maires, déjà fragilisés par la baisse des dotations, devraient aujourd'hui accepter de s'associer à un gouvernement qui a déjà programmé 5000 fermetures de classes en 2025 et près de 2000 suppressions de postes pour 2026.

Le syndicat s'interroge : faut-il vraiment que les élus locaux deviennent les relais d'un gouvernement qui organise l'affaiblissement de l'école publique ?

2025 / 2026

Le Café pédagogique · 09/12/2025



Le discours officiel dénoncé

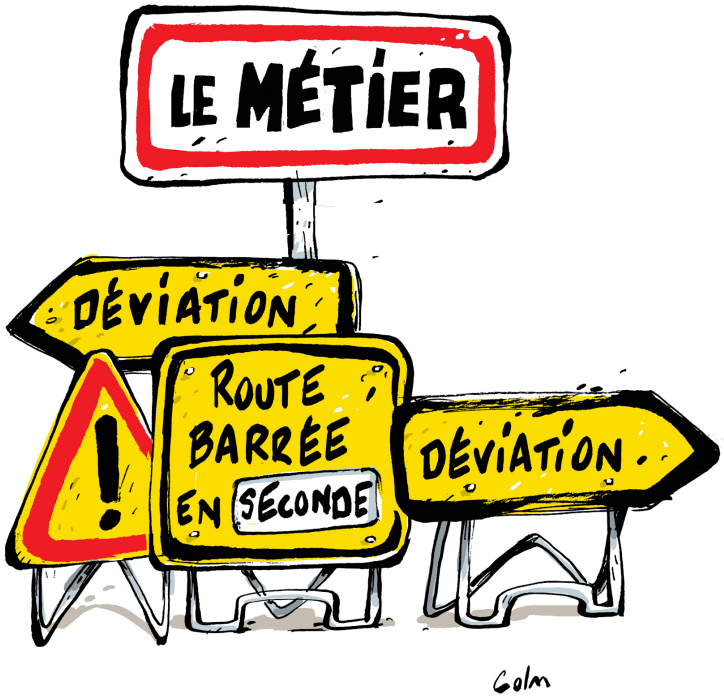
Le SNUDI-FO 53 dénonce que depuis plusieurs mois, les IEN du département, missionnés par le DASEN, rencontrent les maires pour promouvoir les fusions, regroupements et fermetures d'écoles, invoquant une prétendue baisse démographique et une supposée plus-value pédagogique. Ces démarches se déroulent souvent sans réelle concertation avec les enseignants.

Pour eux, présenter les petites écoles rurales comme un problème est inacceptable. D'autant que, paradoxalement, l'enseignement hors-contrat met en avant les mêmes petits effectifs comme un atout pédagogique.

« La résistance s'impose » : défendre l'École publique laïque

Le syndicat rappelle que la Mayenne est un département rural où l'argument démographique ne tient pas : les effectifs sont pérennes, la qualité pédagogique des classes multi-niveaux est reconnue et les familles sont attachées à leurs écoles.

Pour le SNUDI-FO 53 : *« La résistance s'impose : mettons en échec la casse de l'École publique. Plus nombreux nous serons, plus forts nous serons. »*



FNEC FP 53 FO

Députés, ne votez le PLFSS !

Mesdames, messieurs les députés du département de la Mayenne,

La fédération de l'enseignement, la FNEC-FP FO 53 alerte sur les conséquences qu'aurait le budget 2026 de la sécurité sociale s'il était adopté. La FNEC-FP FO 53 considère ce budget comme annonciateur d'une casse sociale sans précédent.

Le syndicat souligne que, dans un contexte où les enseignants et les AESH subissent une paupérisation croissante et où une mutuelle obligatoire aux prestations réduites a été instaurée, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 prévoit plusieurs milliards d'euros d'économies au détriment de l'hôpital public et de la santé de l'ensemble de la population.

Ce budget engagerait lourdement la responsabilité de celles et ceux qui en approuveraient l'adoption.

A Laval, le 9 décembre 2025

FNEC-FP ***FO*** 53, syndicats ***FO*** de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle
6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval
06 52 32 30 45 – @ : fnecfpfo53@gmail.com

2025 / 2026

ICI Mayenne · 09/12/2025

Assé-le-Bérenger • Saint-Georges-sur-Erve

Mobilisation à Assé-le-Bérenger et Saint-Georges-sur-Erve pour conserver les écoles des deux communes



Les parents d'élèves ont manifesté avec l'appui du syndicat SNUDI-FO devant les deux écoles © Aucun(e) - SNUDI-FO

Marcellin Robine

Publié le mardi 9 décembre 2025 à 10:40

ICI Mayenne · 09/12/2025

Plusieurs dizaines de parents ont manifesté ce lundi 8 décembre devant les écoles d'Assé-le-Bérenger et de Saint-Georges-sur-Erve. Les familles ont peur d'une fermeture de ce regroupement pédagogique. Ce ne sera pas le cas en 2026, assure le directeur de l'Éducation nationale en Mayenne.

Deux manifestations ont eu lieu ce lundi 8 décembre devant les écoles d'Assé-le-Bérenger et de Saint-Georges-sur-Erve dans les Coëvrons. Les parents d'élèves ont peur d'une fermeture de ce regroupement pédagogique intercommunal. Aujourd'hui, **ce RPI compte 33 élèves** répartis en deux classes, les enfants en maternelle et en CP à Assé-le-Bérenger, les plus grands, du CE1 au CM2 à Saint-Georges-sur-Erve.

Les parents ont eu deux réunions depuis la mi-novembre avec des représentants de l'Éducation nationale où il a été question de la fermeture de ces écoles. **Un coup de pression** pour Violaine Blanchon. Cette maman de deux enfants a déménagé il y a quelques mois à Saint-Georges-sur-Erve. Elle espère que ses petites filles pourront faire leur rentrée en septembre prochain en petite et grande sections à Assé-le-Bérenger.

2025 / 2026

ICI Mayenne · 09/12/2025

"On ne laissera pas faire"

"On ne veut pas que ça ferme", clame la néo-mayennaise. *"**Nos enfants sont heureux. On a des enseignants compétents, on a de la vie dans nos villages grâce à ça. On ne veut pas que ça ferme. C'est tout. C'est notre cœur de village. Ce sont nos valeurs aussi, parce que c'est aussi un choix. Je suis venue de ville avec des grandes écoles pour les tout petits. Ça n'a rien à voir. C'est un choix. **On est prêt à discuter, on est prêt à organiser l'avenir. On est prêt à faire beaucoup de choses. On est des groupes de parents d'élèves qui sont très investis. Même les gens qui travaillent ont trouvé le moyen de venir sur leur pause déjeuner. Je peux vous assurer qu'on ne laissera pas faire."*

Des membres du syndicat d'enseignants SNUDI-FO étaient présents à la manifestation. Contacté par ICI Mayenne, le directeur académique des services de l'éducation nationale en Mayenne Fabien Audy **assure qu'il n'y aura pas de fermeture du RPI** à la rentrée 2026 et qu'une telle décision appartient aux élus. Le projet de carte scolaire pour septembre prochain sera présenté fin janvier.

Ouest-France · 10/12/2025

MENU

PETITS ÉC



Lire le journal

ouest france

Actualité L'édition du soir Communes Sport Annonces Shopping

Accueil > Pays de la Loire > Mayenne

Carte scolaire en Mayenne : « Les élus ont leur mot à dire », à l'approche des élections municipales

À l'approche des élections municipales de mars 2026, le syndicat enseignant Snudi-FO 53 a écrit ce mercredi 10 décembre 2025 aux maires mayennais dont les communes disposent au moins d'une école publique pour leur rappeler leurs prérogatives en matière de carte scolaire.

Ouest-France
Mikaël Pichard
Publié le 10/12/2025 à 16h05

Lire le journal

LIRE PLUS TARD





2025 / 2026

Ouest-France · 10/12/2025

« **À l'approche des élections municipales, les opérations de carte scolaire revêtent une sensibilité particulière.** » Le syndicat majoritaire des écoles publiques de la Mayenne, le Snudi-FO 53, a écrit ce mercredi 10 décembre 2025 à tous les maires mayennais dont les communes disposent au moins d'une école publique.

« Maintien d'une école publique de proximité »

« **Le Snudi-FO 53 vous rappelle que les opérations de carte scolaire sont strictement encadrées : aucune décision ne peut être prise hors du cadre officiel des instances, et aucune décision de fusion ou regroupement ne peut être prise sans la délibération du conseil municipal** », souligne ce syndicat enseignant.

« **Les élus locaux ont leur mot à dire** », explique Steve Gaudin, secrétaire départemental. « **Le Snudi-FO 53 demeure profondément attaché au maintien d'une école publique de proximité, garantissant l'égalité d'accès à l'instruction sur tout le territoire, et mettra tout en œuvre pour la défense de ces écoles.** »

Le Café pédagogique · 23/01/2026





Ouest-France · 28/01/2026

GREZ-EN-BOUERE



Hier après-midi, l'intersyndicale, la FCPE et des parents d'élèves se sont mobilisés devant le collège Le Grand champ de Grez-en-Bouère. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Au collège, syndicats, enseignants et parents d'élèves unis pour garder l'infirmière scolaire

● Maurane Speroni

Reportage

La santé scolaire n'est pas une marchandise», affirme la banderole déroulée devant le collège Le Grand champ, ce mardi. Une intersyndicale (FO, CGT, FSU, Sud) et la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) ont appelé le personnel de l'Éducation nationale et les familles à se rassembler devant l'établissement. À 17 h, à la sortie des cours, 30 personnes sont présents pour dire « non » à la fermeture du poste d'infirmière scolaire au collège Le Grand champ.

Une réorganisation est envisagée en septembre. ***« Au regard de la dotation en emplois d'infirmiers scolaires pour la rentrée (32 équivalents temps plein), la direction académique de la Mayenne a engagé une réflexion sur l'évolution du maillage territorial de l'implantation des postes en établissements scolaires »***, explique la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), que *Ouest-France* a sollicitée.

« La santé est déjà en crise dans le département »

« Ce redéploiement alourdirait la charge de travail des autres infirmières, dont celle de Meslay-du-Maine », fustige Stève Gaudin, secrétaire départemental de la FNEC-FP (Fédération nationale de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle) FO. Il indique que l'infirmière scolaire est ***« reçue en ce moment par le directeur académique pour discuter du nouvel aménagement de son poste »***.

« On est venues partager notre inquiétude car l'infirmière intervient aussi dans les écoles du secteur, dont la nôtre, confie cette enseignante de l'école publique du village, venue avec ses collègues. ***On a peur de perdre cette professionnelle de proximité, qui connait les enfants et les familles et qu'on peut contacter rapidement. »***

« On réclame des moyens humains, les infirmiers sont débordés.

CHRISTOPHE TROPEAU, SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL DE LA CGT EDUC'ACTION.

Les infirmières scolaires interviennent dans les écoles, collèges et lycées. ***« Trente-deux infirmières, ça représente une infirmière pour 1 500 gamins***, calcule Stève Gaudin. ***Elles assurent des missions de prévention, de diagnostic. Parfois, pour les familles, c'est le seul contact avec le milieu médical car on est dans un désert médical. La santé est déjà en crise dans le département. Cela va aggraver la situation. »***

« Il y a de plus en plus de problèmes de santé mentale. Cela va dégrader les conditions d'études des élèves et des classes quand il y a un camarade en souffrance », abonde Claude Kerleau-Béchu, secrétaire général de la FCPE de la Mayenne. ***« Il y a de plus en plus de mal-être et l'infirmière a un rôle d'écoute***, confirment Hélène et Christelle, mères d'élèves de 4e. ***On a un sentiment d'abandon de nos enfants. »***

« On réclame de moyens humains, les infirmiers sont débordés », appuie Christophe Tropeau, secrétaire départemental de la CGT Educ'action. La DSDEN indique que ***« la décision portant sur la nouvelle implantation 2026 fera l'objet des consultations habituelles (collectives et individuelles) et d'un avis de l'instance départementale au sein de laquelle siègent les organisations syndicales représentatives »***. Stève Gaudin prévient : ***« On va se battre, on ne va rien lâcher pour faire annuler cette suppression de poste. »***

Ouest-France · 10/03/2026

Carte scolaire : Force ouvrière va rencontrer le ministre

● Florence Stollesteiner

Ils veulent ***« aller là où les décisions se prennent, pour empêcher le pillage de l'école publique »***. La fédération Force ouvrière de l'enseignement en Mayenne a demandé à rencontrer le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray, ce mardi 10 mars, pour ***« porter leurs revendications : annulation des fermetures de postes, annulation de la suppression du poste d'infirmière scolaire, des classes à 24 élèves maximum en collèges et lycées… »***

Une demande d'audience acceptée, selon le syndicat mayennais, qui sera rejoint à Paris par 23 autres fédérations départementales. ***« Nous ne pouvons pas attendre que les opérations de carte scolaire se passent comme si de rien n'était,*** martèle également le syndicat. ***Pour FO, les choses sont claires : le budget d'austérité ne peut pas s'appliquer dans l'Éducation Nationale ; les avalanches de fermetures de classes ne doivent pas avoir lieu ! »***



Le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray. | PHOTO : FRANCK DUBRAY / ARCHIVES OUEST FRANCE

Un bus, partagé avec la fédération de l'Ille-et-Vilaine, partira de Laval pour rejoindre le ministère. Selon FO 53, il est ***« déjà plein »***.

2025 / 2026

Ouest-France · 14/03/2026

« Il faut 98 postes en plus pour les écoles en Mayenne »

Mikaël Pichard

« On parle de neuf postes en moins alors qu'il faut quatre-vingt-dix-huit postes en plus pour les écoles de la Mayenne. » Le Snudi FO 53 a fait ses comptes. Selon ce syndicat enseignant, il manquerait près de cent postes dans les écoles primaires publiques du département. Dont vingt et un enseignants pour assurer les remplacements. ***« À la veille des opérations de carte scolaire qui débuteront le 25 mars 2026, le Snudi FO 53 a recensé précisément les besoins en postes pour les écoles publiques, à partir des données officielles »***, indique le syndicat dans un communiqué de presse du vendredi 13 mars 2026.

« Nous sommes bien loin du compte »

« Il manque 98 postes pour que toutes les absences soient remplacées. Pour des effectifs décents dans les classes. Pour que les élèves en situation de handicap aient accès à l'accueil auquel ils ont droit, pour des réseaux d'aides spécialisés aux élèves en difficulté, etc. Nous sommes bien loin du compte », estime Stève Gaudin, responsable syndical au Snudi FO 53.

Tendance Ouest · 25/03/2026

MAYENNE ACTUALITÉS DÉPARTEMENTS FAITS DIVERS RADIO VIDÉOS HOROSCOPE PARTICIPEZ Rechercher

tendance OUEST
Publicité

En ce moment | Bonne table à Caen | Bonne table à Rouen | Sécheresse 2026

Accueil › Education

Carte scolaire. "La Mayenne a besoin de 98 postes", selon le syndicat Snudi-Force ouvrière

Education. Alors que les opérations de carte scolaire débutent en Mayenne, le syndicat Snudi-Force ouvrière s'inquiète de la probable suppression de 9 postes d'enseignant dans les écoles publiques. Selon lui, 98 postes supplémentaires sont nécessaires dans le département.

2025 / 2026

Tendance Ouest · 25/03/2026

Les premières opérations de carte scolaire débutent pour les établissements en Mayenne. Un groupe de travail se réunit ce mercredi 25 mars pour discuter des intentions du directeur académique. Dans les écoles publiques, la tendance est une nouvelle fois à la réduction des effectifs. "*Dans le cadre du budget 2026, le ministère de l'Education nationale subit la suppression de quasiment 2 000 postes d'enseignant dans le premier degré*", constate Stève Gaudin, secrétaire départemental du Snudi-Force ouvrière 53. En Mayenne, 9 postes pourraient être supprimés "*pour répondre aux exigences du ministère*".

"Des besoins urgents d'ouverture de classes"

Ce chiffre en cache un autre, puisqu'il ne correspond pas au nombre de fermetures de classe. "*On imagine plus de 20 fermetures de classe*", craint Stève Gaudin, qu'il explique par la préemption de postes d'enseignant pour installer les pôles d'appui à la scolarité. Selon lui, il y a aussi des "*besoins urgents*" d'ouverture de classes. "*C'est le cas à Moulay, à Cossé-le-Vivien, au Bourgneuf-la-Forêt, à Chailland*", énumère l'enseignant remplaçant à Cossé-le-Vivien.

Le Snudi-Force ouvrière revendique l'annulation définitive des suppressions de poste prévues. Par ailleurs, le syndicat a chiffré de manière "*sérieuse et étayée*" les besoins en poste dans les écoles publiques de la Mayenne, qui s'élèvent à 98 postes. "*Ce n'est pas uniquement les enseignants devant les élèves, mais aussi des réseaux d'aide en difficulté, des remplaçants et des enseignants référents chargés du suivi des élèves en situation de handicap*", précise Stève Gaudin. Une centaine de postes ont été supprimés et 150 classes ont été fermées depuis 2017.

Ouest-France · 08/04/2026

● Nicolas Goinard

Il y a près de deux semaines, à l'issue du groupe de travail sur le projet de carte scolaire, 25 classes en primaire (maternelle et élémentaire) étaient menacées. Désormais, vingt classes pourraient fermer à la rentrée. Hier, le directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) a fait savoir durant le comité spécial d'administration (CSA) départemental consacré à la carte scolaire, que l'école du Grand Pré à Louvigné n'était plus menacée. Personnel et parents de l'établissement avaient appris, lundi 30 mars, la fermeture d'une classe.

Une semaine décisive pour la carte scolaire

La pression est donc maintenue. Durant ce CSA, une quarantaine de syndicalistes (FSU-Snuipp, Solidaires, Snudi-FO, CGT), des parents, et quelques enfants étaient réunis sous les fenêtres de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale).

Mais à part cela, lors de ce CSA, « ***il n'y a pas eu de changement*** », explique Stève Gaudin, secrétaire départemental du Snudi-FO qui a assisté à cette réunion et qui annonce « ***continuer la mobilisation*** » jusqu'à la réunion du Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) qui aura lieu jeudi 9 avril à 18 h en préfecture. L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre cette carte scolaire. La semaine sera donc décisive. « ***On n'est pas résignés, la Mayenne est déjà un désert médical on ne veut pas que ça devienne un désert scolaire*** », reprend Stève Gaudin.

« ***Avec cette nouvelle carte scolaire, il y a des écoles où en moyenne il y aura plus de 25 élèves par classe, l'idéal c'est 22***, dit Virginie Cougé, cosecrétaire FSU-Snuipp 53. ***Moins on est par classe mieux on gère les élèves. Et nous sommes en plein dans les inscriptions.*** »

Onze ouvertures de classes sont par ailleurs prévues. Neuf postes seraient ainsi supprimés en Mayenne à la rentrée prochaine.

2025 / 2026

Le Café pédagogique · 09/04/2026

Une colère qui s'étend

Dans le même sens, le SNUDI-FO 53 dénonce une situation devenue « *intolérable* » : « *Nous ne supportons plus les fermetures de classes, les absences non remplacées, les postes supprimés et une inclusion scolaire sans moyens. Les effectifs explosent dans trop d'écoles.* » Partout en France, ces situations nourrissent une mobilisation d'ampleur autour d'une revendication commune : obtenir davantage de moyens pour l'école publique. A Paris aussi, la mobilisation est grande comme au collège Gambetta du 20e arrondissement où 97% des professeurs étaient grévistes mardi 7 avril. Le lendemain, c'était « *opération collège désert* ».

La baisse démographique pour baisser les effectifs par classe

Les syndicats avancent une autre lecture de la baisse du nombre d'élèves. Selon eux, cette évolution pourrait être mise à profit pour réduire les effectifs par classe et se rapprocher de la moyenne des pays de l'OCDE, fixée à 19 élèves dans le premier degré. Ils estiment au contraire que les choix actuels produisent l'effet inverse et contribuent à aggraver les inégalités sociales et scolaires.

Un enjeu budgétaire et politique

Au-delà de la contestation immédiate, les organisations syndicales entendent peser sur les orientations budgétaires à venir. Elles appellent à un investissement massif dans l'éducation et préviennent que, sans inflexion rapide, les décisions actuelles risquent d'aggraver durablement les difficultés du système scolaire.

Djéhanne Gani



Ouest-France · 19/05/2026

Ce syndicat alerte sur « un formulaire qui dépasse le cadre de la laïcité » au collège

Château-Gontier-sur-Mayenne. FO-Sundi 53 interpelle le directeur académique, au sujet d'un document présenté aux parents d'élèves du collège Paul-Émile Victor.

● Yves Poulain

Pour le syndicat d'enseignants Force ouvrière-Snudi 53, c'est un « ***formulaire qui dépasse le cadre qui s'impose en matière de laïcité et de neutralité de l'École publique*** ». Dans une lettre adressée au directeur académique de la Mayenne, ce dimanche 17 mai, l'organisation syndicale se plaint d'un formulaire adressé aux parents d'élèves du collège Paul-Émile Victor de Château-Gontier-sur-Mayenne. Signé par le principal de l'établissement, Benoît Rigouin, celui-ci les informe de l'existence d'un service d'aumônerie de l'enseignement public, extérieur à l'établissement.

« Une forme de propagande de l'Église catholique »

L'organisation d'une aumônerie, dans un établissement public sans internat, est tout à fait légale, sur décision du recteur à la demande des parents d'élèves. Auprès du Haut-Anjou, Benoît Rigouin défend d'ailleurs : « ***On se doit d'informer, c'est une obligation. Ce document existe depuis toujours et a toujours été relié au dossier d'inscription et de réinscription des élèves.*** » Mais ce que conteste Force ouvrière, c'est justement le fait que le collège « ***diffuse chaque année ce document*** ».



Le syndicat Snudi-FO 53 interpelle le directeur académique au sujet d'un formulaire destiné aux parents d'élèves du collège Paul-Émile Victor. | PHOTO : T-FRANCE

La circulaire de l'éducation nationale du 22 avril 1988 prévoit en effet que « ***le choix fait lors de la première inscription vaut tant qu'il n'a pas été modifié par écrit*** ». Or selon une mère d'élève de quatrième du collège que nous avons pu contacter, « ***ce document a été présenté à chaque réinscription pour mon enfant*** ». En cause également, du côté du syndicat, l'existence dans le document d'information d'un court texte des responsables de l'aumônerie, qui contiendrait « ***un discours religieux assumé*** ». Celui-ci évoque en effet « ***la question de Dieu*** » et « ***le Livre de la Bible*** », sans entrer dans les détails. Stève Gaudin, secrétaire départemental du Snudi-FO 53, y voit « ***une forme de propagande de l'Église catholique dans l'école publique*** ».

Le syndicat demande au directeur académique « ***d'intervenir afin de faire cesser cette diffusion et de vérifier que les autres établissements publics respectent strictement la réglementation*** ».

Contactés, le principal de l'établissement et le directeur académique ne nous ont pas répondu.



2025 / 2026

Ouest-France · 21/05/2026



L'élève a été interpellé et placé en garde à vue le lendemain après avoir introduit un couteau au collège Emmanuel de Martonne à Laval. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Un élève entre dans son collège en possession d'un couteau

Nicolas Goinard et Mikaël Pichard

Faits divers

Il n'a pas su expliquer pourquoi il l'avait apporté au collège… Mais il a assuré qu'il ne voulait pas s'en servir. Lundi, un élève du collège Emmanuel-de-Martonne à Laval âgé de 14 ans est entré dans son établissement avec un couteau de cuisine, comme l'ont fait savoir nos confrères du « Courrier de la Mayenne ».

« Il ne l'a pas brandi »

D'après nos informations, l'élève l'avait caché sur lui. C'est l'un de ses camarades qui l'a signalé à la vie scolaire. Du personnel de l'établissement, dont des assistants d'éducation, a demandé à l'élève de le leur remettre. Ce qu'il a fait. ***« Il l'a fait sans agressivité et ne l'a pas brandi vers qui que ce soit »***, précise les services de l'Éducation nationale en Mayenne. La police est intervenue dans l'établissement et a interpellé l'élève. Un conseil de discipline doit se réunir prochainement pour décider de son sort.

Anne-Lyse Jarthon, la procureure de la République de Laval confirme que le ***« couteau n'a pas été exhibé »***. Elle ajoute de cet élève qui n'a aucun antécédent judiciaire ***« a été placé en garde à vue [mardi] matin au commissariat de police de Laval. Entendu, il a reconnu qu'il avait ce couteau sur lui. À l'issue de sa garde à vue, il a fait l'objet d'une convocation en composition pénale en vue d'un stage de citoyenneté »***.

Olivier Richefou, président (UDI) du conseil départemental, qui a la gestion des collèges, tient à ***« saluer la réaction de l'ensemble de la communauté éducative. Cela a été géré dans de bonnes conditions »***.

« Nous avons été saisis par les assistants d'éducation de ce collège qui ont été directement exposés à cette situation qui est grave. Ce sont toujours eux qui sont en première ligne », indique Stève Gaudin, secrétaire départemental du syndicat d'enseignants Force ouvrière (FO) en Mayenne.

Le commissariat de Laval indiquait hier qu'une présence policière avait été mise en place devant le collège mardi.

Nous n'avons pas réussi à joindre ce mercredi 20 mai le principal de l'établissement Yannick Poirier-Moulard.

Le Haut Anjou · 26/05/2026

Accueil › Actualités

Canicule. "Des classes à 34°C" : malgré l'alerte des syndicats, les écoles de la Mayenne restent ouvertes

Actualités. Face à une vigilance orange et des températures frôlant les 36°C, FO et la CGT Éduc'action 53 alertent sur l'impact des fortes chaleurs dans les établissements scolaires. Ils dénoncent des locaux devenus "impropres" à l'accueil et exigent des mesures d'urgence pour protéger les élèves et les personnels.

Publié le 26/05/2026 à 09h34, mis à jour le 26/05/2026 à 18h37 - Par Clémentine Marié



En Mayenne, face à la canicule, FO et la CGT réclament ce mardi 26 mai 2026, la fermeture des écoles surchauffées l'après-midi et l'adaptation du bâti scolaire. - DR



2025 / 2026

Le Haut Anjou · 26/05/2026

Alors que Météo-France annonce des températures pouvant atteindre 36°C mardi 26 mai 2026, plaçant le département en vigilance orange, les syndicats enseignants alertent sur la hausse des températures au sein des bâtiments administratifs et scolaires.

Risques sanitaires et insuffisance des moyens

Dans un courrier adressé à la préfète de la Mayenne et au directeur académique lundi 25 mai 2026, la FNEC-FP FO 53 souligne que cette situation expose les usagers et les agents à *"des risques sérieux pour leur santé et leur sécurité"*. L'organisation rappelle que l'année dernière, *"plusieurs enseignants avaient été victimes de malaises dans des salles de classe surchauffées"*, et que des assistants d'élèves en situation de handicap (AESH) avaient signalé *"plusieurs malaises d'élèves : nausées, saignements de nez, maux de tête"*.

- **Lire aussi : Polémique au collège Paul-Emile-Victor : le formulaire sur l'aumônerie retiré du dossier d'inscription**

Le Haut Anjou · 26/05/2026

Le syndicat juge insuffisantes les mesures actuelles, telles que la distribution de ventilateurs – qui *"ne permettent bien souvent pas de rendre supportables des locaux fortement surchauffés"* –, et estime que les personnels sont *"livrés à eux-mêmes dans des établissements parfois devenus impropres à l'accueil du public"*. Des inquiétudes spécifiques sont exprimées pour les personnels vulnérables (femmes enceintes, pathologies chroniques).

Recours au Code du travail et demande de fermetures

Pour appuyer sa démarche, FO invoque le décret n° 2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur, lequel prévoit que *"lorsque les mesures de prévention mises en œuvre demeurent insuffisantes […], l'arrêt de l'activité doit être décidé"*. La revendication du syndicat est explicite : *"Nous demandons la fermeture, a minima l'après-midi, des établissements scolaires et administratifs ne disposant pas de système de climatisation adapté."*

Le Haut Anjou · 26/05/2026

Pour Steve Gaudin, la situation n'évolue pas malgré la répétition des crises. *" C'est du déjà-vu, il n'y a rien de nouveau et aucune décision concrète n'est prise. Aujourd'hui, on se retrouve avec des salles de classe où le thermomètre affiche 33°C ou 34°C,* dit-il. *En attendant, ce sont les familles et les enseignants qui s'organisent et se débrouillent comme elles peuvent pour gérer la situation cette semaine."*

2025 / 2026

Ouest-France · 03/06/2026

Stève Gaudin réélu à la tête du syndicat d'enseignants FO



Stève Gaudin (à droite) a été réélu au poste de secrétaire départemental du Snudi-FO. | PHOTO : SNUDI-FO 53

Maurane Speroni

Mardi, le congrès du syndicat d'enseignants Snudi-FO 53 a réuni près d'une cinquantaine de professeurs des écoles et AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) à Laval. Stève Gaudin a été réélu secrétaire départemental pour un mandat de deux ans.

« Ce congrès départemental confirme la place du Snudi-FO 53 comme premier syndicat des écoles publiques de la Mayenne, écrit le syndicat dans un communiqué de presse. Cinquante-cinq correspondants de secteur sont répartis dans le département, le conseil syndical compte 34 membres et le bureau départemental sept membres.

« Les adhérents ont considéré que la résignation ne pouvait être de mise, relate Snudi-FO 53. *Ils ont exprimé avec force que les professeurs des écoles et les AESH en avaient assez de subir des conditions de travail toujours plus dégradées. »*

Le courrier de la Mayenne · 10/06/2026

En Mayenne. "Des rémunérations insuffisantes" : les AESH dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail

Actualités. Réunis en visioconférence le 9 juin à l'initiative de la FNEC FP-FO 53, les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap dénoncent une dégradation continue de leurs conditions de travail. Ils réclament un véritable statut, une hausse des salaires et la fin des affectations qu'ils jugent arbitraires.

Publié le 10/06/2026 à 10h55



Face à une situation jugée "inacceptable", les AESH portent leurs revendications auprès des autorités. - Ministère Education nationale - Illustration



2025 / 2026

Le Haut Anjou · 18/06/2026 · p. 1/2

Le Haut Anjou

SAMU" : ce syndicat tire la sonnette d'alarme face aux écoles surchauffées

Actualités. Face à l'épisode de fortes chaleurs annoncé pour la semaine prochaine, la Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle de la Mayenne interpelle le directeur académique et la préfète de la Mayenne. Le syndicat réclame la communication du plan d'action prévu par la réglementation et demande des mesures immédiates pour protéger personnels et élèves.

Publié le 18/06/2026 à 19h00 - Par Clémentine Marié



Face à la canicule annoncée en Mayenne, la FNEC FP-FO 53 demande à l'État des mesures d'urgence pour protéger personnels et élèves, allant jusqu'à la fermeture temporaire des établissements les plus exposés. - Thomas Blond

La Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle de la Mayenne (FNEC FP-FO 53) monte au créneau face à la vague de chaleur annoncée pour la fin de semaine et le début de la semaine prochaine. Dans deux courriers adressés le 18 juin au directeur académique et à la préfète de la Mayenne, le syndicat demande la mise en œuvre rapide de mesures de protection dans les établissements scolaires et les services administratifs.

- **Lire aussi : "Le foyer nous a réunis pour la vie" : 50 ans après, une bande de copains retourne là où tout a commencé**

L'organisation syndicale affirme que "*l'immense majorité des établissements scolaires et des locaux administratifs n'est toujours pas en capacité de garantir aux personnels...) ainsi qu'aux élèves, des conditions de travail et d'accueil préservant leur santé face à des chaleurs extrêmes*". FO demande notamment la communication du plan d'action départemental prévu par le décret du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur. Le syndicat regrette également qu'"*à ce jour, la F3SCT-D n'ait toujours pas été réunie malgré l'urgence de la situation*".

"Cette logique du "débrouillez-vous" n'est plus acceptable"

Le Haut Anjou · 18/06/2026 · p. 2/2

Dans son courrier à la préfète, l'organisation estime que les épisodes caniculaires "*ne relèvent plus de circonstances exceptionnelles mais s'inscrivent désormais dans une réalité durable*". **Elle évoque plusieurs situations déjà rencontrées dans le département, rappelant que "*des enseignants et des élèves ont été victimes de malaises dans des salles de classe surchauffées* " et qu'"*en mai dernier un élève a été évacué par le SAMU dans une de nos écoles*".**

Le syndicat critique également les consignes nationales, jugeant que les recommandations habituelles "*ne sauraient masquer l'absence de véritables mesures de protection lorsque les températures à l'intérieur des bâtiments deviennent incompatibles avec un fonctionnement normal du service*".Parmi ses demandes figurent "la *fermeture, a minima l'après-midi, des établissements scolaires et administratifs ne disposant pas de conditions thermiques compatibles avec la sécurité des agents et des usagers*", ainsi que des consignes permettant aux responsables d'établissement "*d'adapter immédiatement l'organisation du service*". Estimant que "*cette logique du "débrouillez-vous" n'est plus acceptable* ", FO rappelle que le décret de 2025 prévoit l'arrêt de l'activité lorsque les mesures mises en œuvre sont insuffisantes au regard des conditions climatiques. Le syndicat indique enfin qu'il accompagnera les personnels dans l'exercice de leurs droits si des situations de "d*anger grave et imminent*" étaient constatées.

2025 / 2026

Ouest-France · 19/06/2026

MENU ouest france

Fortes chaleurs en Mayenne : des syndicats demandent la fermeture des établissements scolaires l'après-midi

En Mayenne, les syndicats enseignants Force ouvrière et Unsa éducation demandent aux pouvoirs publics une fermeture partielle des établissements scolaires pendant ces périodes de fortes chaleurs.

Ouest-France
Mikaël Pichard
Publié le 18/06/2026 à 20h16

Lire le journal

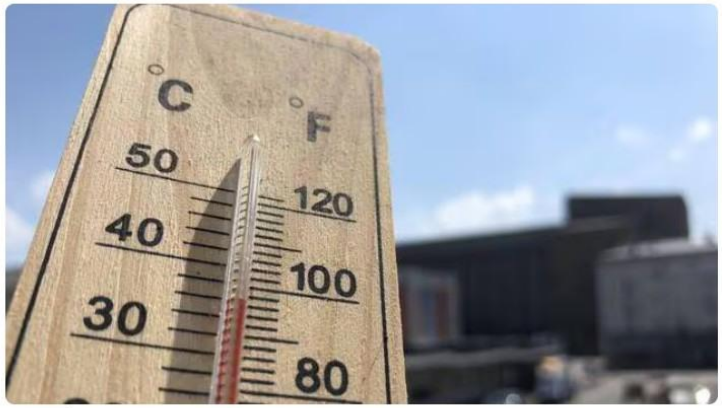
Offrir l'article

Suivre sur Google

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

Newsletter La



Les températures vont encore grimper dans les jours qui viennent (photo d'illustration). | ARCHIVES OUEST FRANCE

Ouest-France · 19/06/2026

Lire aussi : « On a eu jusqu'à 31 °C dans la classe » : comment font les enseignants face aux fortes chaleurs en Mayenne

Son de cloche sensiblement similaire pour le syndicat Force ouvrière de l'enseignement en Mayenne. Lui aussi réclame **« la fermeture l'après-midi des établissements scolaires et administratifs ne disposant pas de conditions thermiques compatibles avec la sécurité des agents et des usagers. Dans ces établissements,** poursuit FO, **les conditions de travail et d'accueil deviennent rapidement insupportables et dangereuses. »**



2025 / 2026

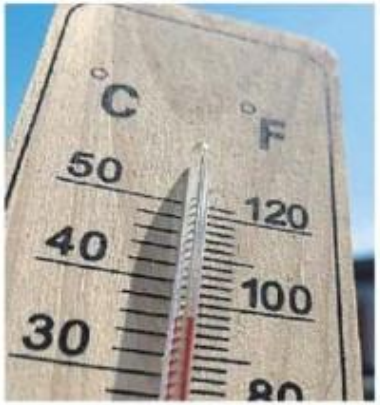
Ouest-France · 19/06/2026

Vague de chaleur : des syndicats veulent fermer des classes

Mikaël Pichard

« Devant la vague de chaleur annoncée par Météo France pour les jours à venir, l'Unsa Éducation de la Mayenne vous demande de prendre des mesures de fermeture exceptionnelle des établissements scolaires a minima les après-midi des vendredi 19, lundi 22 et mardi 23 juin. »

Hier, ce syndicat enseignant a envoyé un courriel à la préfecture et aux services de l'Éducation nationale en Mayenne dans le cadre du décret relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur.



Les températures vont encore grimper dans les jours qui viennent (photo d'illustration). | PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE

Des conditions d'apprentissage « pas réunies »

« Vous conviendrez que les conditions optimales d'apprentissage ne sont pas réunies pour les élèves et que les conditions de travail des personnels se trouvent fortement dégradées (à cause des températures, N.D.L.R) », poursuit l'Unsa.

Son de cloche sensiblement similaire pour le syndicat Force ouvrière de l'enseignement en Mayenne. Lui aussi réclame ***« la fermeture l'après-midi des établissements scolaires et administratifs ne disposant pas de conditions thermiques compatibles avec la sécurité des agents et des usagers. Dans ces établissements,*** poursuit FO, ***les conditions de travail et d'accueil deviennent rapidement insupportables et dangereuses. »***

Autoriser « au cas par cas »

Les choses pourraient rapidement bouger.

Notamment en Mayenne. Une réunion s'est tenue ce jeudi 18 au matin au ministère de l'Éducation nationale. De source syndicale, il aurait été demandé aux préfets d'autoriser ***« au cas par cas »***, la fermeture d'établissements. Sollicités ce jeudi, nous n'avons pas eu de retour de la préfecture ni des services de l'Éducation nationale en Mayenne.

Dans le Maine-et-Loire et dans l'Indre, des établissements ont été fermés à cause des fortes chaleurs.

Le Café pédagogique · 22/06/2026

Le café pédagogique — A LA UNE | IDÉES / DÉBATS | EN BREF | VIE DE L'ÉCOLE | CULTUR

académies avaient décidé de reporter quelques milliers de candidats.

Reactions des syndicats et de la FCPE

« Faudra-t-il attendre qu'un drame survienne dans les écoles pour que des mesures adaptées soient enfin prises ? », interroge le SNUDI-FO de Mayenne qui demande *« qu'une consigne départementale de mise en protection des personnels et des élèves soit prise en urgence. La seule mesure qui s'impose est la fermeture des écoles a minima les après-midis des journées de lundi et mardi »*. Idem dans la Haute-Vienne, où l'UNSA 37 demande au Préfet et à l'IA-DASEN *« de prendre des mesures de fermeture exceptionnelle des établissements scolaires a minima les après-midis des lundi 22 et mardi 23 juin, journées annoncées comme les plus chaudes »*.



Ouest-France · 04/03/2026

Pour Snudi-FO 53, la rentrée scolaire 2026 est **« catastrophique »**. Mercredi 2 septembre 2026, le syndicat majoritaire dans les écoles publiques de la Mayenne organisait une conférence de presse à la suite du comité social d'administration (CSA) avec le directeur académique. La réunion était consacrée à l'ajustement de la carte scolaire.

Ouest-France · 04/03/2026

« On ne va pas se laisser faire »

« On nous a annoncé que cinq postes de psychologues scolaires, sur 16 au total en Mayenne, allaient être laissés vacants. Les contractuels qui les occupaient ne seront pas reconduits, rapporte le secrétaire départemental, Stève Gaudin. **On ne va pas laisser faire. Les collègues concernés sont en colère. »** Snudi-FO compte organiser une mobilisation, avec les autres syndicats, prochainement.

Interrogé jeudi 3 septembre, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la Mayenne, Fabien Audy, assure **« qu'il n'y aura pas de suppression de postes »**, avant d'ajouter que **« des recrutements sont en cours, retardés par des enjeux comptables et par l'organisation des services après la cyberattaque qui a touché l'Éducation nationale »**. Il n'a pas précisé combien de postes allaient être finalement pourvus, mais a expliqué que **« des échanges sont en cours avec les personnels qui étaient déjà en poste »**.

Ouest France 4 septembre 2026 · p. 1/3

«Elle n'est pas la bienvenue ici» : lycéens et syndicalistes manifestent contre la venue de Christelle Morançais à Laval

Une cinquantaine de personnes étaient présentes devant le lycée Douanier-Rousseau à Laval (Mayenne), vendredi 4 septembre 2026 aux alentours de midi pour dénoncer « les coupes budgétaires » de la présidente (Horizons) du conseil régional des Pays de la Loire.



Une cinquantaine de personnes regroupant lycéens, anciens élèves et membres du syndicat Force ouvrière et quelques professeurs ont manifesté contre la visite de Christelle Morançais, président de la Région Pays de la Loire, ay lycée Douanier Rousseau à Laval, ce vendredi 4 septembre 2026.

La mobilisation syndicale de Force ouvrière 53 et du Mouvement national lycéen de la Mayenne s'est organisée en dernière minute, lorsqu'ils ont appris la venue de la présidente de la Région au lycée Douanier-Rousseau à Laval, ce vendredi 4 septembre 2026. Aux alentours de 12 h, Christelle Morançais a franchi les portes de l'établissement, pour déjeuner avec la cheffe d'établissement, pendant ce temps, des lycéens, professeurs, et syndicalistes ne se rassemblent pour protester contre sa venue.

« C'est hypocrite, il y a moins de moyens pour la culture »

Après trois ans de travaux, le lycée va être inauguré officiellement, à 14 h, ce vendredi. En marge de cette visite, la cinquantaine de manifestants voulaient marquer le coup. Pour l'occasion, la même banderole déployée sur le théâtre, il y a deux ans, contre les coupes budgétaires dans le domaine de la culture de la Région, a été ressortie. Elle vient dans un lycée avec des spécialités culturelles, comme les arts plastiques, le théâtre. C'est très hypocrite, il y a beaucoup moins de moyens pour la culture, il y a

2026 / 2027

moins de matériel pour les spécialités, moins de ressource, de peinture, de tables, critique Valentin Aubry, 17 ans.

Lia Peslier, est en licence arts du spectacle et se sent directement concernée par cette baisse du budget. En option théâtre, l'an dernier on avait des intervenants une fois par semaine du théâtre de Laval grâce à un partenariat. Ils nous ont dit que c'était beaucoup plus compliqué pour eux de faire des projets maintenant, qu'ils aimeraient en faire plus, se désole-t-elle.



Le syndicat Force ouvrière a manifesté contre la venue de Christelle Morançais, ce vendredi 4 septembre 2026 à Laval.

Tous les deux gravitent autour du Mouvement national lycéen. De son côté, une autre élève dénonce la figure politique de Christelle Morançais : Elle a dit qu'elle admirait Elon Musk, il a fait un signe nazi, et nous, on n'aime pas trop les nazis. En plus de ça, elle est proche de Retailleau ou Philippe, après ses coupes, elle s'est fait connaître nationalement et essaye de se placer pour la présidentielle, glisse-t-elle.

Une cagnotte pour un voyage scolaire

Parmi les syndicalistes à l'initiative de la mobilisation, il y a Sandra Aligon, professeur d'espagnol au lycée et représentante Force ouvrière. Elle dénonce, elle aussi, les moyens alloués en forte baisse sur le fonctionnement. Car le lycée a bel et bien fait l'objet d'une vaste rénovation pour un coût de 13,6 millions d'euros, selon les chiffres de 2024. On ne crache pas dans la soupe, c'était nécessaire, les murs, c'est bien, mais

il n'y a pas que ça. Le budget pour le lycée a été divisé par deux, il y a deux ans. Il y a eu un impact sur les voyages, les sorties qui permettent d'éveiller à la culture..

D'après l'enseignante, une cagnotte a même dû être mise en place pour boucler le budget afin de partir en Espagne, financée en partie par… les enseignants eux-mêmes.

Ouest-France Maxime Arnoult

Modifié le 04/09/2026 à 13h56 Publié le 04/09/2026 à 13h36



2026 / 2027

Ouest France

"Une surenchère sécuritaire"

Pour les syndicats, le déploiement de ces 128 caméras n'a pas été bien accueilli, bien au contraire, regrette Sophie Mallard, cosecrétaire du SNFOLC, la branche du syndicat d'enseignant dans le second degré. *"C'est un effet d'annonce et au-delà, ça représente un budget énorme. Il y a des besoins immédiats et importants pour lesquels cette somme aurait pu être employée, notamment l'isolation des bâtiments, la rénovation du parc informatique"*.

> **"La sécurité dans nos collèges, c'est sensé être assuré par les assistantes d'éducation et ils sont en nombre insuffisants avec des conditions de travail précaires et des petits salaires"**
>
> **Sébastien Touzé**
> Professeur des écoles

Pour Sébastien Touzé, professeur des écoles, il s'agit plutôt *"d'une surenchère sécuritaire, de la même manière que quand on fait fouiller les cartables des élèves avant qu'ils arrivent au collège"*.

Ouest-France · Visite de Christelle Morançais



Le syndicat Force ouvrière a manifesté contre la venue de Christelle Morançais, ce vendredi 4 septembre 2026 à Laval. | OUEST-FRANCE

2026 / 2027

Le Café pédagogique · 24/08/2026

A LA UNE IDÉES / DÉBATS EN BREF

« *Comment l'État peut-il demander aux personnels, aux élèves et aux familles de faire confiance aux outils numériques de l'Éducation nationale lorsque leurs données les plus personnelles sont ainsi exposées ?* » demande la FNEC-FP FO 53, poursuivant « *Si les hackers sont responsables de l'attaque, cela ne dispense en rien l'État et le gouvernement de leurs responsabilités* ».

Le syndicat FO appelle à la prudence

« Pas de consultation préalable avec les enseignants à Mayenne ». Un maire **« qui se pose en responsable hiérarchique des enseignants à Château-Gontier-sur-Mayenne ».** Une **« ville qui décide seule à Laval ».** Le syndicat enseignant Snudi FO53 dénonce les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée des élèves les 11 et 12 mai dans les trois grandes villes du département.

Réunis en visioconférence, hier, 37 enseignants et accompagnants ont rédigé une motion dans laquelle ils déclarent ne pas accepter « la mise en danger des pe leurs proches, de leur porter la responsabilité tion du protocole sanita

Ils dénoncent « une tutelle de l'école par l tés ». Le syndicat n'acce les écoles se transforme rie ». Il revendique qu « n'ouvrent que lorsqu tions de sécurité sont que « le cadre nationa publique soit préservé transféré aux commune

Mediapart · p. 1/3

MEDIAPART

Éducation et enseignement supérieur

Piratages : tous les profs seront-ils payés en septembre ?

Dans les académies de Nantes et de Toulouse, c'est le « chaos », après la cyberattaque qui a visé l'éducation nationale en juillet. Faute d'outils de gestion opérationnels, c'est la présence de certains professeurs devant les élèves qui est compromise, et même la paye des personnels qui pourrait ne pas être versée en septembre.

Mathilde Goanec

25 août 2026 à 18h59

À la suite des piratages massifs de l'été dans les services publics, l'Éducation nationale continue de ramer. Dans les académies de Toulouse et de Nantes notamment, les systèmes de communication et de gestion sont toujours en carafe, empêchant de préparer correctement la rentrée, prévue pour le mardi 1er septembre, d'affecter les enseignant·es manquant·es devant les classes, mais également de payer des personnels pour septembre.

« *Notre proviseure n'a aucune possibilité de contacter le rectorat et ses services*, témoigne un professeur dans la Sarthe. *Le proviseur adjoint chargé des emplois du temps des professeurs n'a pas accès à son compte, ainsi que tous les enseignants. Aucune liste d'élèves n'est à jour.* »

Dans bien des écoles, collèges ou lycées, c'est le « *chaos* », confirme Agnès Andersen, secrétaire générale du syndicat Indépendance & direction-Force ouvrière (ID-FO), tandis que son collègue dans l'académie de Nantes, Adrien Leclerc, parle de proviseurs « *présents dans les établissements, mais sans pouvoir rien faire* ».



Une enseignante devant sa classe dans une école à Toulouse, en septembre 2022. © Photo Carly Triballeau / AFP

Dans la nuit du 25 juillet, le ministère de l'éducation nationale a fait l'objet d'une attaque massive sur ses données informatiques. Parmi les fichiers extraits : des identifiants de personnel, des adresses, des numéros de téléphone, des numéros de Sécurité sociale ou encore des informations administratives. Les données aspirées concernent également, selon les dires des pirates, plus de 1 million d'élèves. Dans un communiqué publié mardi 18 août, le ministère de l'éducation nationale affirme poursuivre « *ses expertises techniques afin d'établir la nature exacte et l'étendue des données exfiltrées* ».

À Nantes, décrit Adrien Leclerc, au sortir d'une réunion entre les représentant·es du personnel et le recteur lundi 24 août, cette cyberattaque a été suivie d'une usurpation de compte, qui a permis le piratage des « *applications métiers* » de l'académie. Depuis, dans le cadre des investigations, les accès à ces outils de gestion n'ont pas été rétablis, « *sans aucune indication de temporalité* », s'inquiète le syndicaliste.

Conséquence directe : le versement de la paye de septembre, notamment des nouveaux et nouvelles entrant·es, contractuel·les ou stagiaires. « *Le rectorat nous a expliqué, dans une espèce de novlangue, qu'il allait mettre en place des "flux sécurisés" en lien avec la Direction générale des finances pour sa mise en œuvre, mais qu'il y aurait des "effets de bord". Bref, on n'est pas du tout rassurés.* » Interrogée à ce sujet, l'académie de Nantes n'a pas répondu.

Des enseignant·es sans nouvelles de leur poste

Dans l'académie de Toulouse, vraisemblablement affectée par une intrusion après le piratage national, la mise en paye de septembre serait la *« préoccupation numéro un du rectorat »*, retient le responsable local du syndicat Snes-FSU, Pierre Priouret. *« La fenêtre de tir est très étroite car la mise en œuvre de la paye des agents dans le public répond à un calendrier extrêmement contraint. Et pour ça, il faut se connecter à une base de personnel ! Tout repose sur des systèmes informatiques qui sont à l'arrêt, dans le premier comme le second degré. La situation semble très, très compliquée. »*

Le rectorat, dans sa réponse à nos questions, confirme qu'un *« incident de sécurité survenu mercredi 19 août »* a conduit l'institution *« à prendre des mesures immédiates de protection et à suspendre l'accès à l'ensemble des systèmes d'information de l'académie »*. Il assure que *« toutes les équipes du rectorat sont mobilisées pour s'assurer de la sécurité numérique, rétablir la situation dans les meilleurs délais et accompagner les équipes sur le terrain »*.

Le ministre de l'éducation nationale, quant à lui, a commenté la grande difficulté à laquelle se retrouve confrontée son administration, à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, mardi 25 août, assumant *« la coupure »* de certains outils ou canaux pour mieux les protéger. *« Nous accueillons un Français sur cinq dans nos murs, il y a 20 millions de parents d'élèves, donc un Français sur trois a accès à nos services, avec les risques que cela comporte. »* Édouard Geffray promet cependant une reprise du service *« dans la semaine »*, à l'exception de l'académie de Toulouse.

« Comme on ne peut pas accéder aux applications nationales, je ne peux faire aucune demande pour remplacer [un professeur]. »

Sandrine Lopez, principale et syndiquée chez FO

Autres victimes directes, les contractuel·les, qui sont nombreux et nombreuses à n'avoir reçu aucune nouvelle de leur affectation, à quelques jours de la reprise des cours, tout comme les AESH (accompagnant·es d'élèves en situation de handicap), les professeur·es titulaires remplaçant·es et les stagiaires. *« La plupart des professeurs contractuels ne savent pas s'ils sont renommés sur l'établissement*, décrit l'enseignant dans la Sarthe. *La proportion de contractuels y est de l'ordre de 20 % à peu près, même si certains dossiers ont été traités avant le black-out. »*

Véronique, également professeure en CDI, considérée comme contractuelle, dans l'académie nantaise, se voit réduite à *« jouer du téléphone »* : *« Nous n'avons aucune nouvelle du rectorat. Je sais que j'ai officiellement trois heures dans le collège où j'enseigne depuis cinq ans, parce que je connais la principale, et j'ai réussi, en appelant un à un tous les établissements de mon département, à grappiller six heures supplémentaires. »* Pour le moment, son emploi du temps est amputé de moitié, par comparaison avec l'an passé. *« Je ne sais pas comment je vais m'en sortir »*, s'inquiète Véronique.

« Aucune application métier ne fonctionne pour personne, ni côté administration, totalement désorganisée, ni côté enseignants, rappelle Pierre Priouret, depuis Toulouse. *Ce qui marche, c'est Pronote, donc les collègues peuvent finaliser les emplois du temps, la liste d'élèves, mais impossible de faire des inscriptions tardives ou d'affecter des personnels. »*

Silence radio

Depuis son collège dans le centre-ville de la commune du Sud-Ouest, Sandrine Lopez, principale et syndiquée chez FO, offre un tableau un peu moins sombre, mais guère serein : *« Tous les emplois du temps, réalisés sur un logiciel privé, étaient bouclés en juillet, donc pas de souci. On saisira aussi manuellement les inscriptions tardives d'élèves. La commande de matériel, c'est pareil, à l'ancienne, on passe par le papier. Par contre, là où ça va coincer, c'est le remplacement des professeurs. »*

Et de prendre l'exemple d'un membre du corps enseignant, dont on sait d'ores et déjà qu'il ne sera pas présent à la rentrée : *« Comme on ne peut pas accéder aux applications nationales, je ne peux faire aucune demande pour le remplacer. »* Concrètement, cela signifie personne devant les élèves à la rentrée et les jours suivants.

« Le moindre geste professionnel est maintenant suspendu. »

Pierre Priouret, syndiqué au Snes-FSU à Toulouse

Autre écho, en provenance de la gigantesque académie de Créteil cette fois-ci, où les non-titulaires ont bien eu accès à leur affectation, fin juillet, mais par le biais d'un fichier *« envoyé à tout le monde et accessible à tout le monde, y compris avec des informations personnelles et confidentielles de santé comme les mi-temps thérapeutiques »*, s'indigne Claire Fortassin, du Snes-FSU.

Depuis, c'est silence radio. *« Certaines affectations ne vont pas du tout, chez les stagiaires en particulier, qui n'ont pas la bonne quotité horaire au regard de leur statut, ou sont affectés sur trop d'établissements à la fois. Mais impossibilité totale de se connecter, tout simplement, de communiquer avec l'administration. On parle là de milliers de personnes. »*

Comment ces territoires se relèveront-ils, après un tel été ? Sophie Vénétitay, secrétaire nationale du Snes-FSU, rappelle que les cyberattaques de ces dernières années, notamment en Île-de-France, ont eu des conséquences durables et profondément désorganisatrices : *« Il a fallu des mois pour retrouver un fonctionnement normal, à tel point qu'en juin [2026], certaines épreuves du baccalauréat ont dû être aménagées, car les élèves n'avaient pas eu accès à leur espace informatique leur permettant de suivre correctement les cours pendant l'année. »*

Agnès Andersen dénonce quant à elle une *« plateformisation des établissements, à marche forcée, sans la sécurité nécessaire, sans formation des personnels, sans renforcement en ressources humaines »*, tandis que sa collègue à Toulouse s'inquiète d'une exposition *« généralisée »* au risque de piratage, à force de tout *« vouloir faire remonter, y compris des données très sensibles »*.

Au-delà de la bricole actuelle (listes « sauvages » de diffusion des personnels, envoi de SMS faute de mail et création de groupes WhatsApp non sécurisés), *« le moindre geste professionnel est maintenant suspendu »*, rappelle Pierre Priouret. *« On va y aller lundi, il n'y a pas de suspense, même si on n'a pas reçu le mail sur l'heure de la réunion de rentrée*, commente avec ironie le syndicaliste toulousain. *Le vrai souci, c'est la suite. Nous sommes subitement revenus à l'âge de pierre dans un système qui n'est plus du tout pensé comme ça, et pour une durée indéterminée. »*

Mathilde Goanec

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Carine Fouteau

2026 / 2027

Ouest-France · 04/09/2026

— MENU ouest france

« Une rentrée catastrophique » : en Mayenne, cinq postes de psychologues scolaires vont-ils être laissés vacants ?

Au lendemain de la rentrée des classes, le Snudi-FO 53 a appris que cinq postes de psychologues scolaires seraient supprimés en Mayenne, et prépare une mobilisation contre cette situation. La direction académique de la Mayenne assure qu'il n'y aura pas de suppressions de postes, et que des recrutements sont en cours.

Ouest-France Maurane Speroni et Yves Poulain
Publié le 04/09/2026 à 07h37



Une partie du bureau de Snudi-FO 53 : Hélène Colnot, le secrétaire départemental Stève Gaudin, Frédéric Gayssot, Cécile Pichon, Sébastien Touzé et Évelyne Le Fellic. | OUEST-FRANCE

Ouest-France · 04/09/2026

Une mobilisation pour les élèves en situation de handicap

Sur **« le sujet central de l'inclusion »**, Snudi-FO déplore un manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap. **« Les AESH se retrouvent en souffrance dans les classes. La situation est insupportable pour les élèves et les enseignants, ça ne peut plus durer,** estime Stève Gaudin. **Les pôles d'appui à la scolarité sont une manière de contourner le problème car il y a moins de prise en charge au niveau de la santé. »**

Ces dispositifs, en phase de test en Mayenne depuis la rentrée 2025, associent un enseignant et un éducateur spécialisés, pour aider les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Cinq PAS supplémentaires ont été créés cette année, s'ajoutant aux deux déjà créés il y a un an. Le Snudi-FO 53 rejoindra une mobilisation nationale **« pour la défense des droits des élèves en situation de handicap »** à Paris, le 5 novembre.

2026 / 2027

Ouest-France · 08/09/2026

MENU ouest france

À Laval, un rassemblement pour demander le pourvoi de tous les postes vacants de psychologues scolaires en Mayenne

Le syndicat enseignant Snudi-FO 53 reste mobilisé pour le pourvoi de tous les postes vacants de psychologues scolaires en Mayenne. Il organise un rassemblement devant la direction des services de l'Éducation nationale à Laval, mercredi 16 septembre 2026.

Ouest-France Maurane Speroni
Publié le 08/09/2026 à 07h36

Ouest-France · 08/09/2026



Au lendemain de la rentrée scolaire, le syndicat enseignant Snudi-FO 53 alertait sur les cinq postes vacants de psychologues scolaires en Mayenne. Sur cette photo, une partie du bureau : Hélène Colnot, le secrétaire départemental Stève Gaudin, Frédéric Gayssot, Cécile Pichon, Sébastien Touzé et Évelyne Le Fellic. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ouest-France · 08/09/2026

Au lendemain de la rentrée scolaire, le syndicat enseignant Snudi-FO 53 alertait sur les cinq postes vacants de psychologues scolaires en Mayenne (sur 16). Samedi 5 septembre 2026, il a fêté **« une première victoire syndicale »** : trois des psychologues concernées vont réintégrer leur poste. Mais **« la situation est loin d'être satisfaisante »**, estime le syndicat, qui rapporte que le directeur académique **« ne dispose finalement que d'une enveloppe budgétaire permettant de recruter quatre psychologues de l'Éducation nationale »**. Ce que confirme la direction académique.

Ouest-France · 08/09/2026

« Des secteurs d'intervention trop importants »

Le Snudi-FO 53 rappelle que **« les besoins des élèves et des écoles sont réels et urgents »**. Il évoque **« des secteurs d'intervention trop importants, des demandes d'intervention qui s'accumulent, l'impossibilité pour les psychologues de répondre à toutes les situations et d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions, ainsi que le manque de relais dans les structures de soins »**.

Pour se faire entendre, le syndicat majoritaire dans les écoles publiques appelle les autres organisations syndicales à se rassembler devant la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, à Laval, mercredi 16 septembre à 14 h.

2026 / 2027

Sweet FM · 10/09/2026

choses, on sait très bien que la santé mentale des jeunes va mal. Et là, ça en rajoute."

EN MAYENNE, UNE MOBILISATION QUI A PAYÉ PARTIELLEMENT

En Mayenne, la situation n'est guère meilleure. **Le nombre de postes était tombé de 16 à 11 en cette rentrée**, avant de remonter à 14 grâce à la mobilisation des syndicats. Stève Gaudin, secrétaire départemental du SNUDI FO53, rappelle le rôle de ces professionnels : *"Ils ont pour mission d'aller au plus près des élèves, que ce soit pour diagnostic, un suivi, ou tout ce qui touche à la difficulté scolaire.* ***Ces collègues sont en nombre largement insuffisant avec des bassins d'élèves beaucoup trop chargés****. Ce qui fait qu'ils n'arrivent plus à assurer leur mission complète de suivi."*

Deux postes restent donc vacants en Mayenne, mais l'un d'eux est financé et un recrutement serait en cours. Les syndicats mayennais maintiennent tout de même leur rassemblement la semaine prochaine, **mercredi 16 septembre 14h à Laval**, devant la Direction Départementale de l'Éducation Nationale.



Ouest-France · 17/09/2026

Mobilisés pour conserver des postes de psychologues scolaires

● Yves Poulain

« On veut que les cinq postes de psychologues scolaires soient pourvus, il est hors de question que ça se passe autrement », lance Stève Gaudin, secrétaire départemental du syndicat Snudi-FO 53, ce mercredi 16 septembre. Ils étaient une trentaine, rassemblés devant les bureaux de la direction académique de la Mayenne à l'appel de l'intersyndicale des personnels de l'Éducation nationale, composée de Snudi-FO 53, de FSU-SNUipp, de Sud-Éducation, de la CGT Éducation et de l'UNSA.

Un poste vacant

Comme mot d'ordre : le maintien du même nombre de psychologues scolaires contractuels en Mayenne que l'année dernière. À la rentrée de septembre 2026, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale, Fabien Audy, annonçait en effet que cinq postes n'allaient pas être pourvus. Le lendemain, il avançait que des recrutements étaient en cours, sans préciser le nombre de psychologues. Depuis le début du mois de septembre, trois ont déjà été embauchés, avec un quatrième recrutement en cours, laissant un cinquième poste vacant. Une psychologue scolaire confie que ces hésitations ont ***« décalé l'organisation de la rentrée pour nous, alors que la charge de travail est déjà importante »***.

Les syndicats demandent à avoir plus de moyens que ces cinq postes : ***« Même s'ils étaient tous pourvus, les psychologues scolaires travaillent dans des conditions qui ne sont pas possibles,*** estime Stève Gaudin. ***Certains ont plus de 150 enfants à suivre : on ruine des parcours de vie. »*** Stéphanie Fossey, présidente d'une association d'enseignants spécialisés (l'AREN-53), va dans le même sens : ***« Il faut du courage aux collègues psychologues pour supporter de travailler dans des conditions aussi dégradées. »***

« Même s'ils (les postes) étaient tous pourvus, les psychologues scolaires travaillent dans des conditions qui ne sont pas possibles.

STÈVE GAUDIN, SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL DU SYNDICAT SNUDI-FO 53

La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Mayenne (DSDEN 53) indique que ***« quatre psychologues ont été recrutés et une demande de budget supplémentaire a été envoyée, et est toujours en cours, pour un cinquième poste. »***

« Pas formés à gérer »

Les professeurs présents s'inquiètent aussi d'un manque d'accompagnement pour eux : ***« On a une inquiétude sur la gestion des questionnaires sur les violences sexistes et sexuelles, qui seront menés auprès de tous les élèves à partir de novembre,*** alerte Guillaume Bouchon, du syndicat Sud-Éducation. ***On va sûrement avoir de nombreuses remontées, mais on n'est pas formés à les gérer. Comment protéger les enfants ? »***

2026 / 2027

Ouest-France · 30/09/2026

Lycéens et agents de la fonction publique ont manifesté, à Laval

Hier a été chargé en mobilisations sociales à Laval : après les postiers dans la matinée, ce sont les lycéens et les agents de la fonction publique qui se sont fait entendre.

● Yves Poulain

La journée a commencé tôt pour les lycéens lavallois, hier. Avant 8 h, ils étaient présents devant le lycée Ambroise-Paré et la cité scolaire Réaumur-Buron. Les élèves mayennais rejoignaient le mouvement lancé la semaine dernière dans des lycées de la région parisienne, qui prend une ampleur nationale. ***« Le rythme des cours, trop chargé, est notre sujet principal,*** présente une lycéenne de l'établissement professionnel Robert-Buron. ***La hausse du coût de la vie nous impacte tous : nous, on le ressent dans l'augmentation des prix de la cantine.»***

« Des classes surchargées »

Devant le lycée Ambroise-Paré, Calie Guillomet, en classe de terminale au lycée général Réaumur, déplore ***« une pression très grande qui nous est mise, avec Parcoursup : dans tout ce qu'on fait, on nous parle de notre orientation ».*** Elle ajoute la question ***« des classes surchargées : on est parfois 36 dans une salle et le gouvernement continue à supprimer des classes. On s'étonne que la génération Z se rebelle, mais c'est le résultat d'années où l'on a subi ».*** Des heurts ont lieu devant le lycée Ambroise-Paré, la police intervenant car des jeunes dansent autour d'une poubelle remplie de papiers en feu. Des feux d'artifice sont tirés depuis la foule, et des altercations opposent quelques bloqueurs.

> **« Nous refusons de travailler toujours plus pour gagner toujours moins.**
>
> STÈVE GAUDIN, SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL DU SYNDICAT SNUDI-FO 53

En fin de matinée, une grande partie d'entre eux se dirige vers la place du 11-Novembre, pour rejoindre la manifestation organisée par l'intersyndicale des agents de la fonction publique (FO, CGT, CFDT, CFE-CGC, Unsa, FSU et Solidaires). Une autre mobilisation nationale : les fonctionnaires défilent pour dénoncer ***« la dégradation des services publics »*** et une détérioration de leur situation.

Ils réclament notamment la revalorisation du point d'indice, qui fixe leur rémunération. Celui-ci n'a pas été revalorisé depuis 2023, et le gouvernement prévoit de le geler à nouveau dans le budget 2027, encore en préparation. Les manifestants demandent aussi l'indexation du point d'indice sur l'inflation. ***« Nous refusons de travailler toujours plus pour gagner toujours moins »,*** lance Stève Gaudin, secrétaire départemental du syndicat Snudi-FO 53 avant le départ de la manifestation. Il appelle ***« au blocage du pays par la grève générale ».***

Un rendez-vous avec la préfète

Les manifestants, qui étaient 1 000 selon la police et 1 300 selon les organisateurs, s'élancent ensuite sur les quais, en direction de la préfecture de la Mayenne. Les représentants syndicaux avaient rendez-vous en fin de manifestation avec la préfète, Nadège Baptista. Ils devaient y évoquer aussi leurs conditions de travail : ***« À l'hôpital de Laval, on est passés de 500 à 333 lits, en trente ans, pour des raisons financières,*** explique Solenn Le Sager, secrétaire adjointe de la CGT Santé et Action sociale de la Mayenne. ***Pour nous, ça veut dire des cadences encore plus rapides et un rythme de travail difficile à suivre.»***



Ouest-France · 01/10/2026

Professeurs en attente d'un poste : fin du suspense

● Alan Nagard

Six recrutements en Mayenne. ***« C'est une victoire des lauréats du concours inscrits sur listes complémentaires, mobilisés avec le Snudi-FO ! »*** se félicite le syndicat. Depuis la rentrée, 10 lauréats du concours de recrutement de professeurs des écoles attendaient de se voir attribuer une classe, ou de perdre le bénéfice de leur concours. Ce mercredi 30 septembre, ils ont reçu leur réponse : leur recrutement est en cours. En Mayenne, cela concerne cinq fonctionnaires stagiaires à temps plein et un élève fonctionnaire, a confirmé la DSDEN 53. ***« C'est une victoire pour les collègues concernés et pour les écoles ! »*** apprécie le Snudi-FO.

« Nous voulons enseigner »

Cette décision vient conclure des semaines d'attente et d'appréhension pour les dix futurs professeurs, qui avaient écrit au recteur d'académie. ***« Nous vous demandons solennellement de permettre l'appel de l'intégralité des dix candidats de la liste complémentaire du Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE) 2026 de l'académie de Nantes, afin qu'ils puissent être recrutés dès que les besoins et les possibilités réglementaires le permettent. Nous sommes prêts. Nous sommes disponibles. Nous voulons enseigner.»***

2026 / 2027 C

Ouest-France · 06/10/2026

Blocus des lycées : ce à quoi il faut s'attendre avec la grève ce mardi

Après plusieurs jours de blocages de lycées, une nouvelle journée d'action est organisée ce mardi. Les lycéens appellent au blocus de leur établissement et à se rassembler à 13 h.

● Alan Nagard

D cryptage

Bl cus des lyc es

Dès 7 h, les lycéens de l'Immaculée-Conception, de Haute-Follis, d'Ambroise-Paré, d'Avesnières sont appelés pour le blocus de leur établissement. *« Cette fois, vrai blocus, et on commence le plus tôt possible »*, annonce-t-on sur la page Blocus Avesnières, aux 533 followers. *« S'arrêter de faire des blocus, c'est leur donner raison »*, pouvait-on lire, le lundi 5 octobre sur Blocus Laval, suivi par 1 300 personnes. Le Mouvement national lycéen 53 appelle à continuer ce mardi. *« La fin de semaine a été calme dédiée à "l'écoute" des lycéens et lycéennes, mais pas question que le mouvement s'essouffle. Rendez-vous mardi 6 octobre. »*

Quel mpact dans les tabl ssements sc la res ?

Plusieurs enseignants et AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) des écoles publiques ont répondu à l'appel à la grève. *« L'annonce récente de la suppression de près de 1 600 postes d'enseignants à la rentrée 2027 est venue attiser une colère déjà très forte »*, fait savoir Snudi-FO 53. *« L'École publique est à l'os : elle ne peut pas subir de nouvelles suppressions de postes »*.

Le syndicat prévient même que le mouvement pourrait être renouvelé le lendemain. *« Nous sommes prêts à poursuivre le mouvement dans les jours qui viennent, y compris dès le 7 octobre si les revendications ne sont pas satisfaites. »*

Le c rtège

Le rassemblement des manifestants est prévu à 13 h sur la place du 11-Novembre à Laval. Le cortège prévoit de se rendre ensuite à la préfecture en passant par le square de Boston, rue de la Crossardière jusqu'à l'avenue Robert-Buron. La préfète doit les recevoir à 15 h 30.

C mb en de man festants ?

De nombreuses organisations se montrent solidaires, et appellent à venir grossir les rangs. *« La jeunesse refuse l'austérité. Les personnels aussi ! »* La FNEC-FP FO 53 appelle donc les personnels, parents d'élèves et citoyens à se tenir *« massivement »* aux côtés des lycéens mobilisés devant les établissements, pour soutenir leurs revendications.

Elle appelle les personnels à être en grève et dans les manifestations pour notamment réclamer la création de tous les postes nécessaires dans l'Éducation nationale et à l'Université ; des enseignants remplacés et des classes moins chargées ; l'abrogation de Parcoursup ; l'abandon du budget 2027 et des 54 milliards d'euros d'économies ; l'arrêt des politiques d'austérité contre l'École publique et les services publics.

Les rassemblements nterd ts près des lyc es

La préfecture a pris un arrêté interdisant les rassemblements à moins de 50 m des établissements scolaires. *« Des regroupements de personnes susceptibles de générer ou de favoriser des troubles à l'ordre public »*, est-il précisé. Plusieurs établissements de la Mayenne sont cités, donc ceux de Laval : Agricampus, Ambroise-Paré, Avesnières, Douanier-Rousseau, Gaston-Lesnard, Haute-Follis, Immaculée-Conception, Réaumur, Robert-Buron.

L'Union départementale FO de la Mayenne et la FNEC-FP FO 53 y voient une provocation et demande son retrait immédiat. Ils ont écrit à la préfète : *« Nous vous rappelons que la liberté de manifestation, la liberté de réunion, la liberté d'expression collective des idées et des opinions ainsi que la liberté syndicale constituent des libertés fondamentales. »*



Ouest-France · 06/10/2026



Blocus des lycées : ce à quoi il faut s'attendre avec la grève ce mardi

Après plusieurs jours de blocages de lycées, une nouvelle journée d'action est organisée ce mardi. Les lycéens appellent au blocus de leur établissement et à se rassembler à 13 h.

● Alan Nagard

Décryptage

Blocus des lycées

Dès 7 h, les lycéens de l'Immaculée-Conception, de Haute-Follis, d'Ambroise-Paré, d'Avesnières sont appelés pour le blocus de leur établissement. *« Cette fois, vrai blocus, et on commence le plus tôt possible »*, annonce-t-on sur la page Blocus Avesnières, aux 533 followers. *« S'arrêter de faire des blocus, c'est leur donner raison »*, pouvait-on lire, le lundi 5 octobre sur Blocus Laval, suivi par 1 300 personnes. Le Mouvement national lycéen 53 appelle à continuer ce mardi. *« La fin de semaine a été calme dédiée à "l'écoute" des lycéens et lycéennes, mais pas question que le mouvement s'essouffle. Rendez-vous mardi 6 octobre. »*

Quel impact dans les établissements scolaires ?

Plusieurs enseignants et AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) des écoles publiques ont répondu à l'appel à la grève. *« L'annonce récente de la suppression de près de 1 600 postes d'enseignants à la rentrée 2027 est venue attiser une colère déjà très forte »*, fait savoir Snudi-FO 53. *« L'École publique est à l'os : elle ne peut pas subir de nouvelles suppressions de postes »*.

Le syndicat prévient même que le mouvement pourrait être renouvelé le lendemain. *« Nous sommes prêts à poursuivre le mouvement dans les jours qui viennent, y compris dès le 7 octobre si les revendications ne sont pas satisfaites. »*

Le cortège

Le rassemblement des manifestants est prévu à 13 h sur la place du 11-Novembre à Laval. Le cortège prévoit de se rendre ensuite à la préfecture en passant par le square de Boston, rue de la Crossardière jusqu'à l'avenue Robert-Buron. La préfète doit les recevoir à 15 h 30.

Combien de manifestants ?

De nombreuses organisations se montrent solidaires, et appellent à venir grossir les rangs. *« La jeunesse refuse l'austérité. Les personnels aussi ! »* La FNEC-FP FO 53 appelle donc les personnels, parents d'élèves et citoyens à se tenir *« massivement »* aux côtés des lycéens mobilisés devant les établissements, pour soutenir leurs revendications.

Elle appelle les personnels à être en grève et dans les manifestations pour notamment réclamer la création de tous les postes nécessaires dans l'Éducation nationale et à l'Université ; des enseignants remplacés et des classes moins chargées ; l'abrogation de Parcoursup ; l'abandon du budget 2027 et des 54 milliards d'euros d'économies ; l'arrêt des politiques d'austérité contre l'École publique et les services publics.

Les rassemblements interdits près des lycées

La préfecture a pris un arrêté interdisant les rassemblements à moins de 50 m des établissements scolaires. *« Des regroupements de personnes susceptibles de générer ou de favoriser des troubles à l'ordre public »*, est-il précisé. Plusieurs établissements de la Mayenne sont cités, donc ceux de Laval : Agricampus, Ambroise-Paré, Avesnières, Douanier-Rousseau, Gaston-Lesnard, Haute-Follis, Immaculée-Conception, Réaumur, Robert-Buron.

L'Union départementale FO de la Mayenne et la FNEC-FP FO 53 y voient une provocation et demande son retrait immédiat. Ils ont écrit à la préfète : *« Nous vous rappelons que la liberté de manifestation, la liberté de réunion, la liberté d'expression collective des idées et des opinions ainsi que la liberté syndicale constituent des libertés fondamentales. »*

2026 / 2027

Ouest-France · 08/10/2026

FO appelle personnels et parents à se mobiliser aux côtés des lycéens

Maurane Speroni

La mobilisation de mardi autour des lycéens avait réuni un millier de personnes à Laval. Hier, la FNEC-FP FO 53, fédération Force Ouvrière de l'enseignement en Mayenne, *« appelle les personnels de l'Éducation nationale et les parents d'élèves à se réunir dès demain* [jeudi], *y compris avec les lycéens, et à être à leurs côtés dans les mobilisations et blocus »*. Le syndicat n'a pas été convaincu par les annonces du Premier ministre. Sébastien Lecornu a proposé la suspension des cours sur une demi-journée pour *« un temps de démocratie »*. *« Les revendications sont connues ! C'est au Premier ministre d'y répondre, pas aux personnels d'organiser dans l'urgence une consultation supplémentaire »*, estime FO. Le syndicat demande *« l'abandon du plan Lecornu et de son budget d'austérité, l'arrêt des suppressions de postes, la création des postes nécessaires et l'augmentation des salaires »*.

Ouest-France · 10/10/2026

En Mayenne, le syndicat Force Ouvrière appelle à la grève dans l'enseignement le mardi 13 octobre

La fédération Force Ouvrière de l'enseignement en Mayenne lance un appel à la grève pour le mardi 13 octobre 2026.

Ouest-France Maurane Speroni

Publié le 10/10/2026 à 10h00



Ouest-France · 10/10/2026

ouest france

La fédération Force Ouvrière de l'enseignement en Mayenne appelle les personnels de l'Éducation nationale **« à se mettre massivement en grève »** mardi 13 octobre 2026. Elle invite les personnels à **« se réunir, à discuter des revendications dans les écoles, les établissements et les services, à décider la grève et à rejoindre les lycéennes et lycéens mobilisés »**.

Un appel aux parents d'élèves

L'organisation indique qu'elle a **« proposé l'action commune aux autres syndicats du département et aux parents d'élèves »**.

Ouest-France · 10/10/2026

Les revendications restent les mêmes : **« le retrait du budget d'austérité, l'annulation des 1 588 suppressions de postes d'enseignants, l'abrogation de Parcoursup et de la réforme Blanquer du lycée, l'augmentation immédiate des salaires, l'arrêt de la répression des élèves »**.

2026 / 2027

Ouest-France · 12/10/2026

MENU

Lire le journal

Actualité Nos parutions Communes Sport Annonces Shopping

Accueil › Éducation

Au lycée Douanier-Rousseau, à Laval, les internes qui voudraient bloquer l'établissement invités à dormir ailleurs

Dans le cadre du mouvement lycéen, les familles des internes du lycée Douanier-Rousseau, à Laval (Mayenne), ont reçu un courriel de la proviseure leur indiquant que ceux qui ont l'intention de bloquer l'établissement devront être hébergés ailleurs.

Ouest-France · Maurane Speroni
Publié le 12/10/2026 à 18h00





Ouest-France · 12/10/2026

Alors qu'une nouvelle mobilisation des lycéens se profile, mardi 13 octobre 2026 à Laval (Mayenne), les familles des élèves internes du lycée Douanier-Rousseau ont reçu un courriel de la direction de l'établissement vendredi 9 octobre. Il y est écrit : **« Depuis le début du mouvement lycéen, nous constatons que de très nombreux élèves internes quittent l'établissement pour participer au blocage du lycée. L'internat est un service proposé aux familles afin de faciliter la scolarité des élèves, et non de perturber le déroulement des cours pour ceux qui souhaitent y assister librement. »**

La direction prévient : **« Si ce mouvement venait à se prolonger et que votre enfant maintenait son intention de bloquer le lycée, nous ne pourrions pas accepter cette situation. Par conséquent, il devra être pris en charge et hébergé chez son correspondant local, sur Laval, dès la veille et le jour même. »**Le correspondant local est un adulte désigné par les parents de l'interne, pour l'héberger en cas de besoin.

« Une forme de pression »

« C'est une forme de pression sur les lycéens qui auraient envie de se mobiliser », s'insurge Stève Gaudin, secrétaire départemental de la fédération Force Ouvrière (FO) de l'enseignement en Mayenne. En réaction, FO, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de la Mayenne et le Mouvement national lycéen (MNL) de la Mayenne ont adressé un courrier à la proviseure, dimanche. Une copie a été envoyée au directeur académique et au recteur. Ils demandent à la cheffe d'établissement de **« retirer immédiatement cette consigne »**.

Ouest-France · 12/10/2026

« Ce sont des menaces faites aux internes, car leurs parents payent l'internat », s'offusque Audrien Obreja, du MNL. **« On trouve que c'est culotté, sachant qu'ils se battent pour avoir plus de moyens pour l'établissement. »** Le MNL 53 rappelle que **« les exclusions d'internat doivent être décidées par sanction disciplinaire ou bien pour des raisons de risque de sécurité imminent »**. Marion Détais, présidente de la FCPE, abonde : **« Pour nous, ça ne revêt pas un caractère légal et les droits des élèves doivent être respectés. Ça constitue une violence institutionnelle : si vous n'êtes pas gentils, vous allez dormir dehors ». »**

La proviseure opposée au blocage total

La proviseure, Marie-Ange Pintard, dit vouloir **« appliquer un principe égalitaire »** entre les internes et les externes. **« C'est normal que les internes puissent sortir manifester mais il faut que les externes qui souhaitent assister aux cours puissent entrer »**, explique la proviseure, qui est opposée à un blocage total du lycée. **« Les internes disposent de droit d'aller et venir, pour se restaurer dans l'établissement. Je n'ai jamais refusé leur présence à l'internat. Mais ils ne peuvent pas entraver les autres. C'est pour ça que je leur suggère d'aller chez leur correspondant local. Ils devraient s'infliger à eux-mêmes ce qu'ils font aux autres. »**

Ouest-France · 13/10/2026

LAVAL

Les internes du lycée Douanier-Rousseau invités à dormir ailleurs en cas de blocage

Les familles des internes du lycée Douanier-Rousseau ont reçu un courriel de la proviseure leur indiquant que ceux qui ont l'intention de bloquer l'établissement devront être hébergés ailleurs.

● Maurane Speroni

Alors qu'une nouvelle mobilisation des lycéens se profile ce mardi, les familles des élèves internes du lycée Douanier-Rousseau ont reçu un courriel de la direction de l'établissement vendredi 9 octobre. Il y est écrit : ***« Depuis le début du mouvement lycéen, nous constatons que de très nombreux élèves internes quittent l'établissement pour participer au blocage du lycée. L'internat est un service proposé aux familles afin de faciliter la scolarité des élèves, et non de perturber le déroulement des cours pour ceux qui souhaitent y assister librement. »***

La direction prévient : ***« Si ce mouvement venait à se prolonger et que votre enfant maintenait son intention de bloquer le lycée, nous ne pourrions pas accepter cette situation. Par conséquent, il devra être pris en charge et hébergé chez son correspondant local, sur Laval, dès la veille et le jour même. »*** Le correspondant local est un adulte désigné par les parents de l'interne, pour l'héberger en cas de besoin.

« Une forme de pression »

« C'est une forme de pression sur les lycéens qui auraient envie de se mobiliser », s'insurge Stève Gaudin, secrétaire départemental de la fédération Force Ouvrière (FO) de l'enseignement en Mayenne. En réaction, FO, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de la Mayenne et le Mouvement national lycéen (MNL) de la Mayenne ont adressé un courrier à la proviseure, dimanche. Une copie a été envoyée au directeur académique et au recteur. Ils demandent à la cheffe d'établissement de ***« retirer immédiatement cette consigne »***.

« Ce sont des menaces faites aux internes, car leurs parents payent l'internat, s'offusque Audrien Obreja, du MNL. ***On trouve que c'est culotté, sachant qu'ils se battent pour avoir plus de moyens pour l'établissement. »*** Le MNL 53 rappelle que ***« les exclusions d'internat doivent être décidées par sanction disciplinaire ou bien pour des raisons de risque de sécurité imminent »***. Marion Détais, présidente de la FCPE, abonde : ***« Pour nous, ça ne revêt pas un caractère légal et les droits des élèves doivent être respectés. Ça constitue une violence institutionnelle : si vous n'êtes pas gentils, vous allez dormir dehors »***.

La proviseure, Marie-Ange Pintard, dit vouloir ***« appliquer un principe égalitaire »*** entre les internes et les externes. ***« C'est normal que les internes puissent sortir manifester mais il faut que les externes qui souhaitent assister aux cours puissent entrer »***, explique la proviseure, qui est opposée à un blocage total du lycée. ***« Les internes disposent de droit d'aller et venir, pour se restaurer dans l'établissement. Je n'ai jamais refusé leur présence à l'internat. Mais ils ne peuvent pas entraver les autres. C'est pour ça que je leur suggère d'aller chez leur correspondant local. Ils devraient s'infliger à eux-mêmes ce qu'ils font aux autres. »***

Lundi soir, la proviseure a adressé un nouveau courriel aux parents d'élèves. Elle y réaffirme sa position sur l'hébergement à l'extérieur : ***« Cela constituerait une mesure de bon sens, égalitaire, non assimilable à une sanction. »***



L'internat du lycée Douanier-Rousseau, rue de Paris à Laval. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« C'est normal que les internes puissent sortir manifester mais il faut que les externes qui souhaitent assister aux cours puissent entrer »

MARIE-ANGE PINTARD, PROVISEURE

2026 / 2027

Le Courrier de la Mayenne · 30/10/2026

En Mayenne. La FNEC-FP FO 53 appelle à la grève dans l'Education à partir du 5 novembre

Actualités. Le syndicat FO de l'enseignement appelle à la grève dès le 5 novembre 2026 dans l'Education nationale.

Ajouter Le Courrier de la Mayenne à vos sources préférées

Publié le 27/10/2026 à 11h22 - Par Pierre Hardon



Le syndicat FO 53 réclame l'annulation des suppressions de postes et une revalorisation du point d'indice. - Pierre Hardon

Le Courrier de la Mayenne · 30/10/2026

La FNEC-FP FO 53, syndicat FO de l'enseignement, appelle les personnels à la grève à partir du jeudi 5 novembre 2026, dans l'Education nationale et dans tous les secteurs. Des assemblées générales décideront de sa reconduction. Elle invite aussi à renforcer les manifestations du samedi 31 octobre 2026.

De nombreuses revendications

A Laval, entre 3 800 et 4 500 personnes ont manifesté contre la vie chère samedi 17 octobre 2026, puis près de 1 000 samedi 24 octobre 2026, malgré l'interdiction de certains regroupements décidée par la préfecture. Le 17 octobre, aucun dégât ni affrontement n'a été constaté en Mayenne.

"Il ne s'agit pas de programmer une journée de plus sans lendemain", écrit la FNEC-FP FO 53. Elle réclame notamment l'annulation des suppressions de postes, l'augmentation immédiate du point d'indice, l'abrogation de la réforme des retraites et l'abandon de Parcoursup. Elle exige aussi la levée des mesures qui entravent la mobilisation.

